



Agriculture et biodiversité : Constat et perspectives sociales, culturelles, économiques sur le site Natura 2000 B6 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents »



Camille Nollet

European Master of Agroecology

ISARA-Lyon, UMB Norvège

Juillet 2014

Remerciements

Mes remerciements s'adressent à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de mon stage.

Je tiens à remercier tout particulièrement les agriculteurs rencontrés pour leur disponibilité, leur patience et leur coopération qui ont été déterminants dans la réussite de l'étude.

Je remercie Guillaume Chevalier, mon maître de stage, pour m'avoir confié la réalisation de ce travail et pour son encadrement et ses conseils. Merci aux élus qui ont permis l'accomplissement de ce stage. J'adresse également de sincères remerciements à toute l'équipe du comité technique pour leurs conseils et soutien tout au long de l'étude.

Enfin je remercie toute l'équipe du SMEC pour son accueil chaleureux.

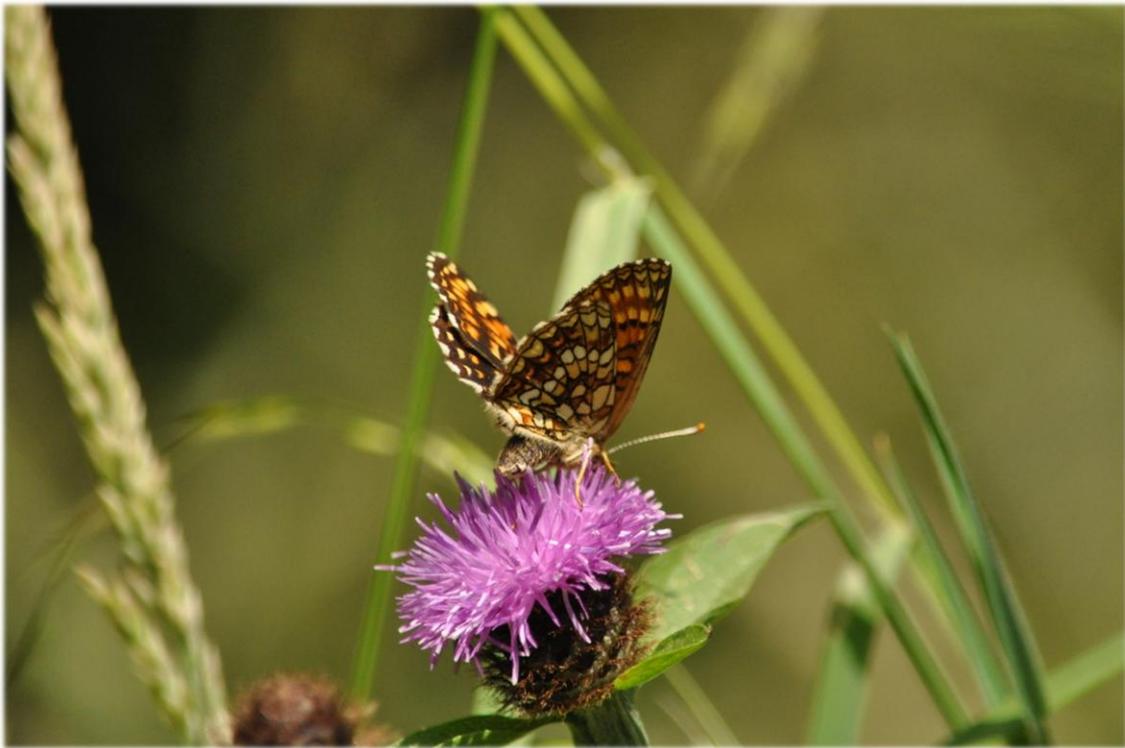


Figure 1: Mélitée des scabieuses (*Melitaea parthenoides*) (Source: G. Chevalier)

Sommaire

| | |
|--|----|
| Remerciements | 2 |
| Liste des abréviations | 5 |
| Liste des figures | 6 |
| Liste des tableaux | 8 |
| Introduction..... | 9 |
| La démarche Natura 2000 | 9 |
| Structure d'accueil – Le Syndicat Mixte Eyrieux Clair | 11 |
| Le stage..... | 12 |
| Méthodologie | 14 |
| L'étude du système agraire global | 14 |
| La caractérisation des systèmes de production agricole | 15 |
| a. L'enquête qualitative..... | 15 |
| b. L'échantillonnage | 15 |
| c. Les entretiens | 16 |
| d. Le traitement des données..... | 18 |
| e. La proposition de voies de développement pour l'agriculture et la biodiversité | 18 |
| La zone d'étude | 20 |
| Caractéristiques physiques..... | 20 |
| Occupation des sols..... | 23 |
| L'activité agricole..... | 23 |
| a. Historique de l'agriculture dans la vallée de l'Eyrieux et ses affluents (<i>Source : Analyse-diagnostic PNRMA) 2010</i>) | 24 |
| b. Evolution de l'agriculture du site B6 | 25 |
| c. Les systèmes agricoles actuels | 28 |
| La biodiversité | 38 |
| Définition | 38 |
| La biodiversité du site B6 en lien avec l'agriculture | 39 |
| Les enjeux | 41 |
| L'étude agricole | 43 |
| Les perceptions de l'évolution du territoire..... | 45 |
| Les perceptions du rôle de l'agriculture locale | 48 |
| Les perceptions des enjeux actuels..... | 50 |

| | |
|--|-----|
| Les perceptions de la biodiversité..... | 58 |
| La perception des enjeux biodiversité | 60 |
| Les perspectives du monde agricole local..... | 63 |
| Agriculture et biodiversité, une dynamique de territoire | 66 |
| Soutien d'une dynamique locale..... | 68 |
| Des outils – les dispositifs associatifs | 70 |
| Natura 2000 – une démarche, des outils déclinés localement | 72 |
| Politiques publiques | 74 |
| Pistes d'actions agriculture et biodiversité à développer | 79 |
| a. Maintien des éléments structurant des paysages et créateurs de mosaïques d'habitats : terrasses, prairies, haies, châtaigneraies, | 79 |
| b. Valoriser les petites et moyennes exploitations favorables à la dynamique des milieux et aux enjeux de biodiversité | 81 |
| c. Information et communication pour une meilleure compréhension et intégration des enjeux de biodiversité et de développement durable du territoire | 82 |
| Conclusion | 83 |
| Bibliographie..... | 85 |
| Ouvrages et études | 85 |
| Sites Internet | 86 |
| Annexes | 87 |
| ANNEXE I : GUIDE D'ENTRETIEN AGRICULTEURS | 87 |
| ANNEXE II : ANALYSE NATURALIA DES COMMUNES PRESELECTIONNEES..... | 89 |
| ANNEXE III : DETAIL DES ENJEUX AGRICOLES – ECHANTILLONNAGE..... | 98 |
| ANNEXE IV : LISTE DES AGRICULTEURS ENQUETES..... | 102 |

Liste des abréviations

AB : Agriculture Biologique

ADEAR : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

CA 07 : Chambre d'Agriculture d'Ardèche

CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels

CG 07 : Conseil Général d'Ardèche

CIVAM : Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

CPIE : Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement

COFIL : comités de pilotage

COTECH : Comité Technique

DDT 07 : Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche

DOCOB : Document d'objectifs

DOCUGE : Document de gestion unique

ENS : Espaces Naturels Sensibles

INPACT : INItiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale

LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

LIFE : L'Instrument Financier pour l'Environnement

MAEc : Mesures Agro-Environnementales climatiques

MEDDE : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

PAC : Politique Agricole Commune

PAEC : Projet Agro-Environnemental Climatique

PNRMA : Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

PPT : Plan Pastoral Territorial

OTEX : Orientation Technico-économique des Exploitations

RPG : Relevé Parcellaire Graphique

SAU : Surface Agricole Utile

SMEC : Syndicat Mixte Eyrieux Clair

VALDAC : Valence Drôme Ardèche Centre

Liste des figures

| | |
|---|----|
| Figure 1: Mélitée des scabieuses (<i>Melitaea parthenoides</i>) (Source: G. Chevalier) | 2 |
| Figure 2: Localisation du périmètre d'étude du site B6 (Source : Naturalia) | 10 |
| Figure 3: L'Eyrieux (Source: G. Chevalier) | 11 |
| Figure 4: Prairie de fauche à Saint Pierreville (Source: G. Chevalier) | 13 |
| Figure 5: Entretien avec un agriculteur | 16 |
| Figure 6: Carte de la dynamique générale des milieux sur les communes visées par l'enquête (Source : Naturalia) | 17 |
| Figure 7: Prairie de fauche à Saint-Julien-du-Gua (Source: G. Chevalier)..... | 19 |
| Figure 8 : Carte du réseau hydrographique du site Natura 2000 B6 (Source: G. Chevalier) | 21 |
| Figure 9: Carte du contexte géologique du site Natura 2000 B6 (Source: G. Chevalier)..... | 22 |
| Figure 10: Occupation des sols du site Natura 2000 B6 (Source : Naturalia) | 23 |
| Figure 11: Plantation de jeunes pêchers dans les années 1930 (Source: http://ardecol.inforoutes.fr/) | 24 |
| Figure 12: Evolution de l'agriculture depuis 1988 (Source : Naturalia) | 25 |
| Figure 13: Evolution de la Surface Agricole Utile depuis 1988 (Source: Naturalia) | 26 |
| Figure 14: Photo aérienne du secteur du Doulet 1984 (Source : Naturalia)..... | 26 |
| Figure 15: Photo aérienne du secteur du Doulet 2011 (Source : Naturalia)..... | 26 |
| Figure 16: Evolution des orientations technico-économiques des communes (Source: AGRESTE 2010) | 27 |
| Figure 17 : Nature des parcelles agricoles déclarées à la PAC en 2013 (Source: PRODIGE RPG)..... | 27 |
| Figure 18: Vue panoramique sur les hauts plateaux à Saint-Julien-du-Gua (Source: G. Chevalier)..... | 29 |
| Figure 19: Pastoralisme et mosaïque d'habitats à Saint-Julien-du-Gua (Source : Naturalia) | 30 |
| Figure 20: Lande à genêts et prairie de fauche à Saint-Genest-Lachamp (Source: G. Chevalier) | 30 |
| Figure 21: Myrtilliers et châtaigniers (Source: G. Chevalier) | 30 |
| Figure 22: Arboriculture à Châteauneuf-de-Vernoux (Source: G. Chevalier) | 31 |
| Figure 23: Elevage bovin et cultures fourragères à Vernoux-en-Vivarais (Source: G. Chevalier)..... | 31 |
| Figure 24: Prairie de fauche sur terrasses à Gluiras (Source : G. Chevalier)..... | 33 |
| Figure 25: Elevage ovin à Saint-Julien-du-Gua (Source: G. Chevalier)..... | 33 |
| Figure 26: Cultures et vergers à Saint-Etienne-de-Serre (Source: G. Chevalier) | 33 |
| Figure 27: Elevage ovin à Issamoulenc (Source: G. Chevalier) | 34 |
| Figure 28: Châtaignier sur les pentes de Gluiras (Source: G. Chevalier) | 34 |
| Figure 29: Châtaigneraies et terrasses des Boutières à Ajoux (Source: G. Chevalier)..... | 34 |
| Figure 30: Arboriculture en bord d'Eyrieux à Saint-Julien-Labrousse (Source : Guillaume Chevalier).. | 36 |
| Figure 31: Terrasses cultivées sur le bassin versant de l'Eyrieux (Source: G. Chevalier)..... | 36 |
| Figure 32: Terrasses agricoles en bord d'Eyrieux (Source : G. Chevalier)..... | 36 |
| Figure 33: Toposéquences des zones agroécologiques (Source : Diagnostic agraire PNRMA) | 37 |
| Figure 34: Orthétrum bleissant (<i>Orthetrum coerulescens</i>) (Source: G. Chevalier) | 38 |
| Figure 35: Azuré des orpins (Source : G. Chevalier)..... | 39 |
| Figure 36: Lézard ocellé (Source: G. Chevalier) | 40 |
| Figure 37: Diane (<i>Zerynthia polyxena</i>) (Source: G. Chevalier) | 40 |
| Figure 38: Châtaignier (Source: G. Chevalier)..... | 42 |

| | |
|--|----|
| Figure 39: Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) (Source : G. Chevalier)..... | 42 |
| Figure 40: Azuré commun (<i>Polyommatus icarus</i>) (Source: G. Chevalier) | 42 |
| Figure 41: Nid de Pic dans un Châtaignier (Source: G. Chevalier) | 42 |
| Figure 42: Carte du suivi des agriculteurs enquêtés | 44 |
| Figure 43: L'Eyrieux (Source: Guillaume Chevalier) | 45 |
| Figure 44: Aperçu de la vallée de l'Eyrieux (Source: G. Chevalier) | 46 |
| Figure 45: Muret en pierres sèches (Source: G. Chevalier) | 47 |
| Figure 46: Ruines d'une bâtisse ardéchoise (Source : G. Chevalier)..... | 47 |
| Figure 47: Graphique représentatif de l'importance relative des rôles de l'agriculture perçus par les agriculteurs enquêtés..... | 48 |
| Figure 48: Châtaignier (Source: G. Chevalier)..... | 48 |
| Figure 49: Prairie humide (Source: G. Chevalier)..... | 49 |
| Figure 50: Rich picture de l'ensemble des enjeux perçus par les agriculteurs | 50 |
| Figure 51: Les enjeux fonciers perçus par les agriculteurs..... | 51 |
| Figure 52: Pentés boisées de la vallée de l'Eyrieux (Source: G. Chevalier)..... | 51 |
| Figure 53: L'écobuage perçu par les agriculteurs..... | 52 |
| Figure 54: Ecobuage dans les Boutières (Source: G. Chevalier) | 52 |
| Figure 55: La sauvagine perçue par les agriculteurs | 53 |
| Figure 56: Dégâts causés par des sangliers (Source: G. Chevalier)..... | 53 |
| Figure 57: Les contraintes administratives perçues par les agriculteurs | 54 |
| Figure 58: Le rôle des consommateurs perçu par les agriculteurs | 56 |
| Figure 59: Châtaignier atteint de la maladie de l'encre (Source: G. Chevalier)..... | 56 |
| Figure 60: Graphique représentatif des enjeux et pressions agricoles perçus par les agriculteurs enquêtés..... | 57 |
| Figure 61: Orchis moucheron (<i>Gymnadenia conopsea</i>) (Source: G. Chevalier) | 58 |
| Figure 62: Graphique représentatif des principales définitions de la biodiversité par les agriculteurs | 59 |
| Figure 63: La perception de la biodiversité par les agriculteurs enquêtés | 60 |
| Figure 64: Zone humide à Saint-Genest-Lachamp (Source: G. Chevalier)..... | 61 |
| Figure 65: Zone humide à Gluiras (Source : G. Chevalier) | 61 |
| Figure 66: Prairie humide à Saint-Maurice-en-Chalencon (Source: G. Chevalier)..... | 61 |
| Figure 67: Vautours fauves (Source: G. Chevalier) | 62 |
| Figure 68: Prairie de fauche à Saint-Maurice-en-Chalencon (Source: G. Chevalier) | 63 |
| Figure 69: Mosaïque de paysage (Source: G. Chevalier) | 64 |
| Figure 70 : La biodiversité sur les exploitations (Source : http://www.ca06.fr/) | 66 |
| Figure 71: Pont de Chervil (Source: G. Chevalier)..... | 67 |
| Figure 72 : Alliaire officinale (<i>Alliaria petiolata</i>) (Source: G. Chevalier) | 68 |
| Figure 73: Paysage agricole du bassin versant de l'Eyrieux (Source: G. Chevalier) | 69 |
| Figure 74: Piéride du chou (Source: G. Chevalier) | 73 |
| Figure 75: Brebis à Saint-Etienne-de-Serre (Source: G. Chevalier)..... | 78 |
| Figure 76: Prairie humide (Source: G. Chevalier)..... | 80 |
| Figure 77: Prairie de fauche à Saint-Pierreville (Source: G. Chevalier)..... | 81 |
| Figure 78: L'Eyrieux (Source: G. Chevalier) | 83 |

Liste des tableaux

| | |
|---|----|
| Tableau 1: Membres du comité technique du stage | 15 |
| Tableau 2: Détail des types de culture présents sur les communes (<i>Source: PRODIGE RPG 2013</i>)..... | 28 |
| Tableau 3: Organismes de soutien au développement d'une activité agricole durable..... | 72 |

Introduction

La démarche Natura 2000

Le réseau Natura 2000 constitue un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. La démarche Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques par la mise en place d'actions, sur la base du volontariat, en faveur du maintien et de la restauration de la biodiversité avec les acteurs, usagers et élus du territoire.

Avec la constitution de ce réseau, l'Europe s'est engagée dans la réalisation de deux objectifs majeurs :

- Préserver la diversité biologique
- Valoriser le patrimoine naturel des territoires

Pour tenter de répondre à ces objectifs, la démarche s'appuie sur deux directives européennes : la directive « Oiseaux » qui propose la conservation des espèces d'oiseaux sauvages, et la directive « Habitats-Faune-Flore » qui établit un cadre pour les actions communautaires de conservation d'espèces de faune et de flore sauvage ainsi que leur habitat, mais aussi des habitats en tant que tel.

Les zones Natura 2000, délimitées selon des critères scientifiques, font l'objet d'une étude approfondie du territoire intégrant les activités humaines aux enjeux naturels, dans une perspective de maintien de la biodiversité pour un développement durable. Un document d'objectifs (DOCOB) est ainsi réalisé. Il comprend un diagnostic naturaliste et socio-économique du territoire et le programme d'actions associé.

Afin que les partenaires s'approprient les enjeux de Natura 2000, et à travers ceux-ci, les enjeux de la biodiversité et du développement durable de nos territoires, la France (notamment au travers de la Loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux) a choisi la concertation et co-construction : citoyens, élus, agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, propriétaires terriens, associations, usagers et experts sont associés à la gestion de chaque site. La participation active de l'ensemble des acteurs locaux et le dialogue au sein des comités de pilotage (COFIL) permettent à chacun de mieux comprendre à la fois les enjeux de conservation du patrimoine naturel et les enjeux socio-économiques du territoire. Cela permet de partager les différents points de vue existants et de construire un plan d'action contextualisé, trouvant naturellement un écho à l'échelle locale.

En Ardèche, le réseau Natura 2000 compte 24 sites associant plus de 1300 acteurs locaux dans le cadre de l'animation de ces sites, suivis par la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche (DDT 07). La mission de la DDT consiste en un soutien aux structures animatrices des sites d'un point de vue administratif, technique, réglementaire et financier.

Le site Natura 2000 B6 "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents" a rejoint le réseau Natura 2000 en 1998 mais c'est seulement depuis 2011, avec l'élection du Syndicat Mixte Eyrieux Clair comme structure animatrice, que son animation a débuté. Cette animation consiste, en plus de la mise en place de programmes d'actions, à recréer du lien avec le territoire, ses habitants et l'environnement naturel.

Le site Natura 2000 B6 est situé dans la partie centrale du département de l'Ardèche, en rive droite du Rhône. Initialement, il s'étendait sur 1 073 hectares, dont l'essentiel s'inscrit sur du linéaire de cours d'eau, et couvre 33 communes. De part sa grande variabilité topographique et climatique, ce territoire présente une grande richesse en milieux, en espèces et en paysages.

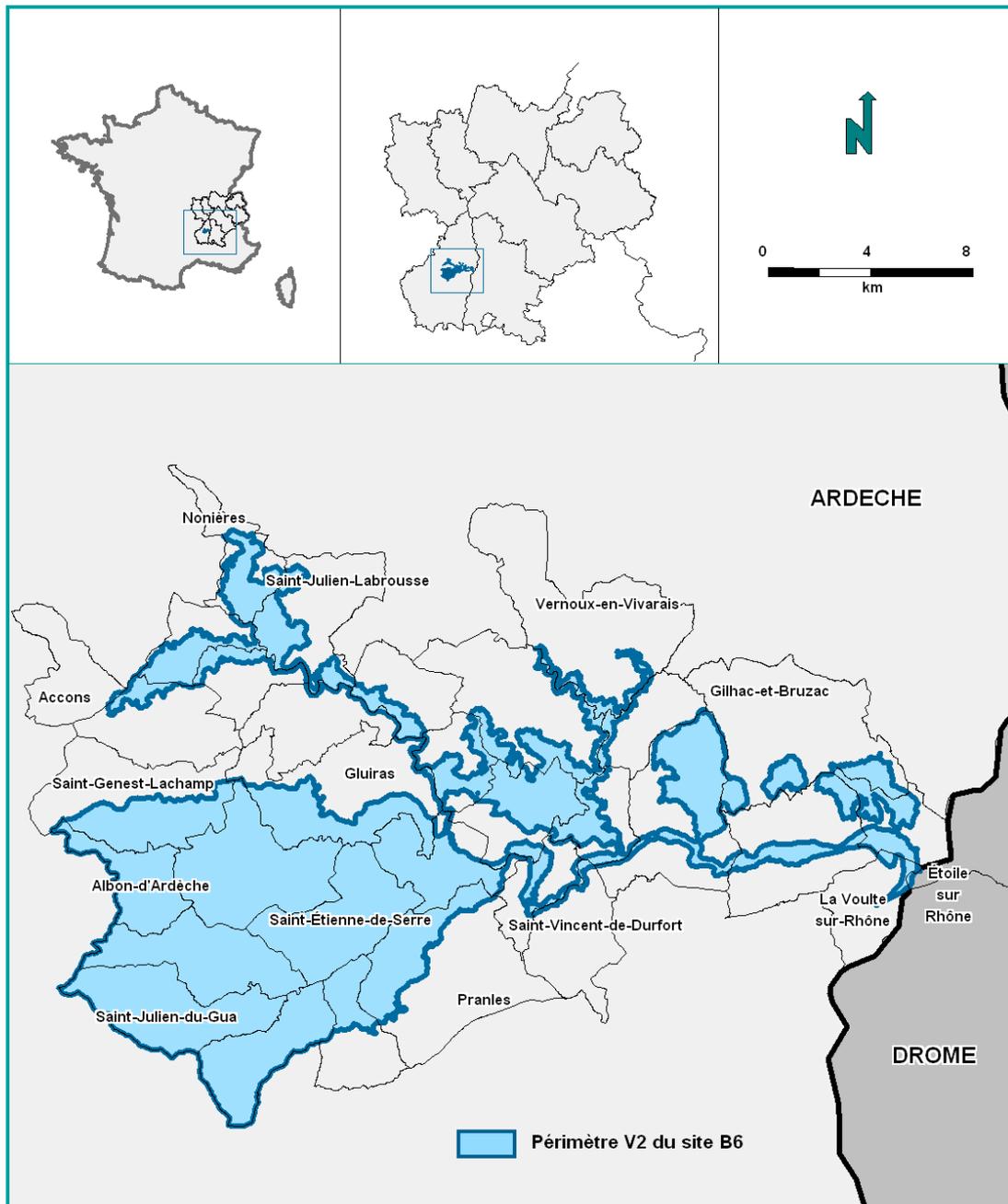


Figure 2: Localisation du périmètre d'étude du site B6 (Source : Naturalia)

L'étape actuellement essentielle pour le site B6 est la réalisation de son document d'objectifs (DOCOB), qui a débuté en novembre 2012. Au lancement de cette étude, afin de bien intégrer les enjeux socio-économiques liés à ceux des rivières et des espaces terrestres associés (versants rocheux, forêts, terres agricoles, ZNIEFF, site ENS, etc.), et de permettre la mise en œuvre d'actions intégrées et fonctionnelles sur ce territoire, il a été décidé d'élargir notablement le périmètre d'étude. Ce périmètre d'étude s'étend sur une surface de 20 173 ha.

D'autre part, sollicité par le CG07 dans le cadre de sa politique sur les Espaces Naturels Sensibles, et plus particulièrement sur celui appelé « Serres Boutières et vallées de l'Auzène, de la Glueyre et de l'Orsanne » qui intègre en grande partie le périmètre d'étude DOCOB, le SMEC s'est prononcé en faveur de la rédaction d'un document unique de gestion appelé DOCUGE. Il est le résultat de l'addition du DOCOB avec le Document de programmation ENS. Ce document sera édifié sur la base des deux démarches : ENS et Natura 2000, puisque relativement proches en terme d'objectifs et d'animation et permettra une complémentarité /mutualisation sur les aspects techniques et financiers.

A l'issue de deux années de travail, qui se réaliseront dans la concertation, l'échange et la co-construction, des actions pour le maintien de la biodiversité pourront être mises en oeuvre avec les acteurs et usagers du territoire.

(Sources : www.developpement-durable.gouv.fr ; vallee-eyrieux-et-affluents.n2000.fr)

Structure d'accueil – Le Syndicat Mixte Eyrieux Clair

L'animation du site Natura 2000 B6 a été confiée par les élus au Syndicat Mixte Eyrieux Clair (SMEC) le 19 mai 2011.

Le SMEC a été créé en 1997, en réponse à une volonté locale de mettre en œuvre une politique de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant de l'Eyrieux (schéma global de restauration et de valorisation des milieux aquatiques). En 1998, le SMEC rassemble 41 communes autour de sa compétence « rivière » qui se caractérise par l'animation du premier contrat de rivière « Eyrieux-Embroye-Turzon ».



Concrètement, les missions du syndicat autour de cette compétence se déclinent en 3 objectifs appelés volets :

- volet A : « Améliorer la qualité des eaux »
- volet B : « Restaurer le lit, les berges et les milieux aquatiques »
- volet C : « Mettre en valeur la rivière d'un point de vue patrimonial et touristique »

En 2012, ce sont 58 communes qui sont rassemblées autour de la compétence « rivière » et 48 autour d'une nouvelle compétence l'« Assainissement non collectif », prise en 2011.

Le syndicat Eyrieux Clair, par ses deux compétences, est aujourd'hui un organe de gestion, tant qualitatif que quantitatif, de la ressource en eau et des milieux associés. Il paraissait alors assez évident et légitime qu'il prenne en charge l'animation du site Natura 2000 B6, inscrit principalement sur un linéaire de cours d'eau (30 des 33 communes concernées par le site B6 sont adhérentes au SMEC). (Sources : vallee-eyrieux-et-affluents.n2000.fr)



Figure 3: L'Eyrieux (Source: G. Chevalier)

Le stage

Agriculture et biodiversité ont des relations étroites qui se traduisent par des bénéfices et influences mutuels et un potentiel important de l'agriculture dans la préservation de la biodiversité. La pérennisation de la biodiversité à travers le maintien ou la mise en place de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement est donc un enjeu majeur devant permettre d'assurer les fonctionnalités de l'écosystème indispensable pour tous¹. Dans cette perspective, il est apparu primordial de réaliser une étude approfondie de l'activité agricole sur le site B6, en parallèle à la réalisation du DOCOB Natura 2000. En plus de l'aspect biodiversité, cette étude reflète une volonté de recréer du lien, des échanges, de la communication entre les différents acteurs du territoire et avec le monde agricole.

Un stage de 6 mois a donc été mis en place sur le site B6 afin d'étudier les interactions existantes entre agriculture et biodiversité au travers d'aspects culturels, sociaux, économiques et environnementaux. Ces aspects variés ont été abordés afin d'avoir une approche systémique de l'activité agricole sur ce territoire, et d'analyser au plus près des réalités locales les synergies/antagonismes entre agriculture et biodiversité.

Les objectifs de l'étude étaient les suivants :

- a. Comprendre la dynamique agricole du site B6 en lien avec l'évolution historique et géographique des paysages et de l'agriculture.

Quelle a été l'évolution de l'agriculture sur le site B6 ? Quels sont les systèmes de production présents sur le territoire, comment fonctionnent-ils ? Quels enjeux et opportunités pour l'agriculture sur le site B6 ? Quelles perspectives d'évolution et d'avenir ?

- b. Faire le lien entre agriculture et biodiversité (perception sociale, culturelle, économique, enjeux, etc.) et analyser leurs convergences et divergences.

Quelles synergies trouve-t-on entre agriculture et biodiversité sur le site d'étude ? Quels sont les effets des pratiques agricoles sur la biodiversité ? Y a-t-il des actions en faveur de la biodiversité de la part de l'agriculture, si oui quelles en sont les motivations ?

- c. Se projeter de façon prospective sur l'avenir de l'activité agricole du site B6 afin de prévoir et organiser des actions cohérentes avec la biodiversité et la démarche Natura 2000.

Quelles synergies possibles entre la biodiversité et l'agriculture ? Quelles actions en faveur de la biodiversité et pour la promotion d'une agriculture durable, de la part du monde agricole mais aussi des autres secteurs ? Comment mieux internaliser la biodiversité dans l'agriculture ?

Mené de front avec le DOCOB en cours, l'étude s'est basée sur le lien et l'échange avec toute une profession afin de mieux comprendre son organisation, sa dynamique et ses interactions avec la biodiversité. Ce diagnostic poussé doit être un appui à la démarche Natura 2000 du site B6 et plus particulièrement l'étude DOCOB afin de construire un plan d'actions concerté et adapté aux réalités de biodiversité et socio-économique de ce territoire.

¹ Voir le chapitre Biodiversité

Enfin, ce stage s'inscrit dans le cadre d'un projet de fin d'étude pour la validation d'un Master 2 en Agroécologie (European Master of Agroecology). Il sera donc suivi d'un mémoire répondant aux attentes universitaires, en plus de ce rapport (résumé annexé).



Figure 4: Prairie de fauche à Saint Pierreville (Source: G. Chevalier)

Méthodologie

L'étude réalisée est basée sur une recherche bibliographique dans un premier temps, ainsi qu'un travail de terrain suivi d'une analyse et formulation des résultats. Différentes étapes ont ponctué l'exercice : l'étude du système agraire global, la caractérisation des systèmes de production agricole en lien avec la biodiversité et la proposition de voies de développement pour l'agriculture et la biodiversité.

L'étude du système agraire global

Connaitre l'histoire et l'évolution d'un territoire est primordial pour mieux comprendre le contexte actuel et les dynamiques qui l'entourent. Dans ce but, une étude bibliographique ainsi que de nombreuses rencontres avec des acteurs clés ont permis de récolter une base de données sur l'évolution de l'agriculture au sein du site d'étude (voir bibliographie et liste des acteurs rencontrés en annexe). L'observation s'est orientée sur les caractéristiques de l'écosystème (topographie, végétation, cours d'eau, occupation des sols, climat, etc.) ainsi que les systèmes agricoles (cultures et élevages, zonage et caractérisation des unités agroécologiques, organisation, etc.).

En parallèle à cette prospection localisée sur ce territoire, une recherche bibliographique plus étendue a été réalisée sur le thème « agriculture et biodiversité », permettant une meilleure compréhension des synergies et enjeux liés à ce sujet.

Cette première étape a permis d'acquérir une base de connaissances indispensable pour comprendre les dynamiques du territoire d'une part, et d'autre part les dynamiques généralement observées entre agriculture et biodiversité, à replacer dans un contexte local. Ainsi, la suite de l'étude et l'organisation d'enquêtes se sont inscrites au plus proche des réalités, à travers une vision globale et cohérente.

Lors de cette première approche, un comité technique a également été établi afin d'encadrer le stage. Ce comité regroupait différents acteurs du territoire en lien, plus ou moins directe, avec l'activité agricole et/ou la démarche Natura 2000. Il avait pour but d'assurer le suivi de l'étude, d'y apporter des conseils et d'être un support dans la prise de décisions. Ce comité technique, composé des personnes suivantes, a été élargi aux chargés de mission agriculture des intercommunalités du site B6 lors d'une seconde rencontre de restitution.

| NOM Prénom | Fonction | Institution |
|-------------------|---|--|
| BONIN Richard | Chargé de mission agriculture et gestion de l'espace du parc | Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche |
| COCATRE Damien | Chargé de mission Natura 2000 et ENS | |
| BOULON Isabelle | Chargée de mission territoriale Vallée de l'Eyrieux Ouvèze | Chambre d'Agriculture de l'Ardèche |
| CHOUTEAU Marc | Président du COPIL B6 | Mairie de Saint-Christol |
| DODET Florence | Chargée de mission agriculture et développement rural (SMEOV) | VALDAC |
| GRIVAUD Martine | Chargée de mission service Environnement unité patrimoine | Direction Départementale des Territoires – Ardèche |

| | | |
|---------------------|--|------------------------------|
| | naturel | |
| JAUNEAU Jean-Claude | Enseignant et tuteur de stage | ISARA Lyon |
| CHEVALIER Guillaume | Chargé de mission Natura 2000 site B6 et maître de stage | Syndicat Mixte Eyrieux Clair |
| RIGAUX Julie | Chargée de mission Natura 2000 | Naturalia Environnement |

Tableau 1: Membres du comité technique du stage

La caractérisation des systèmes de production agricole

a. L'enquête qualitative

Dans une idée de démarche participative et afin d'établir un diagnostic du contexte agricole actuel détaillé en lien avec la biodiversité sur le site d'étude, la réalisation d'enquêtes qualitatives apparaît comme un outil idéal. Basée sur le dialogue et l'échange, une enquête auprès des hommes et femmes qui agissent et qui pensent permet de comprendre, sans juger, ce qui motive, freine, soutient les comportements et les changements. Ainsi, les entretiens qualitatifs auprès d'acteurs du monde agricole et rural sont essentiels pour comprendre les agriculteurs, qui ils sont et ce qu'ils font :

- Comprendre la vision de chacun sur son activité et ce qui l'entoure, explorer les représentations pour ensuite, dans l'action, mobiliser leur attention et trouver ensemble des consensus, développer des projets ;
- Développer des programmes d'actions en phase avec la vision singulière, les attentes ou les besoins des acteurs concernés, trouver un équilibre adapté au plus grand nombre.

L'enquête qualitative offre une vision large avec des questions ouvertes laissant l'enquêté exposer sa réalité et dévoilant peu à peu ce qui est important pour lui. Elle est utilisée pour comprendre, identifier ou expliquer la diversité. A l'inverse, l'enquête quantitative permet de mesurer, quantifier la représentativité d'une variable. Des questions fermées dirigent alors l'entretien sur les points recherchés et des zones d'ombre importantes pour l'enquêté peuvent être laissées de côté.

Le choix de l'enquête qualitative (choix exposé et soutenu par le comité technique du stage) a supposé la rédaction d'un guide d'entretien avec des thèmes à aborder. Dans chaque thème exploré une question ouverte est complétée par des questions de relance pour plus de précisions. Le guide d'entretien réalisé pour ce diagnostic a été rédigé suite à la première étape d'étude du système agricole et des enjeux agriculture-biodiversité afin de répondre aux mieux aux attentes ciblées (compréhension des dynamiques agricoles locales, lien entre agriculture et biodiversité, projection sur l'avenir agricole du site B6,...). Validé par le comité technique, il a été utilisé lors des entretiens auprès des agriculteurs (Annexe I guide d'entretiens agriculteurs).

b. L'échantillonnage

Une méthode d'échantillonnage, plutôt qu'une méthode visant l'exhaustivité à l'échelle du site B6, est apparue indispensable pour réaliser une enquête cohérente en un temps limité. Aussi, suite aux discussions du comité technique, il a été convenu de travailler à l'échelle de communes, représentatives des enjeux de biodiversité et de la diversité agricole du territoire (en grande partie conditionnée par la topographie : hauts plateaux, pentes, bas de vallée). Les communes ont donc été choisies en fonction de leurs caractéristiques agroécologiques et de leurs enjeux naturels

représentatifs de la vallée de l'Eyrieux et ses affluents (cf. Analyse Naturalia des communes présélectionnées en Annexe II, et détail des enjeux agricoles en Annexe III). Ainsi 4 communes ont été sélectionnées, correspondant à 3 grands ensembles :

- Saint-Michel-de-Chabrillanoux pour la partie amont de l'Eyrieux : 11 exploitations agricoles, activités variées, installations récentes, exemple de réorientation d'OTEX (cultures fruitières et permanentes), enjeu biodiversité assez fort,
- Saint-Laurent-du-Pape pour la partie aval : 15 exploitations, diversité des cultures, terres agricoles à fort potentiel économique (vergers), enjeu biodiversité assez fort,
- Issamoulenc et Saint-Etienne-de-Serre pour le secteur des Boutières : 20 exploitations sur Saint-Etienne-de-Serres, commune marquée par une dynamique d'installations de jeunes agriculteurs, diversité des cultures, plus d'un quart de la surface totale en SAU mais peu représentative des Boutières (dynamique spécifique) – complétée par Issamoulenc, 12 exploitations, système traditionnel représentatif des Boutières, enjeu biodiversité fort sur les deux communes.

Au sein de ces communes, et dans la mesure du possible, une enquête exhaustive a été planifiée auprès des acteurs du monde agricole, soit une trentaine d'entretiens. Les communes présentes sur la zone Natura 2000, mais non enquêtées, ont été par la suite intégrées à la démarche lors de la présentation des résultats (réunion de restitution). Elles seront également invitées à participer aux ateliers de travail pour la mise en place du programme d'actions (étude DOCOB).

c. Les entretiens

Pour la réalisation des entretiens, une liste d'agriculteurs présents sur chaque commune a été réalisée suite à des échanges avec les mairies, la Chambre d'Agriculture, et l'ancienne communauté de commune d'Eyrieux aux Serres. Elle a été complétée au fur et à mesure des rencontres. Les interviews se sont déroulés chez les agriculteurs ayant acceptés, par téléphone, d'être enquêtés.

Les entretiens s'inscrivant dans une démarche d'enquête qualitative, ils induisent une neutralité de l'enquêteur, les interventions de celui-ci ayant pour seul but d'encourager l'enquêté à enrichir et approfondir sa réponse. De fait, l'interaction est d'une nature particulière, créant un échange réel et dense où la personne interrogée est libre d'aborder ou non les idées que lui suggèrent les grands thèmes abordés. Cette méthode, en plus du caractère anonyme de l'enquête, a abouti à des entretiens riches et variés tant au niveau des visions de chacun sur l'agriculture et la biodiversité, que sur les pratiques et les perspectives agricoles du territoire.

Ce sont 29 agriculteurs qui ont accepté de participer à la démarche sur une quarantaine contactée, les refus étant justifiés par un manque de temps, et non un refus de principe. Ce panel, dans l'ensemble assez bien réparti sur les différentes communes, est représentatif de la diversité des systèmes agricoles présents sur l'ensemble du site B6 (Cf. Annexe IV liste des agriculteurs enquêtés).



Figure 5: Entretien avec un agriculteur

**CARTE DE LA DYNAMIQUE GÉNÉRALE DES MILIEUX MISE EN AVANT SUR LES COMMUNES VISÉES PAR L'ENQUÊTE/INTERVIEWS
STAGE "AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ"**

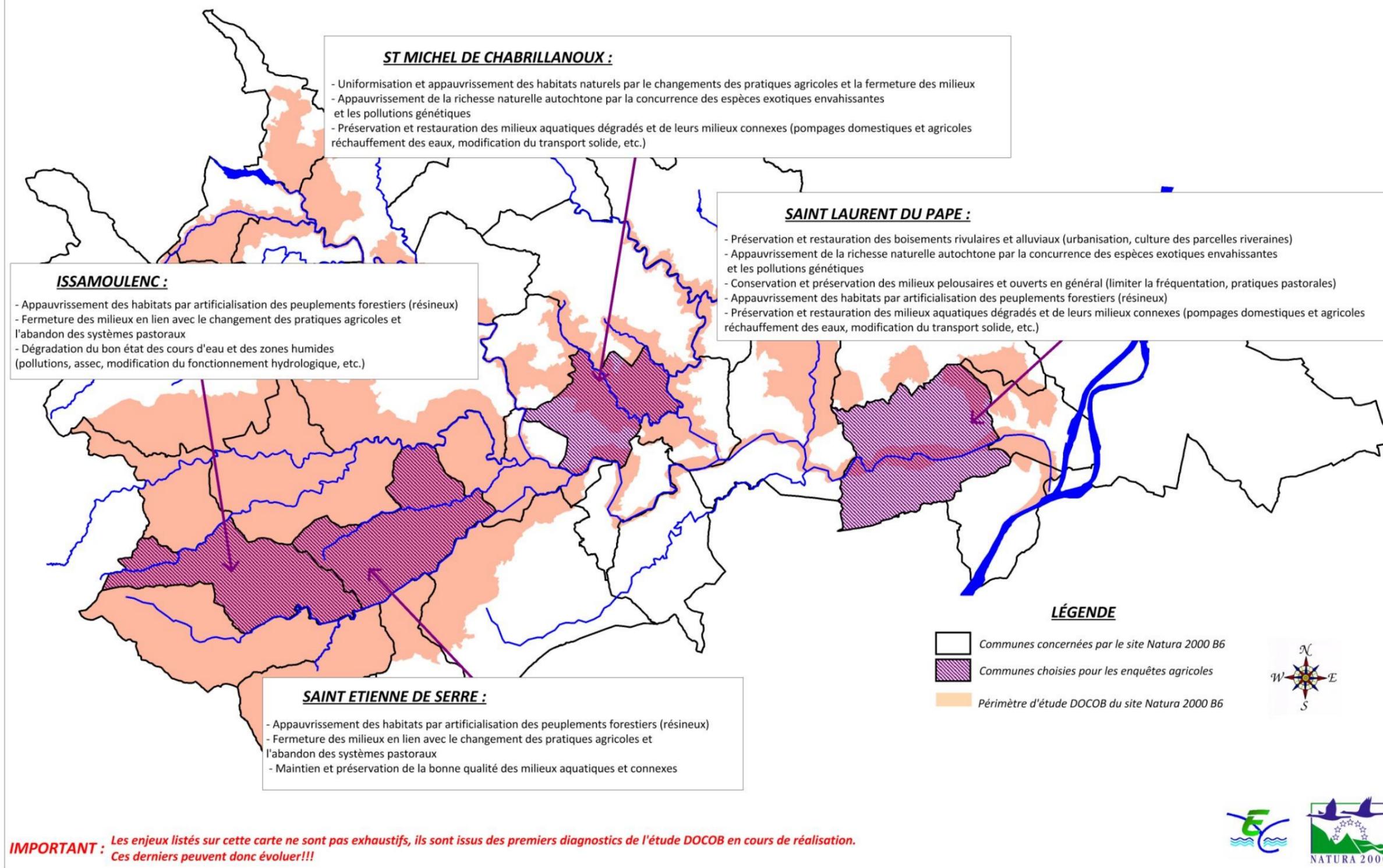


Figure 6: Carte de la dynamique générale des milieux sur les communes visées par l'enquête (Source : Naturalia)

d. Le traitement des données

L'analyse des données est une étude des informations recueillies afin d'en extraire le contenu et les idées. Les données qualitatives brutes sont décrites et ordonnées en fonction d'une grille d'analyse. La grille d'analyse permet d'ordonner les informations en fonction des thèmes et sous-thèmes définis afin de regrouper les idées des enquêtés en éléments significatifs. L'interprétation des données permet par la suite de répondre à la problématique de l'étude pour obtenir des conclusions au plus proche de la réalité en se replaçant dans un contexte local. Une vision holistique est primordiale afin d'établir les enjeux et opportunités de l'agriculture en lien avec la préservation de la biodiversité sur le territoire.

Dans le cas présent, le but étant de faire apparaître les tendances et dynamiques agricoles du territoire, les thèmes ont été définis à partir des informations recueillies et sur la base du guide d'entretien.

Ainsi, les témoignages des agriculteurs ont été interprétés pour faire ressortir leurs perceptions sur l'agriculture et la biodiversité du territoire. Cette analyse a également permis la construction d'une synthèse des convergences et divergences entre agriculture et biodiversité : différentes perceptions, différentes échelles, enjeux sociaux, culturels et économiques.

Pour faciliter la compréhension de certains résultats et illustrer les interactions des différents facteurs et enjeux, une « rich picture » ou « image-contexte » a été réalisée (voir l'étude agricole). Les rich pictures sont des outils développés pour explorer une situation complexe à travers une approche systémique. L'idée est d'obtenir l'image la plus riche possible d'une situation problématique en faisant appel à des symboles ou icônes et en utilisant un minimum de mots, permettant une perception et une expression plus intuitives. Cette rich picture est présentée dans les résultats de l'étude agricole avec une explication détaillée permettant à chacun de saisir les éléments représentés et leur signification.

e. La proposition de voies de développement pour l'agriculture et la biodiversité

Suite aux entretiens avec les agriculteurs et grâce aux résultats mis en évidence, l'étude a permis de développer des idées et pistes d'actions à mettre en place localement. Les idées ont été développées à partir des suggestions faites par les agriculteurs, des enjeux de biodiversité mis en évidence par le bureau d'étude Naturalia, ainsi que des connaissances, analyses et constats sur le sujet. Ce sont des propositions ouvertes, qui pourront être modifiées, discutées et éventuellement servir à développer d'autres initiatives. Elles ont pour but de donner des pistes pour de futures actions et d'établir un dialogue entre les différents acteurs du territoire.

Ces idées ont été restituées et discutées en comité technique dans un premier temps, elles ont été par la suite transmises et discutées lors d'une réunion de rendu publique. L'organisation d'une réunion de rendu publique est apparue indispensable pour échanger sur les conclusions tirées de l'étude ainsi que sur les pistes d'actions à mettre en œuvre sur le territoire. Celle-ci a eu lieu le 28 juillet 2014 à Saint-Sauveur-de-Montagut et a réuni environ 100 personnes dont plusieurs des agriculteurs enquêtés.

En parallèle, une analyse prospective des outils mis à disposition localement (associations, politiques publiques, outils Natura 2000, etc.) a été réalisée afin d'évaluer le potentiel des pistes d'actions proposées. Les idées développées ont pu ainsi être reliées à des programmes préexistants afin de renforcer leur raison d'être et faciliter leur réalisation.

Les voies de développement serviront de support à la réalisation du programme d'actions du DOCOB/DOCUGE du site B6, et pourront également être utilisées pour le développement de projets annexes.



Figure 7: Prairie de fauche à Saint-Julien-du-Gua (Source: G. Chevalier)

La zone d'étude

Caractéristiques physiques

Le site Natura 2000 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » est quasi-intégralement situé dans le département de l'Ardèche, et majoritairement localisé à l'intérieur du domaine biogéographique méditerranéen (86%), bien que subissant également l'influence du domaine continental.

De part sa position géographique et la topographie variée de ce secteur central de l'Ardèche (altitude allant de 400 m à 1 200 m), le site B6 connaît une grande diversité de milieux (cf. Occupation des sols) sur lesquels s'appliquent trois grands climats : montagnard, méditerranéen et continental.

Cette diversité physique en fait un carrefour important et remarquable : il est la limite de l'aire de répartition biogéographique de nombreuses espèces et habitats ; c'est un site riche en biodiversité avec la présence d'espèces emblématiques telles que l'Écrevisse à pieds blancs, la Loutre d'Europe, le Sonneur à ventre jaune, etc.

Inscrit dans un contexte fortement rural, le paysage est marqué par l'emprise de la forêt et une activité agricole dispersée et amoindrie. En effet, après une activité majeure dans les années 1850-1900 et la création de nombreuses terrasses (surfaces planes permettant d'exploiter le sol), la déprise agricole a laissé place depuis l'exode rural (1950) aux boisements naturels et plantés. Le site B6 est néanmoins situé juste en aval du second pôle industriel de l'Ardèche : Le Cheylard.

- Hydrologie

L'eau, très présente au travers d'un réseau hydrographique dense, connaît des conditions hydrauliques et hydrologiques singulières.

L'ensemble des cours d'eau du périmètre sont soumis à un régime hydrologique pluvial, avec une période de hautes-eaux qui correspond aux fortes précipitations atmosphériques de l'automne. L'hydrologie du secteur est marquée par le contexte cévenol qui, lors d'épisodes pluvieux de très grande intensité, peut entraîner des crues très violentes mais limitées dans le temps. L'influence du climat méditerranéen se fait également sentir, ce qui se traduit par un étiage estival particulièrement sévère, notamment aux mois de juillet et août, lorsque la température atmosphérique est la plus importante.

L'hydrologie de l'Eyrieux et de ses affluents est très fortement influencée par les aménagements : les microcentrales sont très nombreuses sur le périmètre B6, ce qui engendre la mise en débit réservé d'une grande partie du linéaire hydrographique. L'Eyrieux, la Glueyre, l'Auzène, l'Orsanne et bien d'autres cours d'eau ont depuis bien longtemps été apprivoisés et leur force hydromotrice exploitée. Aujourd'hui l'activité hydroélectrique reste bien présente.

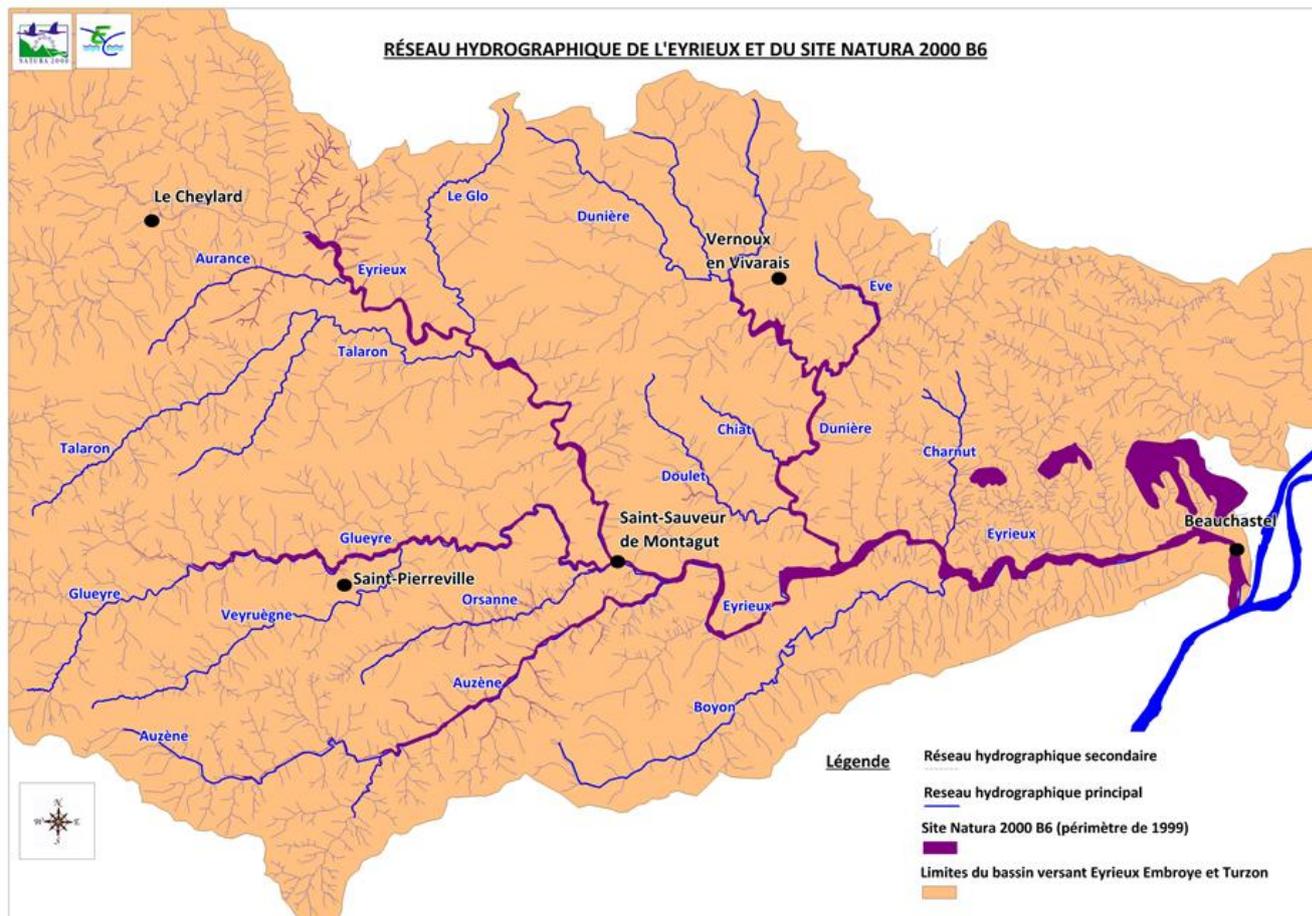


Figure 8 : Carte du réseau hydrographique du site Natura 2000 B6 (Source: G. Chevalier)

- Climat

Le bassin versant de l’Eyrieux s’étale depuis la vallée du Rhône jusqu’au haut plateau des Cévennes. De par cet étalement altimétrique, le bassin est soumis à plusieurs types de climat :

- la basse vallée de l’Eyrieux est dominée par un climat méditerranéen ;
- les versants du plateau vivarois, correspondant à la région des Boutières, voient s’affronter les climats méditerranéen et continental montagnard ;
- Le plateau des Cévennes présente un climat continental montagnard.

Les températures moyennes annuelles s’échelonnent entre 13°C au niveau du Rhône à 8°C sur le plateau vivarois. Les températures minimales se situent au mois de janvier et maximales en juillet. Sur les reliefs de la limite ouest du bassin, les températures peuvent atteindre des valeurs très basses avec un nombre de jours avec gelées sous abri qui excède la centaine par an.

Les précipitations moyennes annuelles sont proches de 1100 mm quelle que soit la station considérée. Les précipitations se produisent surtout à l’automne et au printemps sous forme d’orages pouvant être très violents (orage cévenol). Les hauteurs de pluie tombant durant ces orages peuvent approcher les valeurs des moyennes mensuelles (265 mm au Cheylard le 3 août 1963).

- Géomorphologie

Le contexte géologique de la zone d'étude correspond à la bordure sud-est du Massif Central, formé par le soulèvement du socle cristallin durant l'orogénèse hercynienne. L'intensité de l'activité magmatique caractéristique de cette période a entraîné la formation d'ensembles granitiques, nombreux en rive droite de l'Eyrieux (bassin de l'Auzène).

La rive gauche du bassin est riche en roches métamorphiques formées lors des remontées de laves volcaniques et dont l'âge est postérieur à celui des ensembles cristallins (début de l'Ere secondaire).

A la même époque, la mer gagne du terrain vers le nord et atteint le pied des reliefs volcaniques, favorisant ainsi l'apparition de formations sédimentaires. On les retrouve dans l'extrême partie sud-est du bassin sous forme de calcaire d'âge jurassique, et sous forme de grès d'âge triasique dans la partie amont du bassin du Boyon.

Datée d'une époque plus récente (Quaternaire), des dépôts colluvionnaires et alluvionnaires jalonnent par endroit la vallée de l'Eyrieux. Provenant des hautes terrasses rhodaniennes ou des coteaux environnant, les cours d'eau entraînent naturellement vers l'aval les fragments de roches arrachés au substratum et libèrent, suivant un granulo-classement, les matériaux. Dans le bas Eyrieux la vallée plus large et la pente moins marquée a permis d'importants dépôts de limons, sables, graviers et galets formant une plaine alluvionnaire.

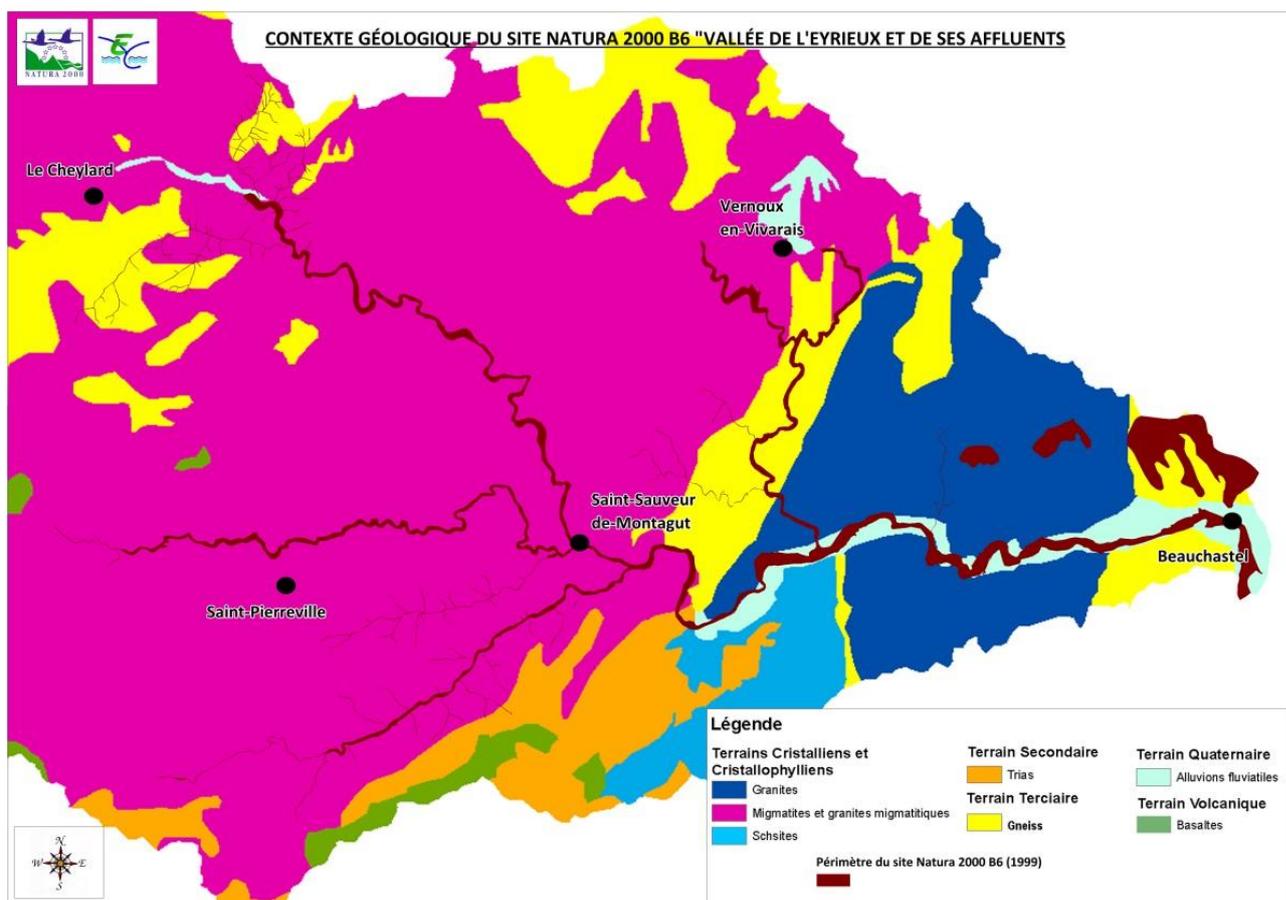


Figure 9: Carte du contexte géologique du site Natura 2000 B6 (Source: G. Chevalier)

Occupation des sols

Le site B6 est représenté majoritairement par les milieux forestiers (62%), dont la châtaigneraie, et par les surfaces toujours en herbe (29%) : pelouses et pâturages naturels/landes subalpines et prairies. Les surfaces agricoles (cultures annuelles, vergers, etc.) occupent de faibles superficies, essentiellement localisées dans la basse vallée de l'Eyrieux à la faveur d'un élargissement du lit de la rivière permettant de cultiver les terres facilement irrigables.

Sur le diagramme ci-dessous, certains types d'occupation du sol ne sont pas affichés du fait de leurs surfaces réduites correspondant à moins de 1% du site. Il s'agit des classes suivantes : végétation clairsemée, zones industrielles ou commerciales, plans d'eau et cours et voies d'eau.

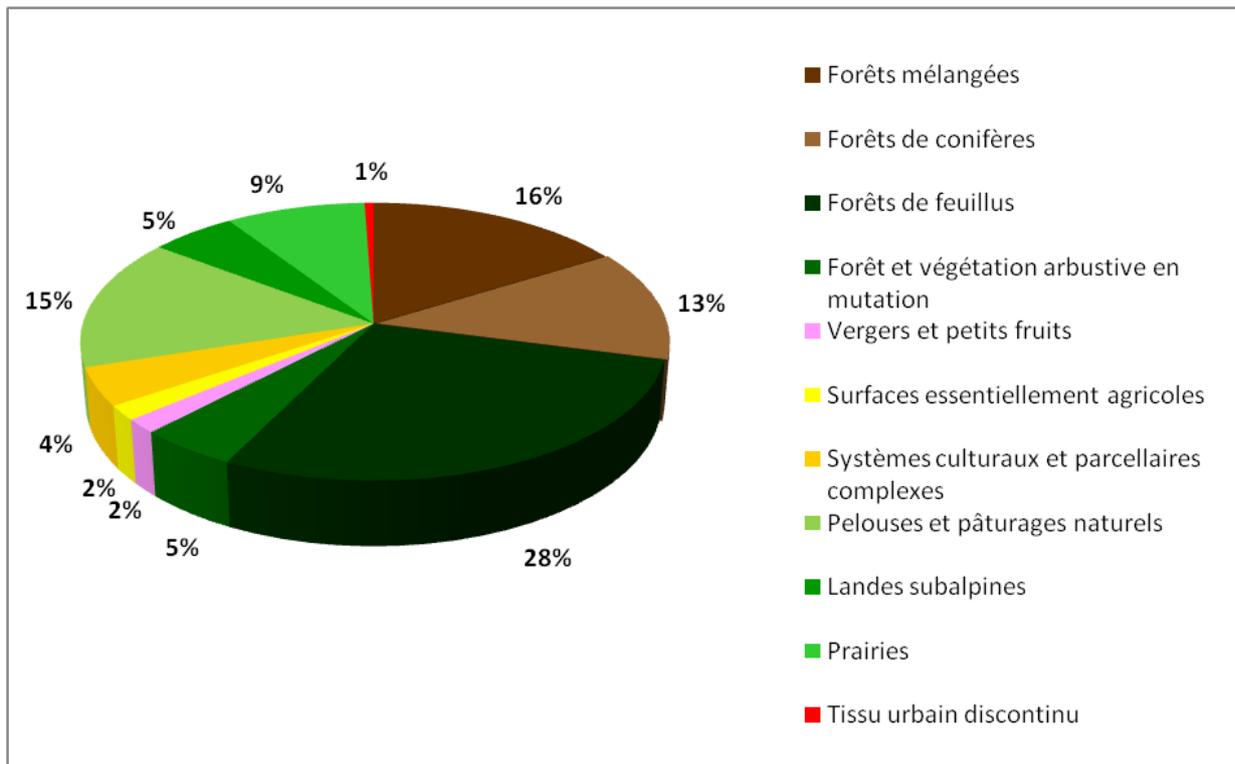


Figure 10: Occupation des sols du site Natura 2000 B6 (Source : Naturalia)

L'activité agricole

Le site B6 est localisé en centre Ardèche, il s'inscrit plus précisément sur la partie médiane et aval de la rivière Eyrieux et ses affluents. Ce territoire est marqué par un relief accidenté à climats variés, dominé par un couvert forestier. Parmi l'ensemble des occupations du territoire, l'agriculture est une activité importante. Etroitement liée à la biodiversité, elle peut en bénéficier, la modifier, et participer à son maintien et sa richesse. La réciproque est vraie, la biodiversité, à travers différents services écosystémiques qu'elle engendre (provision de ressources, régulation et support, services culturels, pollinisation, etc.), peut soutenir une agriculture alliant produit de qualité et développement durable.

a. Historique de l'agriculture dans la vallée de l'Eyrieux et ses affluents (Source : Analyse-diagnostic PNRMA)

Moyen-âge: colonisation des pentes autour des cours d'eau – aménagement en **terrasses** + châtaigniers

12^es : colonisation des hauts plateaux – **élevage** ovin et bovin

13^es : développement de la culture du **châtaignier**

17^es : Installation de moulinaages et filatures le long des cours d'eau – **sériciculture**

Terrasses établies dans le cadre d'une agriculture vivrière pour répondre à la haute densité de population, en complément de la châtaigne et la pêche

19^es : Introduction de la **pomme de terre** en rotation avec les céréales pour améliorer l'alimentation des paysans – quasiment tous les versants des Boutières sont colonisés, le pays est intensément cultivé avec une forte densité de population

Âge d'or de la châtaigne (60 000 ha en Ardèche en 1870) avant d'être délaissée (6 000 ha en 1960 – déclin démographique, culture du mûrier, maladie de l'encre, ouverture d'usines d'extraction du tanin)

Fin 19^es - début 20^es : **révolution industrielle** – **bouleversement du monde rural**

Concurrence internationale (laine d'Angleterre et soie d'Asie) + maladie des vers à soie – **fin de l'industrie de la soie** – exode rural et augmentation des surfaces cultivées par exploitation - changement des pratiques culturales (plantation arbres fruitiers sur terrains irrigables, abatage des châtaigniers malades)

20^es : migration des paysans des Boutières vers la basse vallée de l'Eyrieux – conditions climatiques et pédologiques favorables au **développement du pêcher** et liaison aux grandes villes dont le marché de consommation explose (croissance de la population ouvrière)

Période de l'entre-deux guerre : systèmes agraires diversifiés sur les pentes et hauts plateaux, pêches dans le Bas Eyrieux

Après-guerre : abandon de beaucoup de petites exploitations, cultures sur terrasses laborieuses peu à peu envahies par la lande, châtaigniers abattus et remplacés par des pins, **fermeture des voies ferrées (1968)**. 1949 : mise en place du Syndicat des Producteurs de Châtaignes de l'Ardèche pour la sauvegarde et la revalorisation des châtaigneraies

1970 – 1990 : **Arrêt des collectes de lait** dans les Boutières – fin du lait remplacé par l'élevage ovin/bovin ; **crise de la pêche** (concurrence et chute des cours de la pêche) – changement des systèmes de production du Bas Eyrieux vers maraîchage et/ou diversification (élevage, autres arbres fruitiers, etc.) ; renaissance de la châtaigneraie et repeuplement des pentes par les **néo-ruraux** (systèmes très intensifs en travail, diversifiés et à valeur ajoutée, valorisation de petites surfaces)



Figure 11: Plantation de jeunes pêcheurs dans les années 1930 (Source : <http://ardecol.inforoutes.fr/>)

1990 – 2010 : Développement des signes officiels de la qualité et de l'origine et systèmes actuels

...

b. Evolution de l'agriculture du site B6

Les données fournies par le recensement AGRESTE de 2010 ne sont pas exhaustives : certaines d'entre elles sont soumises au secret statistique. Les éléments décrits ci-après sont donc partiels.

Les données présentées ici proviennent du recensement AGRESTE de 2010, des données de l'INSEE et de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche. Les données statistiques étant à l'échelle communale, elles reflètent les grandes tendances évolutives du territoire. Les données suivantes reflètent l'évolution de l'agriculture sur l'ensemble des communes du site B6.

• Les exploitations agricoles

A l'image de la diminution du nombre d'exploitations sur les communes - 55% en 20 ans, les emplois liés au milieu agricole ont également chuté de 60%.

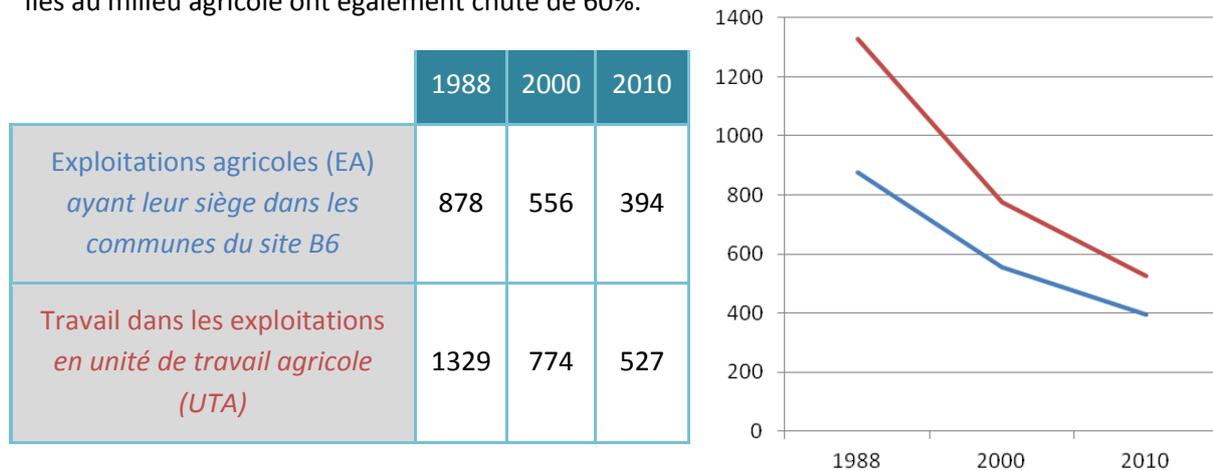


Figure 12: Evolution de l'agriculture depuis 1988 (Source : Naturalia)

• Les surfaces agricoles

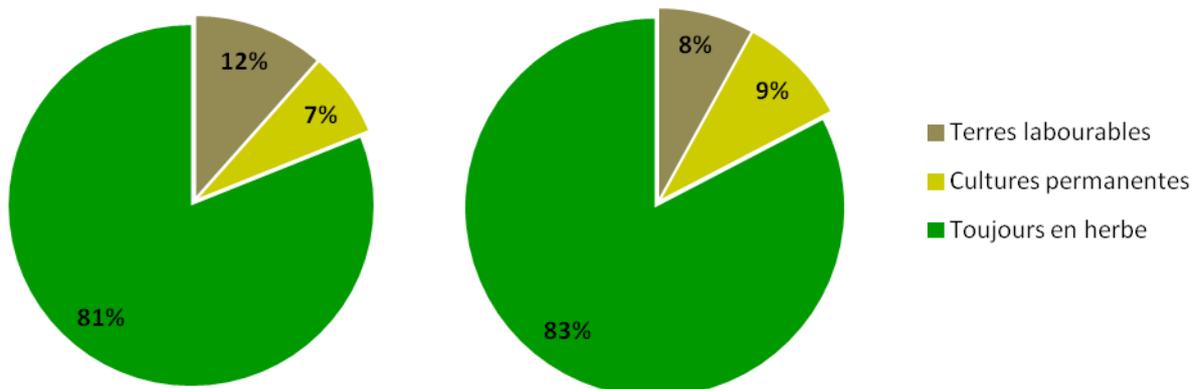
Les données ci-dessous démontrent la particularité de l'agriculture sur ce territoire par rapport aux évolutions constatées à l'échelle du département ardéchois :

- 1/4 des surfaces communales sont occupées par des milieux agricoles ;
- La surface moyenne par exploitation est passée de 16 à 34 ha en 20 ans ;
- La SAU a peu fluctué depuis le recensement de 1988 : - 7% en 20 ans. Elle a augmenté dans les années 2000 (+ 1 000ha) et a diminué en 2010 (- 2 000 ha) ; Ces variations sont dues à une augmentation de la surface toujours en herbe en 2000 suivie d'une baisse en 2010. Les communes ayant connu les plus grandes fluctuations sont Pranles, Saint-Etienne-de-Serre, Beauvène et Saint-Pierreville.
- La proportion de surface toujours en herbe et de cultures permanentes est relativement constante ;
- La superficie des terres labourables a baissé de 35 % en 20 ans.

Malgré cette apparente stabilité surfacique, de nombreux bouleversements ont lieu sur le territoire. Ils diffèrent selon les dynamiques communales mais se rassemblent autour d'un même constat :

Surface Agricole Utile en 1988

Surface Agricole Utile en 2010



| | 1988 | 2000 | 2010 |
|----------------------|--------------|--------------|--------------|
| Terres labourables | 1639 | 1180 | 1057 |
| Cultures permanentes | 1059 | 1098 | 1240 |
| Toujours en herbe | 11 599 | 12 840 | 10 974 |
| SAU Totale | 14383 | 15175 | 13447 |

Figure 13: Evolution de la Surface Agricole Utile depuis 1988 (Source: Naturalia)

Terres labourables : superficie en céréales, cultures industrielles, légumes secs et protéagineux, fourrages (hors superficie toujours en herbe), tubercules, légumes de plein champ, jachères.

Cultures permanentes : superficie en vignes, vergers, pépinières ornementales, fruitières et forestières, cultures de miscanthus, jonc, mûrier, osier, arbre truffier, à laquelle s'ajoute la superficie en arbres de Noël en 2010.

Toujours en herbe : Surfaces herbagères en couvert permanent ou spontané (hors prairies temporaires ou artificielles) = prairies naturelles ou permanentes (PN) + landes/parcours (LD)

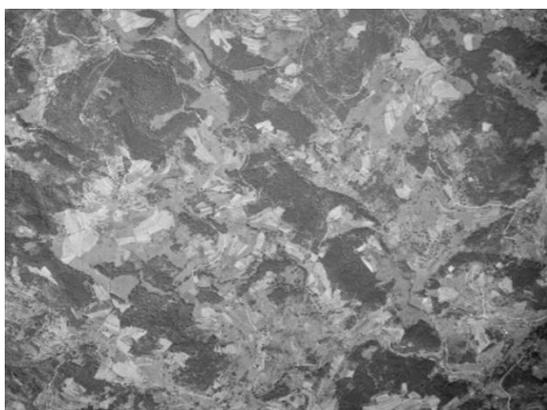


Figure 14: Photo aérienne du secteur du Doulet 1984 (Source : Naturalia)

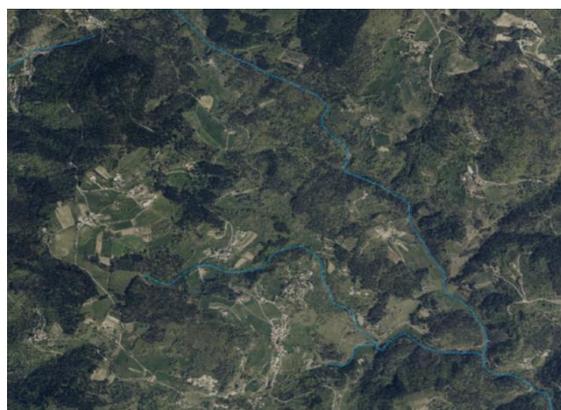


Figure 14: Photo aérienne du secteur du Doulet 2011 (Source : Naturalia)

- **L'économie agricole**

La polyculture et l'élevage reste l'orientation la plus courante sur le territoire.

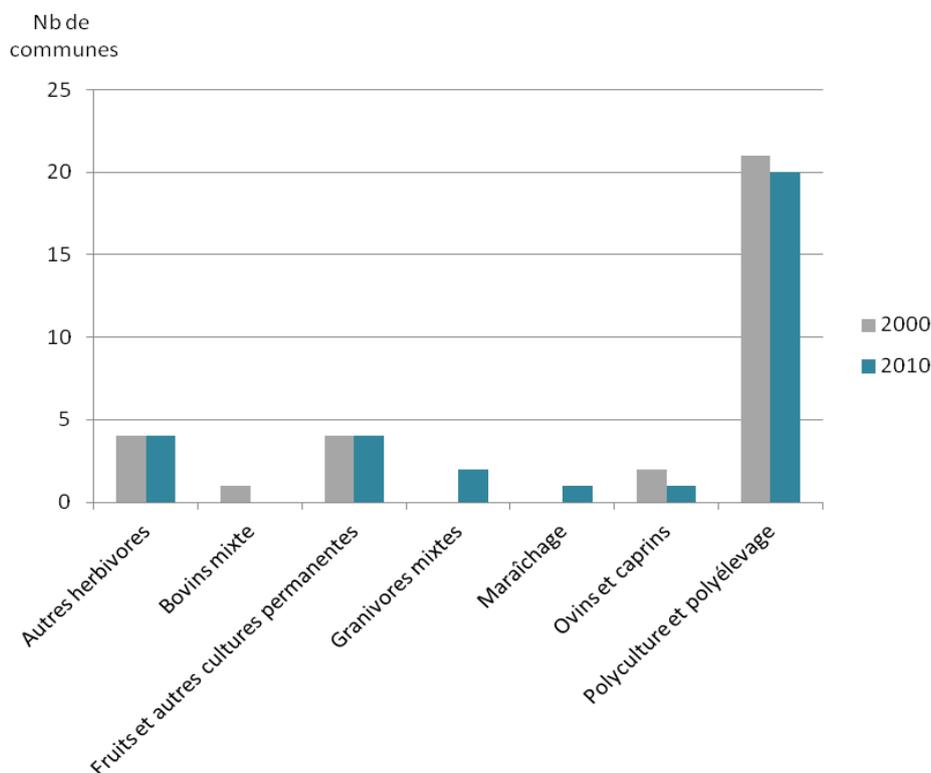


Figure 15: Evolution des orientations technico-économiques des communes (Source: AGRESTE 2010)

- **Les informations issues du Registre Parcellaire Graphique de 2013**

L'analyse des données fournies par le biais des déclarations annuelles à la PAC ne peut être considérée comme exhaustive. Ces données permettent toutefois de connaître plus localement les différentes cultures présentes sur le territoire à une période donnée (janvier 2013). La cartographie des habitats naturels réalisée entre 2013 et 2014 par Naturalia dans le cadre du DOCOB du site B6 permettra de connaître la surface de terre agricole présente.

Sur l'ensemble des communes

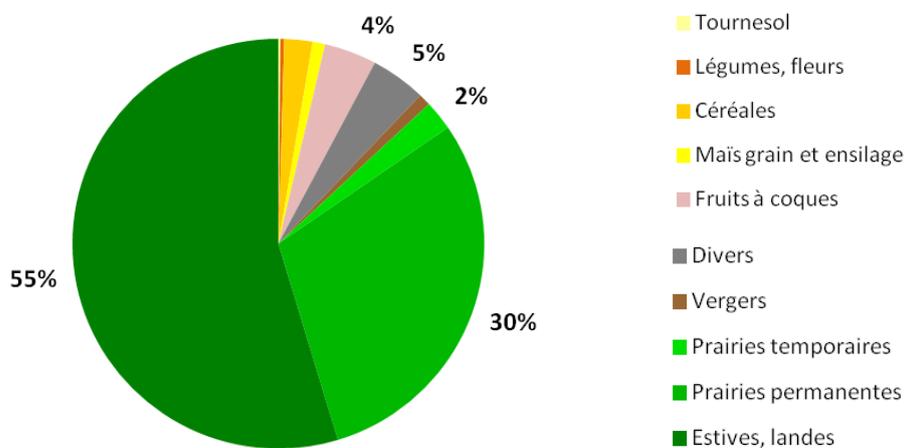


Figure 16 : Nature des parcelles agricoles déclarées à la PAC en 2013 (Source: PRODIGE RPG)

| Type de culture | Surface | Type de culture | Surface |
|-------------------------------|---------|------------------------|----------------|
| Gel | 0,2 | Tournesol | 19,4 |
| Autres gels | 2,7 | Légumes, fleurs | 37,4 |
| Protéagineux | 0,7 | Prairies temporaires | 292,4 |
| Vignes | 0,7 | Blé tendre | 71,6 |
| Fourrage | 6,9 | Maïs grain et ensilage | 124,9 |
| Indéterminé | 27 | Vergers | 121 |
| Autres cultures industrielles | 193,6 | Fruits à coques | 515,6 |
| Légumineuses à grain | 0,2 | Divers | 503,6 |
| Orge | 11,7 | Prairies permanentes | 3755,4 |
| Autres céréales | 193,6 | Estives, landes | 6858,7 |
| Total général | | | 12546,1 |

Tableau 2: Détail des types de culture présents sur les communes (Source: *PRODIGE RPG 2013*)

c. Les systèmes agricoles actuels

Tout au long de son histoire, et aujourd’hui encore, la vallée de l’Eyrieux et ses affluents s’est caractérisée par une grande diversité des systèmes agricoles adaptés aux particularités topographiques et climatiques du territoire : élevage, châtaigneraie, arboriculture, sériciculture... Cette variabilité, entre et au sein des différents agrosystèmes, participe à la richesse du territoire avec une production extensive et de qualité. L’activité agricole locale, à la différence de certaines régions françaises telles que la Beauce, ne s’inscrit pas dans un système productiviste mondialisé. La qualité des produits, les activités variées au sein même d’une exploitation, et les réseaux locaux sont une force. Cette diversité engendre une plus grande stabilité et présente un atout assurant une meilleure résilience des systèmes face aux aléas (changement climatique, maladies, indésirables, variations des marchés, etc.).

L’étude portant sur les perceptions et enjeux liés à l’agriculture et à la biodiversité, une présentation des principaux systèmes agricoles existants sur le territoire est primordiale pour comprendre le contexte local. Il a été jugé en comité technique que cette description ne nécessitait pas d’être détaillée au point de rendre compte de chaque exploitation visitée ; l’intérêt ici étant de décrire les grands ensembles présents. Néanmoins, les points de détail considérés comme importants seront mentionnés dans la partie liée à l’analyse des résultats.

Globalement, les différents systèmes agricoles correspondent à une répartition en fonction des grands ensembles topographiques présents sur le territoire : hauts plateaux, pentes et bas de vallée. La description qui suit adopte donc cette logique territoriale et présente les agrosystèmes caractéristiques des principaux ensembles topographiques. Elle s’appuie sur les rencontres et témoignages récoltés lors de l’enquête, ainsi que la bibliographie développée tout au long du stage, notamment l’analyse-diagnostic de l’agriculture faite par le PNRMA (2010). Cette description représente une majorité non exhaustive des exploitations agricoles locales.

- **Les hauts plateaux des Boutières** – zone montagneuse

Communes : Saint-Genest-Lachamp, Ajoux, Issamoulenc, Saint-Julien-du-Gua, Saint Pierreville, Accons, Beauvène, Chalencon, Gilhac et Bruzac, La Voulte-sur-Rhône, Saint-Julien-Leroux, Saint-Michel-d’Aurance (+ quelques communes à la marge avec de petites surfaces agricoles : Les Nonières, Saint-Christol, Saint-Barthelemy-le-Meil)

Caractéristiques agroécologiques : Zone vallonnée de haute altitude (> 900m) à reliefs doux. Qualités agronomiques limitées, contraintes climatiques : étés secs et hivers rigoureux, période végétative courte – parcours de pâtures, herbe, landes et grandes forêts domaniales de hêtres ou d’épicéas.

Système de production : systèmes de production **ovin et bovin** à viande et une activité complémentaire : bois de chauffage, myrtilles, châtaignes, gîte, etc.

Les systèmes de production ovin se composent généralement d’un troupeau de grande taille (150 à 300 brebis) avec une activité complémentaire ou un élevage bovin allaitant pour la vente de brouillards, si le relief le permet. La commercialisation est généralement faite en circuits longs pour la viande (coopérative) et en vente directe pour les petites productions (myrtilles, bois). Le troupeau est en pâture du printemps à l’automne. Les exploitations sont autosuffisantes en fourrage mais achètent des aliments complémentaires pour les bêtes.

Les grands replats des Boutières présentent des systèmes similaires ainsi que des élevages de veaux sous la mère complétés par le ramassage de quelques hectares de châtaigniers. Ces systèmes dégagent de faibles revenus. Les faibles cours de la viande ne couvrant pas les coûts de production, les subventions sont indispensables à la survie d’une telle activité.



Figure 18: Vue panoramique sur les hauts plateaux à Saint-Julien-du-Gua (Source: G. Chevalier)



Figure 17: Pastoralisme et mosaïque d'habitats à Saint-Julien-du-Gua (Source : *Naturalia*)



Figure 20: Lande à genêts et prairie de fauche à Saint-Genest-Lachamp (Source: *G. Chevalier*)

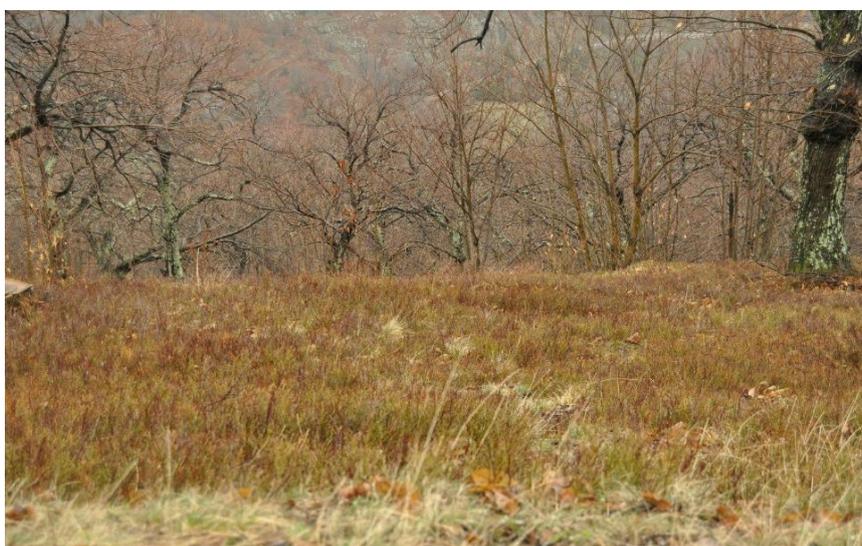


Figure 21: Myrtilliers et châtaigniers (Source: *G. Chevalier*)

Le plateau de Vernoux est à différencier de cette zone de hauts plateaux, bien que s’y rapprochant le plus (des trois systèmes présentés). Celui-ci est caractérisé par un plateau étendu aux qualités agronomiques bien supérieures à celles des hauts plateaux des Boutières. Situé sur la partie amont du bassin versant de la Dunière, il est le principal centre d’activité du secteur et regroupe environ 85% des exploitations agricoles du bassin versant dont l’activité principale est l’élevage, majoritairement l’élevage bovin. Les terres y sont plutôt planes et favorables à l’implantation de prairies naturelles et de cultures fourragères (maïs, sorgho,...). On y trouve également de l’arboriculture (abricots, cerises, châtaignes) et des petits fruits (framboises, mures, groseilles) en complément généralement d’un élevage. Les communes du site B6 situées en partie sur ce secteur sont les suivantes : Vernoux-en-Vivaraïs, Saint-Julien-Labrousse, Silhac et, à la marge, Saint-Michel-de-Chabrilanoux et Saint-Maurice-en-Chalencon.



Figure 18: Arboriculture à Châteauneuf-de-Vernoux (Source: G. Chevalier)



Figure 193: Elevage bovin et cultures fourragères à Vernoux-en-Vivaraïs (Source: G. Chevalier)

- **Les pentes et replats des Boutières**

Communes : Gluiras, Saint-Pierre-ville, Albon, Saint-Julien-du-Gua, Issamoulenc, Ajoux, Creysseilles, Pranles, Saint-Sauveur-de-Montagut, Saint-Maurice-en-Chalencon, Saint-Michel-de-Chabrillanoux, Saint-Vincent-de-Durfort, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Julien-Labrousse, Accons, Beauvène, Chalencon, Gilhac et Bruzac, Silhac, Saint-Julien-Leroux (+ quelques communes à la marge avec de petites surfaces agricoles : Les Nonières, Saint Christol, Saint-Barthelemy-le-Meil, Saint-Michel-d'Aurance)

Caractéristiques agroécologiques : Vallées très encaissées, pentes et versants très raides parfois entrecoupés de petits replats de mi-pente – châtaignier largement présent.

Systèmes de production : systèmes de production **ovin et châtaigne**, bovin viande, caprin laitier, châtaignes, transformation, maraîchage diversifié, arboriculture.

Les secteurs de pentes présentent une grande diversité de systèmes (diversité entre exploitations et au sein même d'une exploitation) avec des variations tant dans la taille et la composition des troupeaux (ovin, bovin, caprin) que dans les systèmes de commercialisation (vente directe, coopératives, etc.) ou les activités complémentaires (transformation, diversification, etc.), intégrant presque toujours un atelier châtaigne.

Une majorité des productions est orientée à la fois vers l'élevage ovin et le ramassage des châtaignes. On trouve également quelques élevages bovins à viande et caprins laitiers. Tout comme les zones des hauts plateaux, ces systèmes sont autosuffisants en fourrage, produits sur les plateaux et replats, en bas de vallée, ou dans la vallée du Rhône. Les bêtes suivent des parcours de pâtures participant ainsi au maintien des paysages ouverts. Les pratiques de l'écobuage sont indispensables à ces systèmes pour l'entretien de zones de pentes non mécanisables contre l'enfrichement. Les aides européennes composent l'essentiel du revenu de ces systèmes, avec un apport complémentaire des ateliers de châtaigne.

L'activité liée à la châtaigne a une grande importance sur le territoire, bien connu pour sa Châtaigne d'Ardèche. Ce fruit, issu d'une culture ancestrale et d'un terroir, représente une richesse économique et culturelle considérable pour les agriculteurs. Ainsi, la culture de la châtaigne, qui avait été délaissée, a repris de l'importance et assure de bons rendements à faible coût tout en valorisant un patrimoine local. Elle est assurée par une majorité d'agriculteurs, toutes activités confondues.

Dans certains cas, une diversification des productions et/ou une activité annexe assurent également un revenu complémentaire, notamment pour les petits troupeaux ne percevant que très peu de subventions. Ainsi, de nombreux systèmes de transformation et de valorisation des produits sont présents sur le territoire : transformation de châtaignes, transformation fromagère, maraîchage diversifié, arbres fruitiers, etc. Ces systèmes s'inscrivent généralement dans un schéma de vente directe ou semi-directe (en coopératives) et permettent de dégager un revenu intéressant sur de faibles surfaces. On assiste à une dynamique d'installation autour de ce type de productions diversifiées, tout particulièrement sur la commune de Saint-Etienne-de-Serre.

L'ensemble de ces systèmes participe à l'entretien du paysage et la diversité des activités permet une valorisation du patrimoine local : châtaigneraies, terrasses, prairies, vergers, etc.



Figure 24: Prairie de fauche sur terrasses à Gluiras (Source : G. Chevalier)

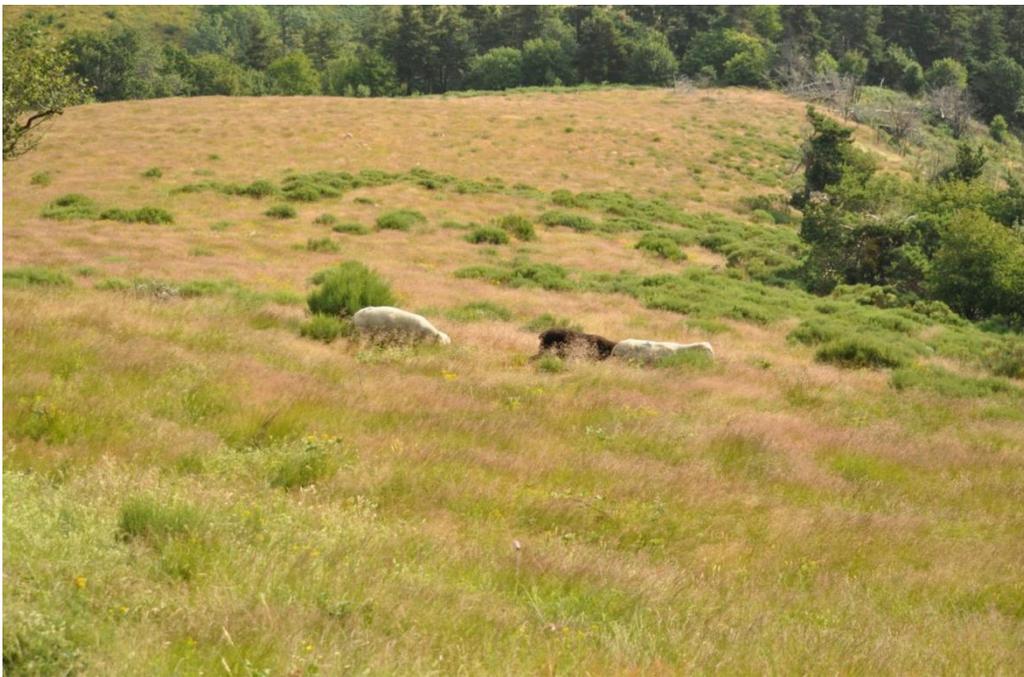


Figure 25: Elevage ovin à Saint-Julien-du-Gua (Source: G. Chevalier)



Figure 20: Cultures et vergers à Saint-Etienne-de-Serre (Source: G. Chevalier)



Figure 21: Elevage ovin à Issamoulenc (Source: G. Chevalier)



Figure 22: Châtaignier sur les pentes de Gluiras (Source: G. Chevalier)



Figure 23: Châtaigneraies et terrasses des Boutières à Ajoux (Source: G. Chevalier)

- **Le bas de vallée**

Communes : Saint-Sauveur-de-Montagut, Les Ollières-sur-Eyrieux, Dunières-sur-Eyrieux, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, Saint-Laurent-du-Pape, Beauchastel, Etoile-sur-Rhône, Chalencan, La Voulte-sur-Rhône

Caractéristiques agroécologiques : Zone de basse altitude en bord de l’Eyrieux et jusqu’aux premières pentes, souvent encaissée et étroite mais s’élargit parfois en petites terrasses alluviales. Sols relativement profonds composés d’alluvions. La vallée est abritée et présente des hivers doux et étés chauds et secs mais l’eau de surface reste accessible – terrasses alluviales et bas des versants plantés en vergers ou cultivés (maraîchage), hauts versants boisés de châtaigniers, pins maritimes, chênes verts ou pin d’Alep.

Systèmes de production : systèmes diversifiés maraîchage, arboriculture, élevage.

La basse vallée de l’Eyrieux, longtemps marquée par la culture du pêcher, a su développer des systèmes diversifiés jouant sur la pente et l’exposition, déplaçant les troupeaux et étageant les cultures en fonction des saisons et du marché.

Les bords de cours d’eau présentent des terrains plats et un accès à l’eau. Ils sont généralement marqués par une activité de culture fruitière diversifiée et étalée sur la saison : cerises, abricots/pêches, pommes, kiwis, etc. Cette diversification permet d’obtenir un revenu intéressant sur de petites surfaces tout en limitant les risques liés à de mauvaises récoltes. La commercialisation est variée : grossistes, coopératives, vente directe, etc. Les arboriculteurs ne percevant pas, ou très peu d’aides, ils sont très dépendants du marché et de la concurrence des régions plus productives. Une valorisation des produits et/ou vente directe peut alors s’avérer indispensable pour assurer la durabilité économique des productions mal valorisées en circuits longs.

Ces zones sont également marquées par la production de pommes de terre primeurs et le maraîchage sur terrasses, adaptés à des surfaces cultivables limitées et nécessitant beaucoup de travail manuel. Les agriculteurs ont une base culturale de légumes primeurs complétée par quelques hectares de châtaigniers, de petits fruits, et/ou d’arbres fruitiers. On trouve parfois une petite activité d’élevage (ovin, volaille) permettant une autonomie en fumier, un maintien des paysages ouverts et un revenu complémentaire.

Le **travail sur terrasses** est très développé dans ces zones. Ces « *faïsses* » font partie intégrante du patrimoine local et constituent un des exemples les plus significatifs des paysages culturels vivants européens. Si de nombreuses terrasses ont été abandonnées au cours du temps, en témoigne les murs éventrés et reboisés observables dans toute la vallée, certaines terrasses sont encore bien entretenues, notamment sur ces secteurs de basse vallée ainsi que sur quelques secteurs de pentes. Les terrasses requièrent un entretien régulier et laborieux pour remonter les murets effondrés lors de fortes précipitations et les maintenir en état contre l’embroussaillage et l’érosion. Ces systèmes présentant de nombreuses contraintes agricoles (travail intensif et manuel, mécanisation difficile voire impossible, parcelles de petites tailles, ...), ils misent sur des productions à haute valeur ajoutée permettant à l’agriculteur de tirer un revenu acceptable de sa production : maraîchage, pommes de terres primeurs, arboriculture, etc. L’agro-système des terrasses est un aménagement polyvalent, avec des rôles de conservation des sols et de lutte contre l’érosion reconnus. La qualité

du sol des terrasses reste médiocre en général, et le seul avantage qu'il présente c'est son épaisseur. Les terrasses ont alors un effet sur la gestion de l'eau : la profondeur de sol présente un potentiel d'infiltration et de stockage important localement, limitant les ruissèlements de surface et l'érosion (augmentation du temps de retour des eaux de pluies au cours d'eau). Cette action est renforcée par les cultures qui induisent une couverture végétale adaptée, en équilibre avec les ressources en eau.



Figure 24: Arboriculture en bord d'Eyrieux à Saint-Julien-Labrousse (Source : Guillaume Chevalier)



Figure 26: Terrasses cultivées sur le bassin versant de l'Eyrieux (Source: G. Chevalier)



Figure 25: Terrasses agricoles en bord d'Eyrieux (Source : G. Chevalier)

Ainsi, on observe un parallèle entre le bas de vallée où les cultures dominent et sont parfois complétées par une petite activité d'élevage, et les secteurs de pentes, majoritairement orientés vers l'élevage avec des activités annexes plus « végétales ». Les exploitations agricoles sont diversifiées et présentent globalement un système extensif et une production de qualité répondant aux contraintes topographiques.

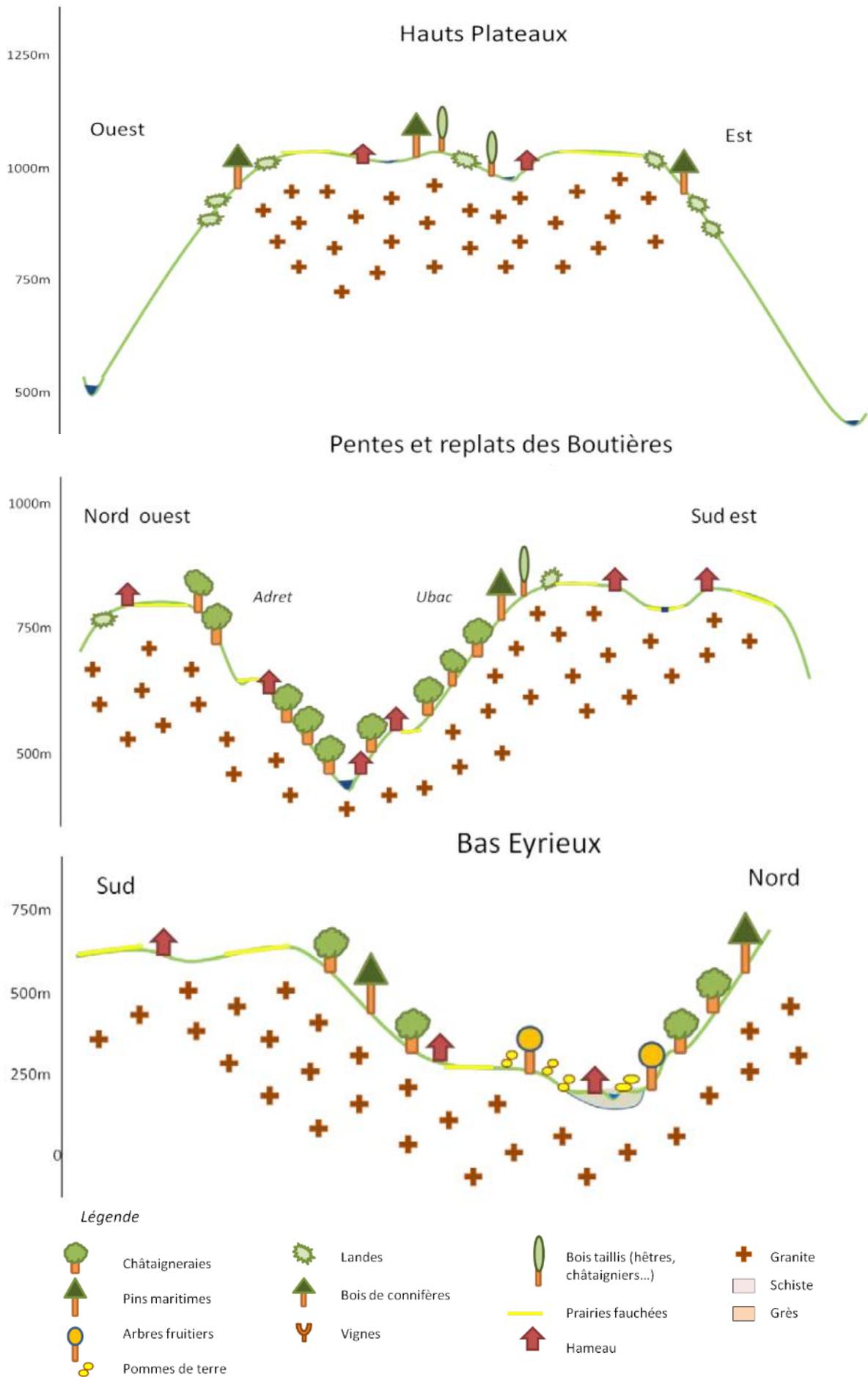


Figure 27: Toposéquences des zones agroécologiques (Source : Diagnostic agraire PNRMA)

La biodiversité

Définition

La biodiversité est définie comme la diversité de toutes les formes du vivant. Elle regroupe trois niveaux d'organisation interdépendants : la diversité écologique (diversité des écosystèmes), la diversité spécifique (diversité des espèces animales et végétales), la diversité génétique (richesse des gènes au sein d'une même espèce ou d'une population d'espèces).

Le terme « biodiversité » s'est popularisé à la suite du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, avec l'adoption de la Convention sur la Diversité Biologique, engageant les pays signataires à protéger et restaurer la diversité du vivant. L'objectif de protection de la biodiversité conduit à repenser les relations entre les êtres humains et la nature, montrer et expliquer l'interdépendance et la complexité des relations entre l'homme et son environnement.



Figure 28: Orthétrum bleuissant (*Orthetrum coeruleum*)
(Source: G. Chevalier)

Destruction et fragmentation des habitats, homogénéisation des paysages, pollution, changement climatique, surexploitation des ressources,... L'érosion de la biodiversité a des causes multiples très souvent associées à une activité humaine inadaptée. Une perte de biodiversité engendre une perte de fonctionnalité des écosystèmes et des services vitaux fournis par les écosystèmes à l'homme. Les motifs pour la protection de la biodiversité sont alors nombreux : éthiques, patrimoniaux, agronomiques, économiques, etc. Ils sont liés à la notion de « services rendus » par l'environnement (notion popularisée par l'ONU en 2005 dans le *Millenium Ecosystem Assessment*) :

- **Provision en ressources** – eau douce, aliments, matières premières, ressources génétiques...
- **Régulation** (équilibres physico-chimiques de la biosphère) – climat, qualité des eaux et des sols, fertilité et protection des sols, régulation du cycle hydrologique, absorption et décomposition des polluants, régulation des maladies...
- **Support** (nécessaire à la production des autres services écosystémiques) – formation des sols, cycle des éléments nutritifs, pollinisation...
- **Services culturels** – récréatifs, spirituels, esthétiques, éducatifs, patrimoine culturel, etc.

La biodiversité évolue dans l'espace et dans le temps, selon l'échelle à laquelle on se place. Les milieux naturels régulent et contrôlent de nombreuses fonctions écologiques d'où découlent les services rendus par l'environnement. La préservation de la biodiversité est indispensable au maintien de l'équilibre vivant sur terre et requiert une gestion adaptée des territoires et activités anthropiques. La perte de biodiversité observable actuellement et les changements de l'environnement qui y sont liés sont plus rapides qu'à aucune période de l'histoire de l'humanité. De nombreuses populations animales et végétales sont en déclin. Si la disparition d'espèces fait partie du cours naturel de l'histoire de la Terre, l'activité humaine a accéléré le rythme d'extinction jusqu'à

atteindre une crise biologique. Ainsi, la préservation de la biodiversité est un enjeu global qui nous concerne tous et déterminera l'avenir de l'humanité.

La biodiversité du site B6 en lien avec l'agriculture

La vallée de l'Eyrieux et ses contreforts affichent une dominance de végétations liées au substrat siliceux mais également de manière plus ponctuelle aux structures basaltiques subaffleurantes. Bien que relativement homogène sur le plan géologique, l'étagement des végétations est particulièrement diversifié, allant des basses plaines de la vallée du Rhône représentées par des vergers, jusqu'aux plateaux ardéchois, où l'activité pastorale permet l'entretien des milieux ouverts, en passant par les serres où la castanéiculture prédomine. De même, une forte variation des agencements écologiques favorise l'installation d'une large gamme de formations végétales et des cortèges faunistiques associés.

Le constat de l'évolution du monde agricole sur les 33 communes du site B6 depuis 1988 fait état d'une baisse de presque 60% du nombre d'exploitation entraînant la même part de diminution en unité de travail agricole (AGRESTE 2010). Cette déprise n'a pas entraîné à l'échelle du site B6 de baisse notable de la surface agricole utilisée, ce qui démontre la forte augmentation des superficies rattachées à chaque exploitation.

- **Agropastoralisme**

Le maintien d'une activité pastorale dans le périmètre B6 constitue un élément régulateur dans la dynamique de la végétation. Ici, elle y favorise une diversité des assemblages paysagers à l'origine de la présence d'une diversité faunistique importante tant du point de vue du nombre d'espèces que de la valeur patrimoniale de certains éléments. Plus de 90% de la Surface Agricole Utilisée (SAU) du site déclarée à la PAC en 2013 sont des surfaces toujours en herbe (Estives/landes, prairies permanentes/temporaires).

Toutefois, la déprise généralisée du pastoralisme peut causer des bouleversements dans les habitats ouverts et semi-ouverts qui se maintenaient essentiellement par ce biais. Rappelons que l'activité humaine du pâturage ovin ou caprin remplace l'action ancienne des grands troupeaux d'herbivores disparus de longues dates dans notre pays. La conséquence principale est le retour d'une succession végétale naturelle qui tend vers un embroussaillage progressif pour aboutir à la dominance d'une strate boisée. Sur le site B6, plusieurs espèces de papillons se maintiennent désormais difficilement comme le Mercure (*Arethusana arethusana*), l'Hermite (*Chazara briseis*), l'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*), ou l'Azuré des orpins (*Scolitantides orion*). Tous sont menacés par l'embroussaillage de leurs habitats. Le Dectique des Brandes (*Gampsocleis glabra*) est une sauterelle qui connaît également une forte régression en raison de la disparition des landes ouvertes. Elle est considérée comme fortement menacée d'extinction sauf pour les populations du domaine subméditerranéen languedocien (Cévennes, Causses) qui se maintiennent dans les landes à genêt.



Figure 29: Azuré des orpins
(Source : G. Chevalier)



Figure 30: Lézard ocellé
(Source: G. Chevalier)

Concernant la faune vertébrée, la guildes des oiseaux macro-insectivores y est particulièrement représentée avec divers éléments avifaunistiques singuliers comme le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), l'Alouette lulu (*Lullula arborea*), ou encore l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*). Le maintien d'habitats naturels à dominante herbacée favorise des espèces de reptiles comme le Lézard ocellé (*Timon lepidus*) ou le Seps strié (*Chalcides striatus*) qui se trouvent en limite de leur aire de distribution septentrionale. La conjonction d'une disponibilité en habitat ouvert et d'une biomasse en invertébrés justifient également d'une activité chiroptérologique développée. En effet, certaines espèces patrimoniales comme le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) ou le Petit Murin (*Myotis blythi*) exploitent largement les habitats entretenus par le pâturage pour leur recherche alimentaire.

- **Cultures (céréalières, vergers, maraîchage)**

Ce type d'agriculture est marginal au sein du périmètre étudié. Il représente moins de 15% de la surface agricole utilisée (RPG 2013). Il s'exprime essentiellement à la faveur des plaines alluviales situées dans le tronçon aval de l'Eyrieux sous l'influence du sillon rhodanien. La représentativité comme la diversité des types agricoles ne permettent pas dans ce cas l'établissement d'une communauté animale spécifique et à valeur patrimoniale. Sous l'influence d'habitat connexe (ripisylve, boisement,...), un pool d'espèces exploite ces habitats à la faveur de leur déplacement fonctionnel ou de l'utilisation des micro-habitats résiduels non voués aux activités agricoles. Pour les éléments les plus remarquables, il convient de citer le Milan noir (*Milvus migrans*) et la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) en survol alimentaire régulier.

Ces parcelles agricoles et leurs abords immédiats sont généralement peu prisés par l'entomofaune patrimoniale et par une importante diversité biologique en général. Les pratiques agricoles peuvent jouer sur plusieurs de ces facteurs pour minimiser leur impact environnemental et favoriser une biodiversité commune. Ce sera notamment par le biais d'un commerce de proximité favorisant les petites exploitations et la polyculture et de pratiques respectueuses de l'environnement (divers labels d'Agriculture Biologique empêchant l'emploi de pesticides, réduction du labourage mécanique, culture d'essences adaptées au climat local). Un certain respect de ces pratiques peut favoriser le retour ou le maintien d'une entomofaune diversifiée dans l'environnement immédiat voire même d'espèces patrimoniales. Ainsi, la Diane (papillon) est réputée fréquenter les bords de fossés des parcelles agricoles. De même, l'Agrion de Mercure (libellule), sensible aux pollutions aquatiques et exigeant en termes d'habitats, peut développer de belles populations dans les canaux agricoles.



Figure 31: Diane (*Zerynthia polyxena*)
(Source: G. Chevalier)

Enfin, la question des vergers fleuris fait ressortir une problématique transversale d'actualité, à savoir le fort déclin de l'apiculture. Ce déclin multifactoriel peut être imputé à différents arguments comme l'emploi des pesticides, la monoculture, le remembrement, l'arrivée de parasites – cas du Varroa (*Varroa jacobsoni*) – ou de prédateurs comme le Frelon asiatique (*Vespa velutina*).

Les enjeux

| AGROSYSTEMES | CONSTAT | BIODIVERSITE FONCTIONNELLE | ELEMENTS PRECIS DE BIODIVERSITE | RISQUES POTENTIELS | PRECONISATIONS DE GESTION |
|------------------------------------|---|---|---|---|---|
| Castanéculture et fruitiers | Elément clé de l'organisation paysagère du site | Cortèges saproxylophages riches dans les vieux vergers et taillis de châtaigniers. Importance pour les insectes pollinisateurs (sous réserve des traitements phytosanitaires réalisés), afin de maintenir une apiculture de qualité sur le territoire. | Avifaune : Bondrée apivore Invertébrés : Lucane cerf-volant, Grand capricorne Chiroptères : Murin de Bechstein, Grand Murin, Barbastelle, Grande Noctule, Murin de Brandt Habitats naturels : 9260 - Forêts de <i>Castanea sativa</i> ; | <ul style="list-style-type: none"> • Une exploitation intensive qui empêcherait le vieillissement des boisements • Introduction de conifères (Ajoux, St-Julien du Gua) • Abandon généralisé de la castanéculture en Ardèche | Conservation des surfaces de châtaigniers exploités, tout en préservant des îlots de vieillissement permettant ainsi une hétérogénéité des habitats. |
| Agro-pastoralisme | Elément régulateur de la dynamique de la végétation. Permet une diversité des assemblages paysagers. | Plusieurs espèces de papillons se maintiennent difficilement du fait de l'embroussaillage de leurs habitats par abandon des pratiques. Milieux indispensables à la faune vertébrée telle que les oiseaux macro-insectivores (Bruant ortolan, Alouette lulu, etc.), les chauves-souris (alimentation, déplacement). Certaines espèces nichent au sol, comme notamment le Buzard cendré dans les landes à genêts. De même, les reptiles comme le Seps strié ou le Lézard ocellé dépendent de la présence de milieux à dominance herbacée avec présence de gîte (murets en pierre, etc.). | Avifaune : Bruant ortolan, Alouette lulu, Pie-Grièche écorcheur, Fauvette pitchou, Circaète Jean-le-Blanc, Bondrée apivore, Buzard cendré, Milan royal. Chiroptères : Petit Murin, Petit et Grand Rhinolophe, Minioptère de Schreibers Invertébrés : Mercure, Azuré des orpins, Azuré du serpolet, Hermite, Dectique des Brandes, Criquet de l'Aigual Reptiles : Lézard ocellé Habitats naturels : 6410 - Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae). 4030 - Landes sèches européennes ; 5120 - Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i> ; 6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) ; 6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>). 6520 - Prairies de fauche de montagne. | <ul style="list-style-type: none"> • Abandon du pâturage favorisant l'embroussaillage et la disparition de pelouses sèches et de landes. (Saint-Julien-du-Gua, Creyseilles, St Genest-Lachamp) • Mise en culture des prairies humides • Surpâturage • Retournement des prairies | <ul style="list-style-type: none"> • Définir les zones délaissées par le pastoralisme et en cours d'embroussaillage. • Localiser les secteurs de pelouses sur-pâturés ainsi que les prairies en mauvais état de conservation, identifier les causes et travailler en concertation avec les paysans pour orienter les parcours. • Adapter les périodes de fauche. • Privilégier l'utilisation du fumier pour l'épandage. |

| AGROSYSTEMES | CONSTAT | BIODIVERSITE FONCTIONNELLE | ELEMENTS PRECIS DE BIODIVERSITE | RISQUES POTENTIELS | PRECONISATIONS DE GESTION |
|---------------------------|--|--|--|---|---|
| Cultures annuelles | Peu représentées sur le site, essentiellement dans la basse vallée de l'Eyrieux. | <p>Leur situation ne permet pas en l'état l'établissement d'une communauté animale spécifique à valeur patrimoniale.</p> <p>Zones fonctionnelles utilisées pour l'alimentation de l'avifaune (Milan noir et Bondrée apivore pour exemple), et pour le déplacement d'autres espèces comme les chauves-souris.</p> <p>Les haies permettent de servir pour la nidification d'oiseaux, et plus généralement de zones refuges pour la faune, en plus de leur rôle dans la conservation des sols, la lutte contre l'érosion.</p> <p>La présence d'auxiliaires de cultures permet une lutte biologique permettant de limiter les traitements chimiques.</p> <p>Les canaux agricoles abritent également d'autres espèces comme l'Agrion de Mercure en basse vallée de l'Eyrieux.</p> | <p>Avifaune :</p> <p>Bruant ortolan, Alouette lulu, Pie-Grièche écorcheur, Fauvette pitchou, Circaète Jean-le-Blanc, Bondrée apivore, Buzard cendré, Milan royal.</p> <p>Invertébrés :</p> <p>Agrion de Mercure, Diane, Ecrevisse à pieds blancs</p> <p>Chiroptères :</p> <p>Petit et Grand Murin, Petit Rhinolophe</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Introduction d'intrants (effets d'eutrophisation) • Pompages • Disparition de zones agricoles ouvertes de plaines favorables à l'accueil des individus en maturation (Les Ollières-sur-Eyrieux, St-Sauveur-de-Montagut) • Curetage/rectification/busage de certains fossés agricoles • Dégradation des habitats de l'écrevisse à pieds blancs (sous berges) par piétinement du bétail, et augmentation des matières en suspension | <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les petites exploitations, la polyculture et les circuits courts. • Limitations des emplois de produits phytosanitaires afin de conserver la biologie des sols dans un bon état, indispensable pour une agriculture de qualité et durable. • Utilisation de semences adaptées au climat et à la nature des sols locaux. • Favoriser l'autonomie fourragère des éleveurs. |



Figure 38: Châtaignier (Source: G. Chevalier)



Figure 39: Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) (Source : G. Chevalier)



Figure 32: Azuré commun (*Polyommatus icarus*) (Source: G. Chevalier)



Figure 41: Nid de Pic dans un Châtaignier (Source: G. Chevalier)

L'étude agricole

L'enquête agricole mise en place sur le site B6 a permis de rendre compte de la **richesse locale** de l'agriculture au travers des hommes et femmes qui la façonnent. Les 29 rencontres réparties sur le territoire ont été autant de points de vue et systèmes différents révélateurs de la **diversité** et des mutations de l'agriculture locale.

Des vergers en bord de l'Eyrieux aux châtaigneraies et élevages des pentes, chaque agrosystème présente des similitudes et différences au niveau des pratiques, perceptions et approches de l'activité agricole et de la biodiversité, faisant de chaque ferme un système spécifique. Si deux exploitations agricoles travaillant sur le même type de système (ovin-châtaigne, arboriculture ou autres) présentent des similitudes, elles peuvent aussi avoir de nombreuses variations : tailles et conduites des troupeaux, circuits de commercialisation, activités annexes, perceptions de l'agriculture et de l'environnement, rôle sur le territoire, etc.

De même, on trouve également des analogies entre deux exploitations ayant des productions différentes, notamment des perceptions ou approches parfois semblables : un arboriculteur en bas de vallée peut ne pas être d'accord avec son collègue voisin mais partager les idées d'un éleveur en zone de pente. Ces convergences/divergences apparaissent dans les résultats et touchent à des sujets divers :

- Pratiques agricoles : agriculture biologique, conventionnelle, raisonnée – regroupant des systèmes de production ou pratiques.

Exemple : Le développement de l'agriculture biologique est apparu très important aussi bien pour certains éleveurs qu'auprès des maraîchers alors que d'autres l'ont fortement critiqué.

- Perceptions de la biodiversité : bénéfique, peu importante, menacée, préservée... – regroupant tous types d'activités
- Circuits de commercialisation : vente directe, coopératives, vente en gros, etc. – regroupant parfois différentes activités (marchés, magasins de producteurs)

Exemple : Chaque circuit intègre différents systèmes agricoles et suppose des intérêts différents pour les agriculteurs

- Intérêts pour les démarches environnementalistes
- ...

On note parfois, sur certains points et dans une certaine mesure, une différence d'approche entre agriculteurs néo-ruraux et ceux installés sur le territoire depuis longue date.

Cette diversité des systèmes agricoles engendre une dynamique répondant aux différents besoins du territoire, et une **diversité paysagère** qui joue un rôle primordial dans la préservation de la biodiversité. Elle suppose également d'autres facteurs influant sur les pratiques et perceptions des agriculteurs à l'origine de ces convergences/divergences (facteurs économiques, socioculturels, politiques, etc.).

CARTE DU SUIVI DES ENQUÊTES/INTERVIEWS RÉALISÉS DANS LE CADRE DU STAGE "AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ" - MAI 2014

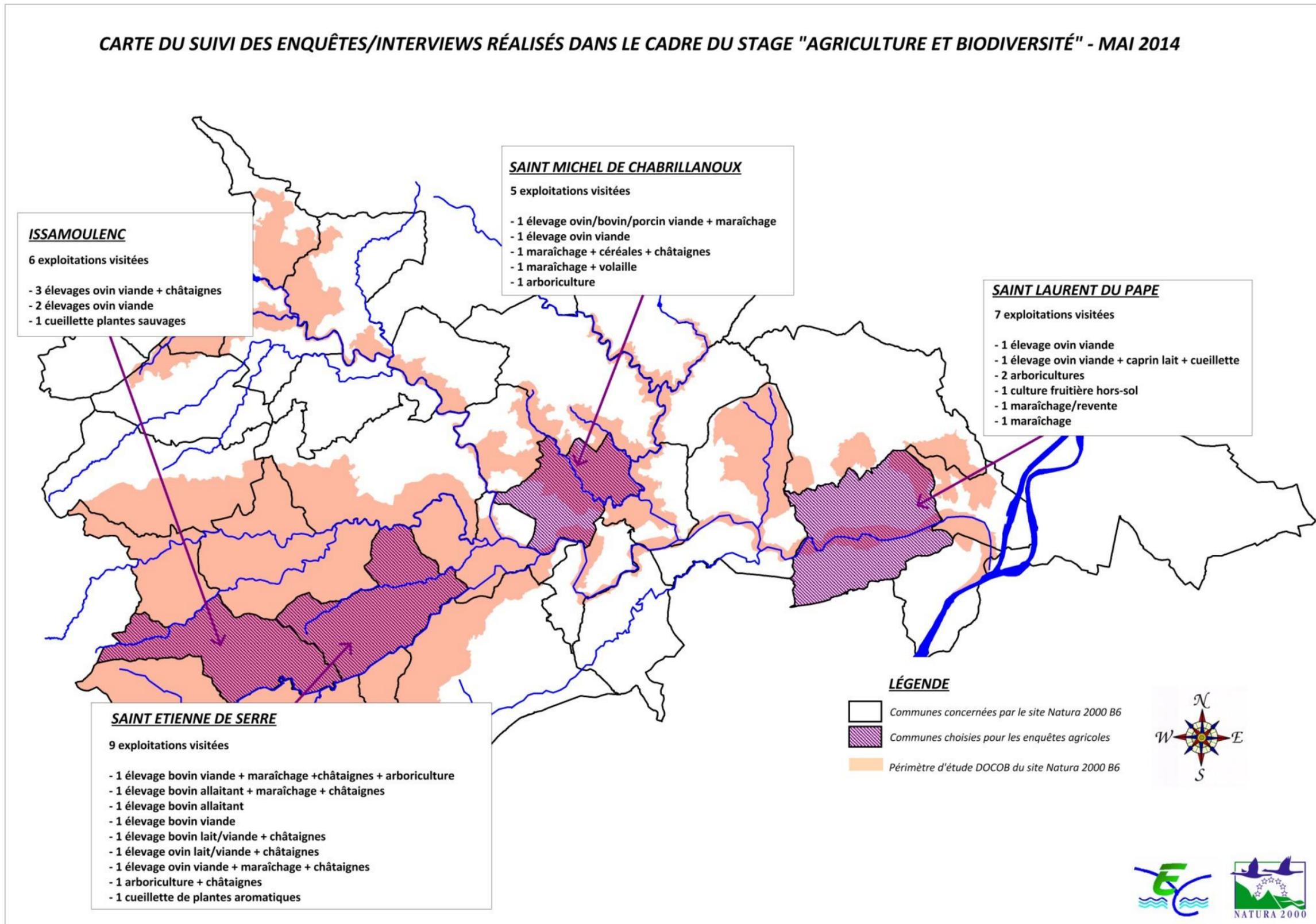


Figure 33: Carte du suivi des agriculteurs enquêtés

La recherche portant sur les dynamiques entre agriculture et biodiversité, et dans le but de mettre en place des programmes d'actions adaptés, une meilleure **compréhension des enjeux agricoles locaux** était nécessaire. Ainsi, à travers les rencontres et échanges avec les agriculteurs des communes sélectionnées, les aspects culturels, sociaux, économiques et environnementaux de leur activité ont été abordés afin d'avoir une approche systémique de l'agriculture sur le territoire et de mieux comprendre ses liens avec la biodiversité.

Les résultats présentés sont une synthèse des idées développées par les agriculteurs lors des entretiens. L'étude portant sur la compréhension des perceptions et des enjeux, nous n'avons pas cherché à établir une étude quantitative avec des données chiffrées mais à représenter les tendances exprimées et leur poids au sein d'un territoire. Certaines idées sont représentatives d'une majorité tandis que d'autres présentent des points de vue divergents.

Dans cette partie nous présenterons donc les **perceptions des agriculteurs sur l'agriculture et la biodiversité** du territoire : évolution, enjeux, rôle, durabilité, perspectives, etc. Ces informations permettront de mieux comprendre la situation actuelle et serviront par la suite comme base de travail et de réflexion permettant d'**établir des plans d'actions adaptés, au plus proche des réalités locales**. Il est important de noter que toutes les informations présentées dans cette partie sont tirées des dires des agriculteurs enquêtés² et si elles reflètent une perception locale, elles ne sont pas une vérité propre à tous. Nous espérons couvrir une majorité des points de vue des agriculteurs mais ne prétendons pas avoir atteint l'exhaustivité.



Figure 34: L'Eyrieux (Source: Guillaume Chevalier)

Les perceptions de l'évolution du territoire

La vallée de l'Eyrieux et ses affluents a subi de nombreux changements au cours de son histoire. De la sériciculture à la crise du pêcher, ou l'arrêt de la collecte de lait sur certains secteurs, les agriculteurs ont dû apprendre à s'adapter à un territoire difficile. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui ont assisté à la **transformation du territoire** d'un paysage ouvert et cultivé à un paysage fermé et embroussaillé, résultat d'une réduction du nombre de troupeaux et d'une **diminution de l'activité agricole** : moins d'agriculteurs pour de plus grosses exploitations. Certains ont ainsi vu leur hameau passer de 10 petites fermes à 2 grandes exploitations, illustrant le dépeuplement et l'isolement général des campagnes. « *Avant il y avait beaucoup plus de gens avec des petits troupeaux. Les bêtes entretenaient les paysages, les gens entretenaient les murets... Ce n'était pas aussi réglementé mais c'était bien mieux entretenu* » se rappelle un paysan. Le souvenir de nombreuses exploitations familiales où l'entraide était de rigueur, vivant de petites productions diversifiées, en rend certains nostalgiques de la belle époque, les laissant avec une vision plutôt pessimiste de l'avenir de l'agriculture sur le territoire, « *c'est la fin, il n'y a plus personne* ».

² Les citations des paroles d'agriculteurs sont en italique et entre guillemets dans le texte.

Ces grands changements sont bien souvent associés à une **mutation de l'agriculture non adaptée localement**. Mondialisation, compétitivité, contraintes administratives, intensification, etc. sont autant de difficultés rencontrées par les agriculteurs et pouvant conduire à l'abandon de petites productions. L'évolution de l'agriculture vers des techniques productivistes a coûté beaucoup à l'agriculture locale qui a parfois du mal à se maintenir face à des régions mécanisables. Pour certains, les petites exploitations ne sont plus viables. D'autres les considèrent comme la solution, préconisant un retour des petites structures locales et de qualité, comme il en existe encore, mettant tout le monde à la même taille et au même niveau.



Figure 35: Aperçu de la vallée de l'Eyrieux (Source: G. Chevalier)

La question des **transmissions** s'ajoute au tableau : si un manque d'intérêt de la part des jeunes est parfois évoqué, le métier d'agriculteur reste un métier passion mais également un travail contraignant « *en décalage avec la société de loisir actuelle* ». D'autres freins rendent la reprise d'une exploitation difficile lors des départs en retraite : prix élevés du foncier, attachement des agriculteurs retraités à leur ferme, agrandissement des exploitations voisines, etc. Cependant, l'importance de nouvelles installations est soulignée pour garantir la vie sur le territoire et l'entretien du paysage. La commune de Saint-Etienne-de-Serre est, en ce sens, très dynamique et marquée par de nombreuses installations agricoles. Cette dynamique est impulsée par l'installation de jeunes, néo ruraux ou non, porteurs de projets et représentatifs de la diversité agricole du site B6.

Si certains sont plutôt moroses quand à l'avenir de l'agriculture, d'autres constatent un arrivage continu et un **renouveau de la vallée** ces dix dernières années. Ces nouvelles installations sont souvent associées à une dynamique de produits locaux diversifiés et en vente directe, encourageant l'économie locale et bénéficiant à tous : producteurs et consommateurs. On observe ainsi une **évolution** et, comme souligné par une jeune agricultrice, un certain **clivage entre deux types de systèmes** : les paysans bios, souvent néo-ruraux, et les agriculteurs conventionnels, majoritairement issus du milieu agricole. Les uns suggèrent une réflexion à avoir sur le développement de l'activité agricole plutôt qu'un agrandissement des terrains, d'autres voient ce dernier comme une nécessité pour gagner leur vie. Dans la plupart des cas, l'évolution de l'activité agricole soulève un questionnement sur l'évolution des aides agricoles, notamment en élevage où les subventions sont indispensables au maintien de l'activité : « *l'avenir de l'agriculture dépendra des décisions européennes et de l'évolution des aides* ».

L'évolution passée et à venir du territoire est perçue différemment par chacun. Dans l'ensemble, on observe une « *évolution naturelle vers une production raisonnée, produire mieux et plus sain* ». Que l'évolution soit orientée vers une multiplication de petites exploitations ou un agrandissement d'un petit nombre de grosses exploitations, le maintien d'une activité et l'entretien du paysage paraissent primordial au développement local. La valorisation du travail paysager réalisé par l'agriculture peut, entre autre, jouer un rôle dans l'évolution du territoire, pour le maintien d'une activité agricole et d'un terroir vivant et ouvert.

Synthèse des perceptions de l'évolution du territoire agricole :

- Mutation du territoire : passage d'un paysage ouvert et cultivé à un paysage fermé et embroussaillé ;
- Diminution de l'activité agricole : réduction du nombre d'agriculteurs, augmentation de la taille des exploitations, évolution de la société déconnectée de ce métier passion – dépeuplement et isolement des campagnes ;
- Mutation générale de l'agriculture peu adaptée à la situation locale (mondialisation) ;
- Dynamique de renouveau dans la vallée : installation de jeunes de tous profils et toutes activités – clivage entre néo-ruraux et agriculteurs locaux ;
- Des visions différentes sur l'avenir du territoire ;
- Evolution vers une production raisonnée : produire mieux et plus sain.

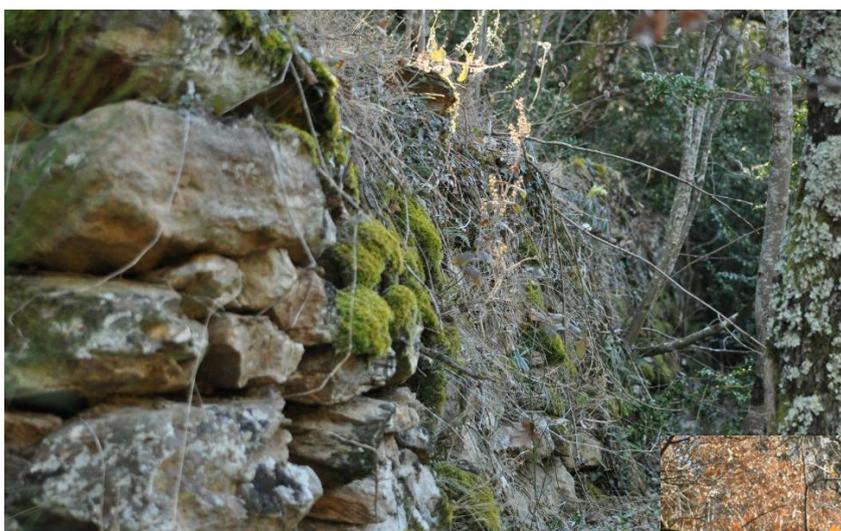


Figure 36: Muret en pierres sèches (Source: G. Chevalier)



Figure 37: Ruines d'une bâtisse ardéchoise (Source : G. Chevalier)

Les perceptions du rôle de l'agriculture locale

Lors des entretiens avec les agriculteurs la question du rôle de l'agriculture sur le territoire a été abordée. Les échanges ont permis de développer la perception des agriculteurs sur leur activité et d'appuyer son importance bien souvent sous estimée, à leur sens. Un entendement de la **multifonctionnalité de l'agriculture** est partagé par l'ensemble des agriculteurs rencontrés. Des variations sont apparues quant aux fonctions en question et leur importance relative. Parmi les nombreux points mentionnés, **l'entretien de l'espace et la production d'aliments de qualité** sont ressortis comme les rôles premiers de l'agriculture locale, partagés par une majorité.

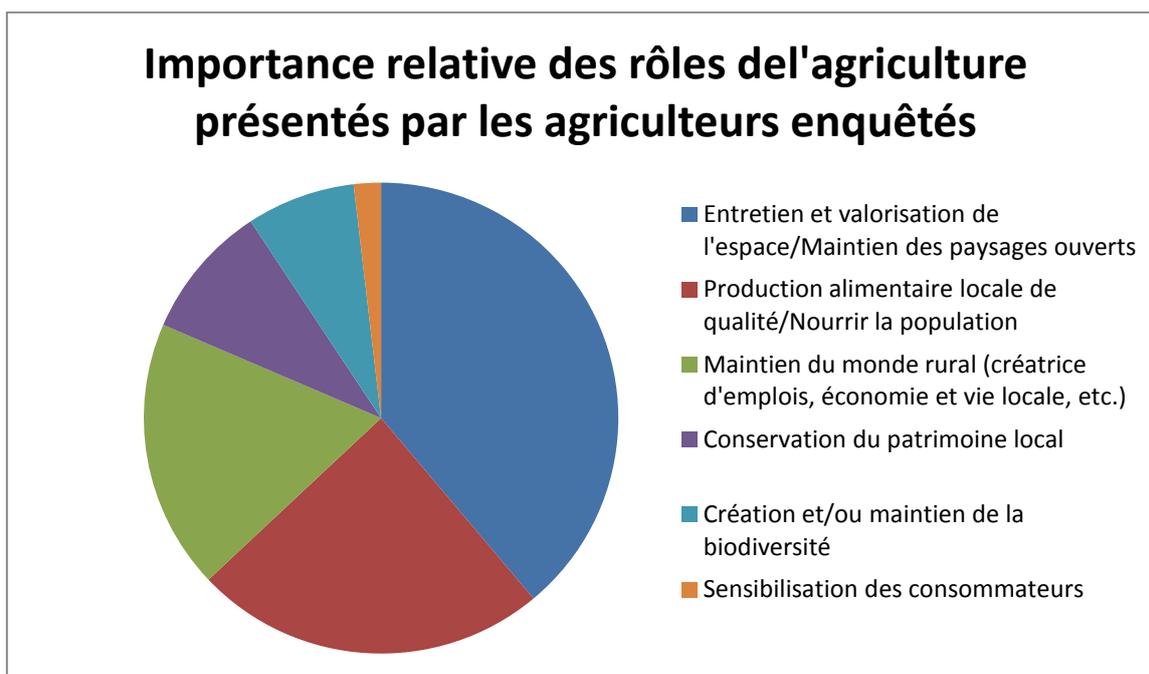


Figure 38: Graphique représentatif de l'importance relative des rôles de l'agriculture perçus par les agriculteurs enquêtés

L'entretien et la valorisation de l'espace : maintenir les paysages ouverts **contre l'érosion et pour la biodiversité**, maintenir « *une nature belle et propre* ». Ce rôle de « *paysagiste à la campagne* » a une forte importance culturelle, preuve d'un respect du travail des anciens, il est indispensable à la **conservation du patrimoine local** (châtaigneraies, terrasses, béalières, prairies, etc.). L'entretien des terrasses, qu'il soit nécessaire à l'activité agricole (maraîchage) ou non (élevage), est un travail laborieux important aux yeux de beaucoup. Le maintien de paysages ouverts est également déterminant contre l'enfrichement et donc indirectement pour la **lutte contre les incendies**. Beaucoup considèrent que ce rôle est sous-estimé et souhaiteraient une revalorisation de leur activité à ce niveau.



Figure 39: Châtaignier
(Source: G. Chevalier)

La **production d'une alimentation locale et de qualité**, base de l'agriculture, ne doit pas être oubliée. L'agriculteur, gardien de la terre nourricière, doit faire face aux « attentes toujours plus exigeantes des consommateurs » en produisant une nourriture adaptée et respectueuse de l'environnement naturel. Un **rôle de sensibilisation** des consommateurs est parfois mentionné, refusant de produire « *n'importe quoi n'importe quand* » et leur offrant des alternatives telles que les circuits courts.

La production agricole, en plus de nourrir la population, participe à l'**économie locale et globale**, avec un fort potentiel socioéconomique pour la **création d'emplois** et le **maintien du monde rural** (occupation et aménagement des territoires, sécurité alimentaire, attractivité, etc.). Elle permet, entre autre, la stimulation d'activités économiques locales diverses : tourisme, loisirs, ateliers de transformation et autres activités avales.

Enfin, d'autres éléments ont été mentionnés par une minorité mais sont à considérer avec tout autant d'importance. Des agriculteurs expriment ainsi le **maintien de la nature** par une **agriculture créatrice de biodiversité**, intégré aux pratiques agricoles locales (pâturage, fauche, entretien des parcours, etc.). Ce dernier semble être un rôle primordial pourtant peu valorisé sur le territoire. De même la durabilité de l'agriculture et le respect de l'environnement passe par la capacité à **faire vivre des familles** et à **transmettre des exploitations pérennes** adaptées au territoire.



Figure 40: Prairie humide (Source: G. Chevalier)

La pluralité des rôles de l'agriculture dans la vallée de l'Eyrieux et ses affluents apparait clairement au travers des échanges avec les agriculteurs. Un travail reste à accomplir pour faire connaître ces rôles multiples, les promouvoir et les soutenir. Il est également primordial de les intégrer aux démarches territoriales afin de développer des programmes d'actions et de développement adaptés aux enjeux locaux.

Synthèse des perceptions du rôle de l'agriculture :

- Multifonctionnalité de l'agriculture : fonctions productives, sociales, culturelles, économiques, environnementales
- Entretien et valorisation de l'espace : paysages ouverts, patrimoine local, attractivité, biodiversité...
- Production d'une alimentation locale de qualité
- Maintien du monde rural : soutien de l'économie locale, création d'emplois...
- Agriculture locale raisonnée créatrice de biodiversité
- Manque de reconnaissance des multiples rôles de l'agriculture et bénéfices associés

Les perceptions des enjeux actuels

Depuis bien longtemps, l'agriculture dans la vallée a su s'adapter à d'importantes contraintes physiques pour créer une dynamique agricole locale et diversifiée. Elle représente une **activité indispensable au maintien du territoire**, au sens large, en offrant de nombreux services : des produits, des emplois, des paysages, etc. L'évolution a pourtant montré une forte diminution de l'activité agricole confirmée par les témoignages des agriculteurs. L'agriculture souffre de fragilités mettant en cause la pérennité de l'activité et du territoire. **Les difficultés rencontrées sont diverses et complexes**, faisant bien souvent intervenir des facteurs variés : accès au foncier, contraintes législatives, compétitivité, etc. La présentation de ces facteurs et dynamiques est primordial pour comprendre les logiques agricoles du territoire et développer des programmes d'actions adaptés. Ainsi elle permet une meilleure compréhension des influences sur les pratiques agricoles, perçues par les agriculteurs, pour voir au-delà du champ et de l'assiette.

L'activité agricole étant intégrée dans un ensemble et à un territoire, une **approche systémique** est adoptée pour avoir une **vision holistique des contraintes et dynamiques exprimées localement**. Pour faciliter la lecture et permettre une meilleure compréhension des influences s'exerçant sur le monde agricole, les résultats sont présentés sous la forme d'une « rich picture » (Figure 50) et développés par la suite.

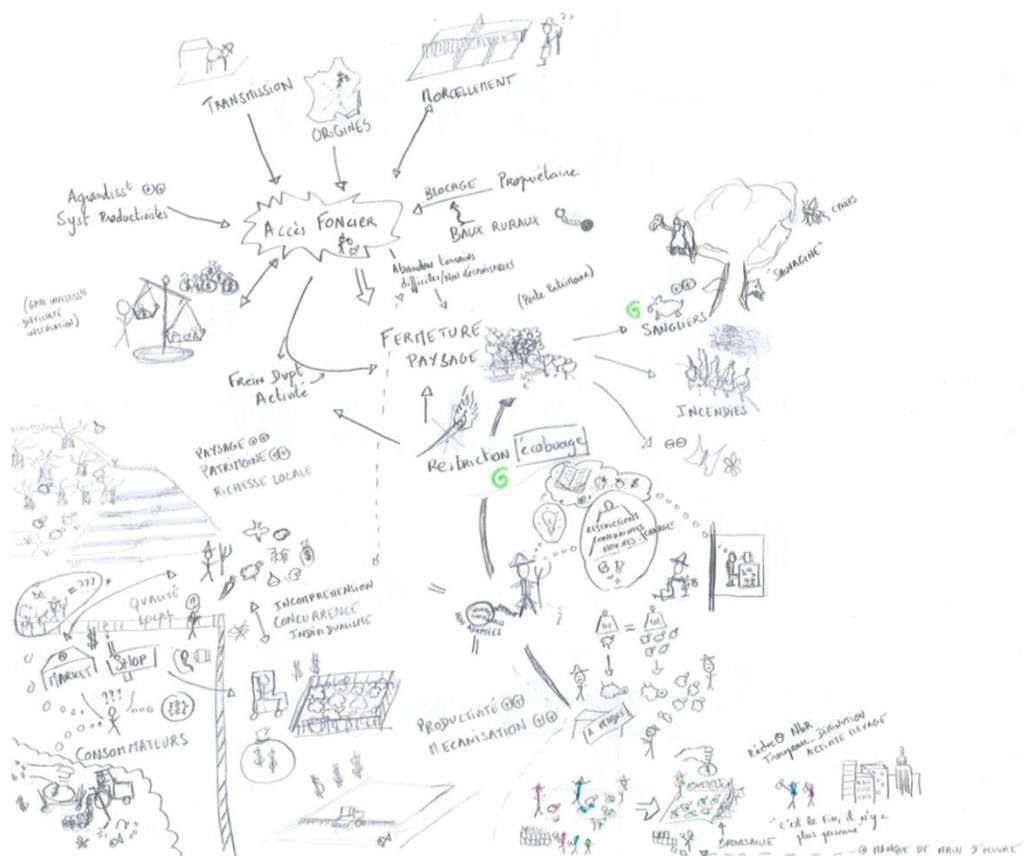


Figure 41: Rich picture de l'ensemble des enjeux perçus par les agriculteurs

Au travers de cette rich picture, différents points mentionnés par les agriculteurs au cours des entretiens et apparus comme importants à leurs yeux sont représentés. Nous développerons les principaux thèmes qui doivent permettre une lecture de l'ensemble.

- L'accès au foncier

L'accès difficile au foncier apparaît comme étant le principal facteur limitant l'installation et le développement des exploitations sur le territoire.

Les agriculteurs rencontrés mentionnent de nombreuses contraintes sur l'accès au foncier : La rétention foncière, le morcellement des terres, la réticence des propriétaires dans la mise en place de baux ruraux, la chute du nombre de reprise familiale et la difficulté de transmission, la pression urbaine et du résidentiel rural qui fait monter les prix, et la course à l'agrandissement. L'ensemble de ces facteurs freinent le développement de projets et menacent le maintien de l'activité agricole, alors même qu'il existe des candidats à l'installation. Ces difficultés sont présentées comme étant d'autant plus ressenties par les néo-ruraux ou les non-locaux, qui ont parfois du mal à se faire une place au sein du monde agricole.

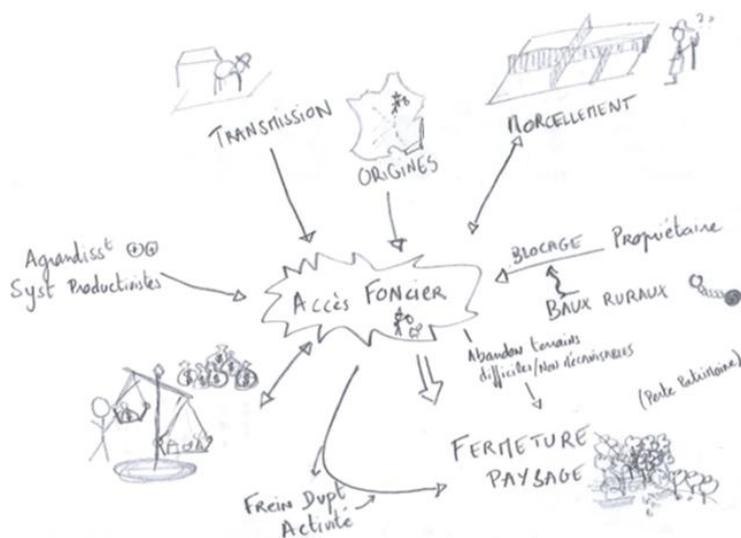


Figure 42: Les enjeux fonciers perçus par les agriculteurs

Lors des départs en retraites, on assiste alors bien souvent, au dire de certains agriculteurs, à une reprise des terrains mécanisables par les exploitations existantes qui s'agrandissent et un abandon des terrains plus difficiles. De nombreuses terres restent également inexploitées, les baux ruraux étant souvent perçus comme des contraintes et une perte de contrôle du propriétaire sur ses terres, ceux-ci préfèrent conserver leurs terrains inexploités.

- La fermeture des paysages

Ce blocage foncier est néfaste pour l'activité agricole mais aussi pour le territoire. Les terrains n'étant pas exploités, le **manque d'entretien conduit à un enrichissement** et à une **fermeture du paysage**. Souvent mentionnée lors des entretiens, une vision de l'évolution des paysages traduit bien l'homogénéisation et la fermeture des paysages observable sur le site B6. Cette tendance généralisée engendre un appauvrissement du territoire : perte du patrimoine, perte de terres à potentiel agricole, perte de la biodiversité, perte de population, etc.



Figure 43: Pentés boisées de la vallée de l'Eyrieux (Source: G. Chevalier)

Si l'embroussaillage lié au blocage foncier est difficilement maîtrisable par les agriculteurs, d'autres facteurs limitant l'embroussaillage et plus facilement identifiables sont cités. Sur les terrains exploités, **le maintien des paysages ouverts est clairement lié à l'activité agricole** : élevage en zone de pentes, entretien des bords de rivière en bas de vallée, maintien des terrasses, etc.

- L'écobuage

Sur les secteurs de pentes, les agriculteurs associent souvent le maintien de l'activité à la **pratique de l'écobuage** ou brûlage pastoral, enjeu majeur pour un bon nombre d'éleveurs.

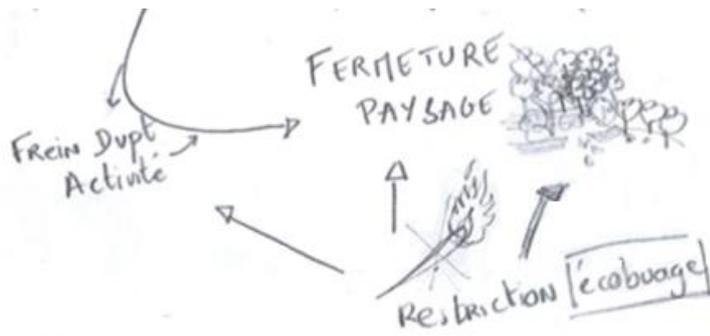


Figure 44: L'écobuage perçu par les agriculteurs

Le brûlage est présenté comme une pratique traditionnelle destinée à éliminer des végétaux coupés ou sur pied pour maintenir les espaces de pâture ouverts et limiter l'embroussaillage. Pour l'ensemble des agriculteurs rencontrés et le pratiquant, ce procédé apparaît indispensable au maintien des paysages ouverts et d'une activité agricole sur les secteurs non mécanisables. Ils la définissent comme un savoir-faire transmis de génération en génération et, dans certains cas, limitant l'usage de produits chimiques (dés herbants). **La crainte de l'interdiction de l'écobuage** est apparue dans de nombreux entretiens et rend certains agriculteurs méfiants des démarches environnementales.

Il est important de noter que ce qui est actuellement appelé « écobuage » est une pratique d'entretien mise en place depuis la déprise agricole. Elle est différente de l'écobuage traditionnel qui était une technique agricole de culture sur brûlis, utilisée pour défricher les prairies et les landes. Le terme « écobuage » n'est aujourd'hui plus associé au travail de la terre, il ne désigne plus que le brûlage. Cependant, si une telle pratique permet l'entretien de paysages ouverts, elle est à considérer dans les démarches environnementales pour le maintien de la biodiversité.



Figure 45: Ecobuage dans les Boutières (Source: G. Chevalier)

- La « sauvagine »

Au-delà des pertes considérables engendrées par une fermeture du paysage, l'embroussaillage a été mentionné comme facteur d'appauvrissement de la biodiversité et favorisant le **développement de « sauvagines », ou faune perçue comme nuisible** à l'agriculture (sangliers, vautours). La recrudescence des sangliers sur le territoire est un réel problème pour de nombreux agriculteurs. Les **sangliers**, et dans certains cas l'activité de chasse, sont présentés comme « nuisibles » : destruction des clôtures, parcours et prairies, attaques des troupeaux par les chiens de chasse, etc. Ce problème, identifié par certains agriculteurs comme un « *désagrément de l'environnement* » et qui « *pose une limite entre agriculture et biodiversité* », fait parfois l'amalgame entre des programmes environnementaux de réintroduction d'espèces et le développement d'espèces indésirables. De même, les **vautours** sont perçus par certains comme une menace pour les troupeaux : « *ils attaquent les bêtes les plus faibles et peuvent véhiculer des maladies* ». D'autres les considèrent cependant comme intégrés au paysage et regrettent de ne pas pouvoir leur offrir les carcasses de bêtes mortes : « *on préférerait leur offrir nos bêtes mortes plutôt que de les envoyer à l'équarrissage* ». La **crainte du loup** s'est également faite ressentir lors des discussions et bien qu'il ne soit pas encore présent sur le territoire, son ombre pèse déjà sur de nombreux élevages qui souhaiteraient éventuellement voir la mise en place d'actions préventives.



Figure 46: La sauvagine perçue par les agriculteurs



Figure 47: Dégâts causés par des sangliers (Source: G. Chevalier)

- Des contraintes/normes/charges

En parallèle à ces enjeux directement observables sur le territoire, les agriculteurs parlent de nombreuses **contraintes, normes, charges et restrictions législatives auxquelles ils doivent faire face** (exemple : normes sanitaires pour la transformation). Ces problèmes rendent l'activité agricole de plus en plus complexe et apparaissent comme un frein majeur pour l'ensemble des agriculteurs. Ceux-ci mentionnent une réelle **déconnexion entre les décisions prises dans les bureaux et les réalités du terrain** vécues par les agriculteurs. Ainsi, certains prennent pour exemple des arrêtés mis en place par des institutions quelconque pouvant décider d'une gestion agricole à contresens des pratiques de l'agriculteur, lui-même au contact permanent de ses terres et ayant une connaissance pointue de son exploitation : « *ils savent mieux que nous ce qui est bon ou pas alors qu'ils ne mettent pas les pieds dans un champ* ». Les réglementations suivent bien souvent, au dire des agriculteurs, une **gestion délocalisée non adaptée localement** : une logique productiviste et industrielle est développée pour l'ensemble du territoire mais n'est pas favorable aux secteurs accidentés et aux petites productions de la vallée de l'Eyrieux et ses affluents. Ce système sur-contrôlé est fortement critiqué et présenté comme un **frein au développement de l'agriculture**, tant au niveau des installations que du maintien des petites productions ou du développement de projets divers : « *les petites exploitations ne sont plus viables, le système pousse à les éliminer* ».



Figure 48: Les contraintes administratives perçues par les agriculteurs

- Des aides peu adaptées et inégales

Les **mesures PAC** sont également discutées, la répartition des aides étant souvent perçus comme **inégales et inadaptées** : « *la PAC soutien les systèmes productivistes et ne va pas dans le sens de l'agriculture paysanne* ». Les systèmes diversifiés ou de petite taille ne sont pas ou très peu soutenus (maraîchage, élevage porcin, arboriculture, etc.) et la compétitivité rend leur survie difficile face à des systèmes productivistes plus subventionnés. Les subventions, bien qu'elles soient indispensables pour beaucoup, et plus particulièrement pour les éleveurs, sont régulièrement critiquées et remises en question : « *elles dénaturent le métier d'agriculteur* », « *le système crée des tensions et une compétitivité qui pousse à l'individualisme* ». **Les aides restent pourtant nécessaires et indispensables** au maintien de l'activité agricole sur certains secteurs dans le système global actuel. Beaucoup suggèrent alors une réorganisation du système d'aides pour une répartition plus équitable.

Ces facteurs et contraintes sont moins visibles mais influencent fortement la dynamique agricole locale favorisant certains systèmes au détriment d'autres, et renforçant les clivages entre différents types de systèmes. Ils participent alors au maintien ou à la disparition de certaines exploitations et ont un rôle à jouer dans le développement de l'agriculture et du territoire et/ou la fermeture des paysages.

Tous les facteurs présentés sont **issus des échanges avec les agriculteurs rencontrés**. Ils reflètent donc des **perceptions à replacer dans un contexte**. Seuls les résultats sont présentés ici et ils nécessitent une prise de distance et une interprétation qui sera faite par la suite. Ils ne prétendent pas apporter une vérité mais un **aperçu du point de vue des agriculteurs enquêtés**. Leur importance peut être évaluée dans le graphique présentant le nombre d'agriculteurs ayant cité chaque enjeu (Figure 56).

- Le rôle des consommateurs – lien entre agriculture et société

Dans plusieurs entretiens, le **consommateur** est ressorti comme un **acteur du système**, ayant un rôle important à jouer de par ses choix, se transformant alors en « consom'acteur ». Les relations entre agriculture et société font parfois ressortir des retours positifs entre agriculteurs et consommateurs mais la plupart notent une **mauvaise image de l'agriculture et une déconnexion avec la société**, d'autant plus marquée dans les villes. Plusieurs agriculteurs pensent être perçus comme des « *pollueurs chasseurs de primes* » et une majorité atteste du **manque de reconnaissance du rôle de l'agriculture sur le territoire**. Cette dévalorisation de l'agriculture est générale et conduit à rendre l'activité responsable des problèmes environnementaux, mettant en avant les nuisances plutôt que les nombreux bénéfices liés à l'activité agricole. Cette déconnexion renforce l'incompréhension et les tensions entre deux mondes qui pourtant se complètent. Souvent liée à un manque de communication et donc à un manque d'informations, une prise de conscience des services rendus par l'agriculture et des interactions entre agriculture et biodiversité est primordial afin de rétablir de bonnes relations entre agriculture et société. L'accessibilité de produits locaux et de qualité apparaît comme un premier pas vers une consom'action qui prendrait en compte les enjeux agricoles pour soutenir des systèmes durables et adaptés. Pour certains, le changement semble lent et difficile « *les consommateurs refusent de mettre le prix, ils regardent le prix avant la qualité* », « *les magasins bio et locaux sont trop chers, inaccessibles et réservés à une élite* », alors que d'autres sont plutôt

enthousiastes et remarquent une évolution des mentalités. Indirectement, **chacun a donc un rôle à jouer** sur le territoire en faisant le choix de soutenir une agriculture locale et de qualité.

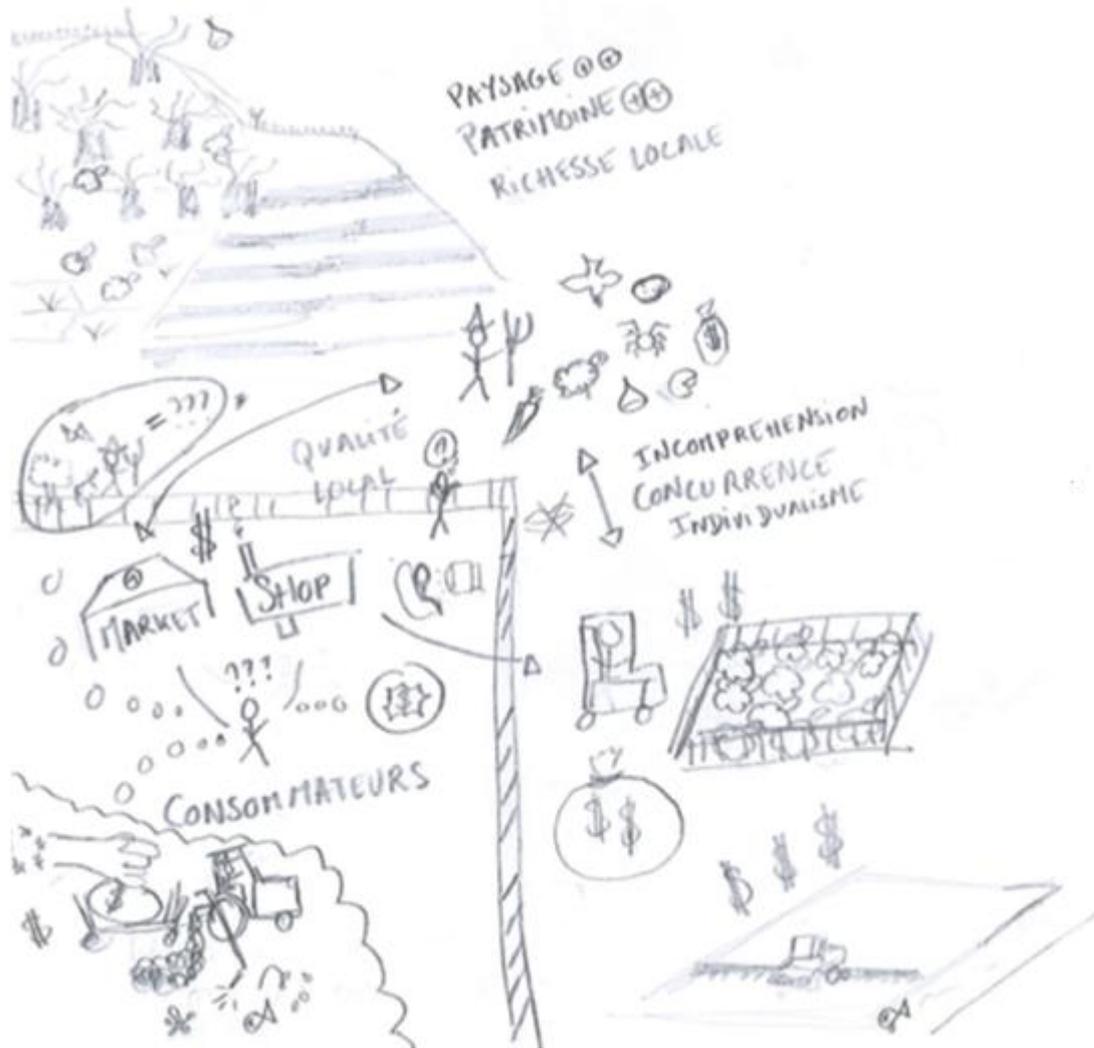


Figure 49: Le rôle des consommateurs perçu par les agriculteurs

A ces nombreux enjeux s'ajoutent des **contraintes localisées, présentés par certains agriculteurs rencontrés** : restrictions de pompage, manque de main d'œuvre, contraintes topographiques (relief, terrains pauvres peu productifs et non mécanisables, conditions difficiles), maladie du châtaignier, appauvrissement des terrains, etc. Pour palier à ces contraintes certains s'engagent dans une **activité agricole diversifiée**, peu consommatrice de terres et valorisent leurs produits via la transformation et/ou la mise en place de circuits courts ou de labels.

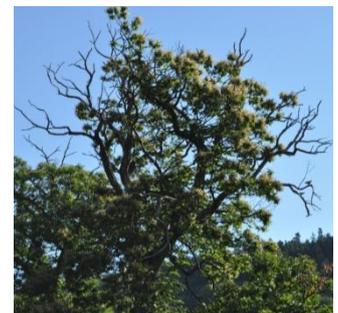


Figure 50: Châtaignier atteint de la maladie de l'encre (Source: G. Chevalier)

L'**accumulation de contraintes** rend les systèmes agricoles de plus en plus fragiles et menace la pérennité de l'activité dans la vallée. Beaucoup déclarent ne pas gagner leur vie en proportion du travail fourni, et ce, toutes activités confondues. Une forte charge de travail pour un revenu pas toujours assuré ne facilite pas les installations et risque de conduire à long terme à un dépeuplement des campagnes désastreux pour le territoire.

Principaux enjeux et/ou pressions agricoles perçus par les agriculteurs enquêtés

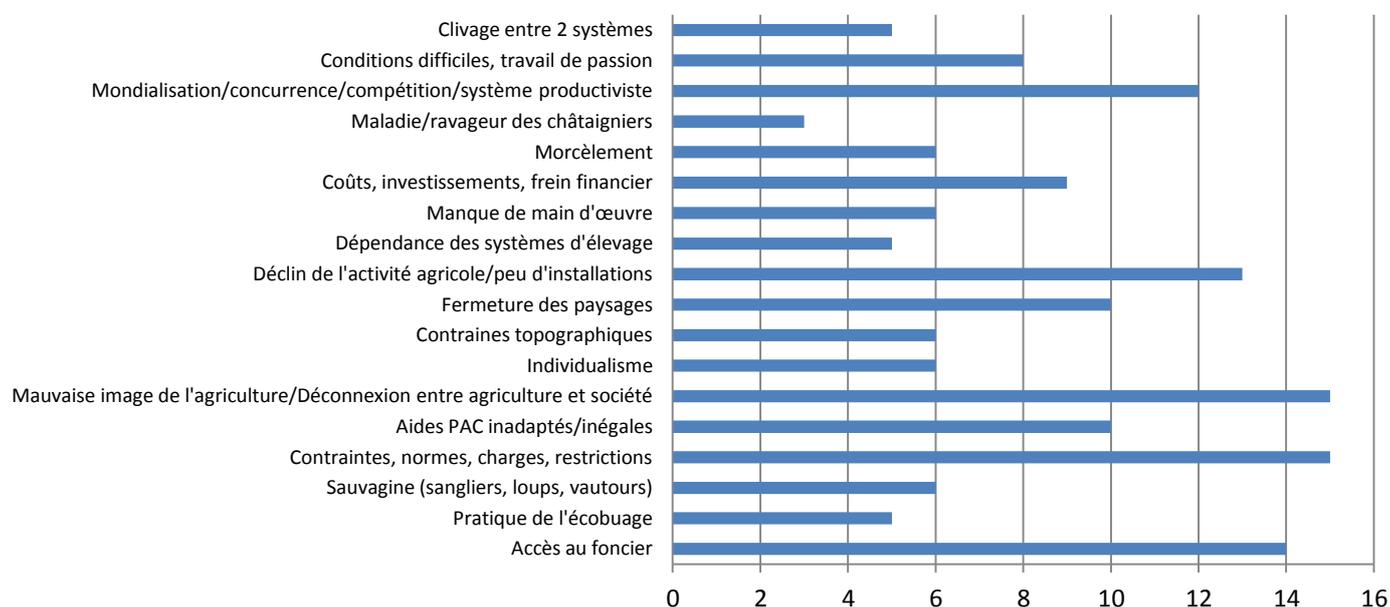


Figure 51: Graphique représentatif des enjeux et pressions agricoles perçus par les agriculteurs enquêtés

Synthèse des perceptions des pressions agricoles

- Une activité indispensable au territoire sous de nombreux angles : social (maintien de population), économique (emplois, circuits courts, atelier de transformation), alimentaire (productions locales de qualité), paysages (terrasses, milieux ouverts)
- De nombreux poids pour l'agriculture locale
 - Pressions : accès au foncier, sauvagine, contraintes/normes, aides PAC, consommateur/société
 - Impacts : dislocation des petites exploitations, fermeture du paysage, baisse du nombre d'exploitations
- Autres enjeux : écobuage, maintien du patrimoine des terrasses, ...
- Des perceptions différentes – clivage sur certains points, regroupement sur d'autres
- Normes et charges = contraintes : frein majeur au développement agricole, inégales et non adaptées localement
- Pression sur l'activité agricole locale et, par conséquent, sur tout le territoire
- Manque de lien et de contact entre producteur et consommateur

Bien que l'agriculture locale semble fragile et soumise à de nombreuses contraintes, les rôles variés qu'elle assure et son importance sur le territoire sont perçus comme un atout majeur. De nombreuses perspectives apparaissent pour le maintien d'une activité raisonnable, diversifiée et dynamique adaptée au territoire et ses nombreuses contraintes.

Les perceptions de la biodiversité

L'étude des dynamiques agricoles du site Natura 2000 B6 révèle la perception des contraintes rencontrées par les agriculteurs et apporte une meilleure compréhension de leur approche, des pratiques et leurs raisons d'être. Afin de faire le lien entre agriculture et biodiversité, il a été primordial de **comprendre où se situe l'agriculteur dans son environnement et comment il le perçoit**. La perception de la biodiversité a été abordée lors des entretiens à travers une question ouverte sur la signification de la biodiversité et les relations entre agriculture et biodiversité. Chaque agriculteur a pu librement exprimer son ressenti sur la question et sur les enjeux associés. Cette première approche du sujet a, par la suite, développé une réflexion sur les perspectives de projets et d'actions autour de ce thème. Les perceptions de la biodiversité et des enjeux liés sont présentés ci-après puis synthétisés dans une riche picture.



Figure 52: Orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*)
(Source: G. Chevalier)

Si quelques agriculteurs émettent une certaine réserve, la biodiversité ne leur parlant pas ou ne représentant « **pas grand-chose** », la plupart, bien qu'incertains sur le sujet, expriment des conceptions de la biodiversité variées : une **diversité faunistique et floristique**, un **équilibre**, une harmonie, un respect, un ensemble où chacun a sa place, naturelle ou liée aux pratiques... Dans la majorité des entretiens, les agriculteurs abordent d'eux-mêmes le **lien entre agriculture et biodiversité**, mentionnant de nombreuses **interactions et contributions réciproques** :

- Contribution positive et négative de l'agriculture à la biodiversité : retour de certaines populations, destruction d'autres – « *elle peut apporter beaucoup de choses si elle est propre, humaine* »,
- Entretien de la nature par les agriculteurs : diversité des paysages, maintien des paysages ouverts – « *si on ne cultivait rien ça serait la jungle, l'un ne va pas sans l'autre* »,
- Nombreux bénéfices de la biodiversité/nature pour l'agriculture : châtaigne, herbe, bien-vivre, cadre agréable, faune et flore boostent les cultures,
- Biodiversité perçue comme une menace pour l'activité dans certains cas : contraintes liées aux démarches environnementales, loups, sangliers, vautours,
- ...

L'agriculture locale joue un rôle important dans la préservation de la biodiversité, notamment à travers le maintien des milieux ouverts. De nombreux agriculteurs se disent les premiers acteurs de la biodiversité – « *la biodiversité c'est l'agriculture d'ici* », « *on a toujours fait de l'écologie* », « *les pratiques ici ne peuvent que favoriser la biodiversité* ». Dans l'ensemble, **l'agriculture locale est perçue comme raisonnable et diversifiée, moteur d'une biodiversité importante** – « *on voit beaucoup de castors, d'oiseaux, d'animaux,...* » – et protégée par des pratiques respectueuses – « *on n'abime pas les terres, on fait attention à l'environnement* ». Certains insistent sur l'intérêt visible des fermes diversifiées : les nombreux éléments naturels (haies, forêts, prairies, rochers, etc.) offrent des

habitats variés et créent un équilibre, une cohabitation entre nature et culture. De plus, l'activité agricole assure le maintien d'une mosaïque d'habitats et de ce fait, de niches écologiques variées – « *Les fermes diversifiées ont un intérêt visible pour la biodiversité, il y a beaucoup d'éléments naturels : haies, forêts, prairies, rochers, etc. C'est plus intéressant au niveau des milieux que des forêts denses, ces systèmes ouverts, mais pas trop, ont une diversité très importante, ils créent des trouées dans la forêt* ».

Le caractère accidenté et peu mécanisable du territoire, où les activités humaines sont peu présentes, permet de conserver des zones refuges pour la faune et la flore – « *on n'a pas le choix ici car on est forcé de garder des zones naturelles* ». La conception de cet **équilibre** et les pratiques en résultant sont fortement liées aux perceptions/expériences/rapports de chacun et leurs intérêts à préserver cette biodiversité – « *je suis dedans, c'est normal pour moi, ça l'est moins pour d'autres* », « *tout le monde est responsable de la faune et la flore, même à travers son bulletin de vote* ».

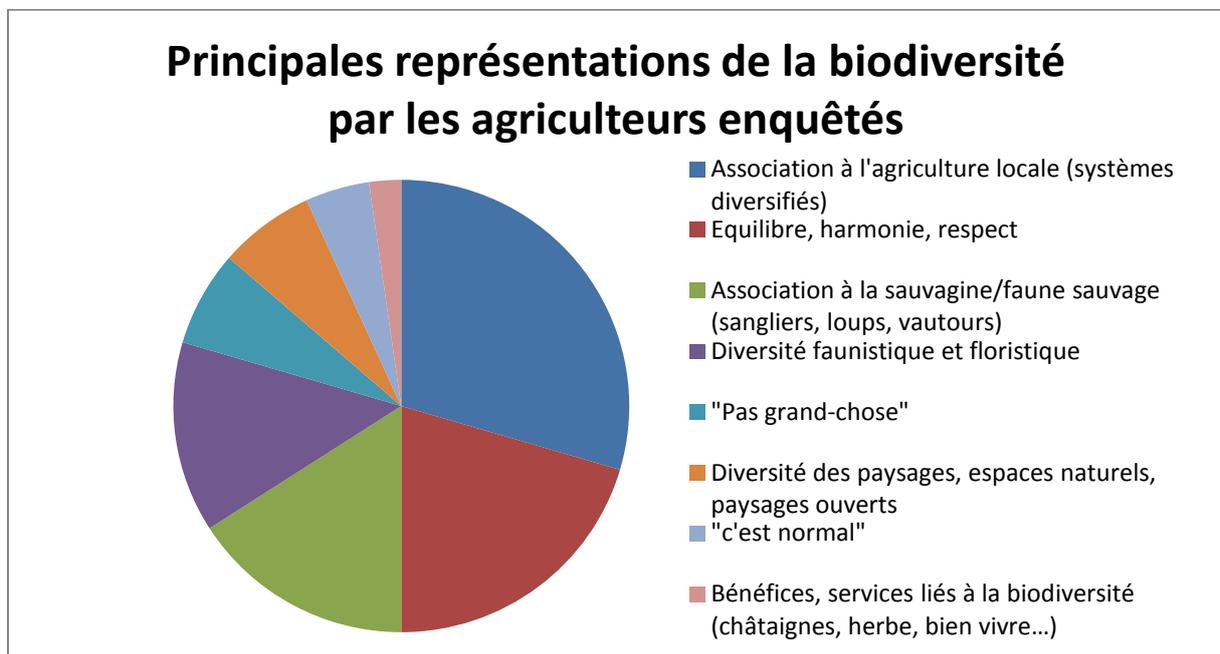


Figure 53: Graphique représentatif des principales définitions de la biodiversité par les agriculteurs

Synthèse des perceptions de la biodiversité

- Connaissances limitées de la notion de « biodiversité »
- Association de la biodiversité à un certain équilibre faune-flore et être humain
- Biodiversité associée à l'agriculture
 - Bénéfices et dommages mutuels
 - Rôle de l'agriculture dans le maintien de la biodiversité
- Agriculture locale raisonnable et diversifiée – moteur de biodiversité
- Relations à la biodiversité propres à chacun



Figure 55: Zone humide à Saint-Genest-Lachamp (Source: G. Chevalier)



Figure 56: Zone humide à Gluiras (Source : G. Chevalier)

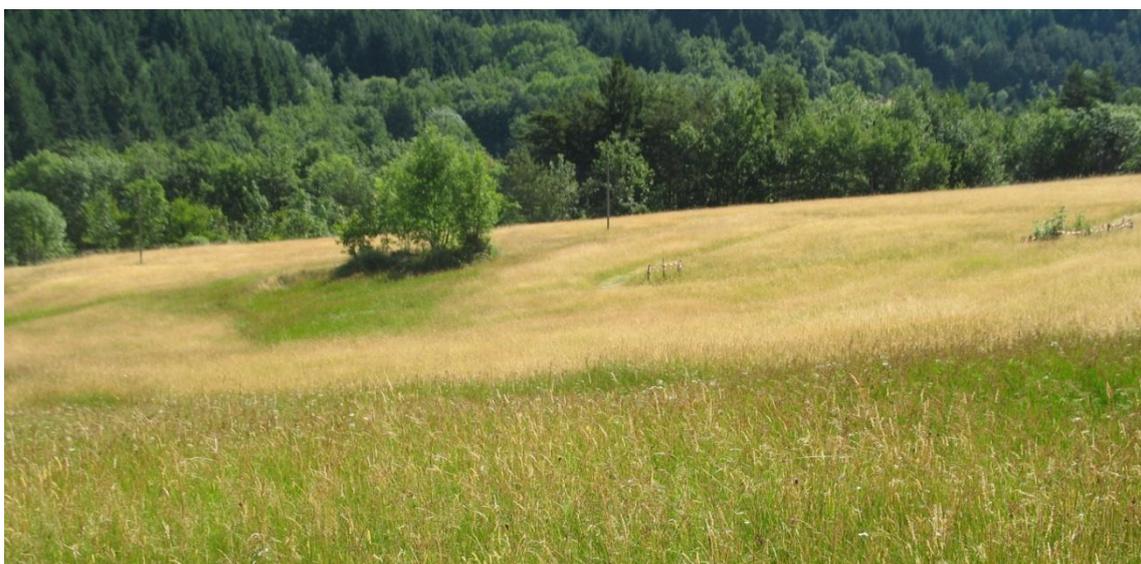


Figure 57: Prairie humide à Saint-Maurice-en-Chalencon (Source: G. Chevalier)

Lors d'un questionnaire sur les pratiques favorables à la biodiversité, la majorité des agriculteurs insistent sur la **prise de conscience et les efforts faits au sein du monde agricole**. Ceux-ci impliquent, selon eux, un **bon équilibre entre agriculture et biodiversité**, équilibre qui ne doit pas être dérangé ou restreint par des pressions supplémentaires. La **crainte de voir apparaître de nouvelles restrictions** s'ajoute aux nombreuses contraintes subies par les agriculteurs, et les rend **méfiant vis-à-vis des démarches environnementales**. Ces dernières sont associées à des restrictions et, parfois même, à des conséquences néfastes. Un amalgame est alors fait entre réintroduction de certaines espèces et « *prolifération* » d'espèces perçues comme des menaces pour le territoire (loups, sangliers, vautours). Celles-ci sont associées à des démarches écologiques et suscite des méfiances et tensions – « *à trop vouloir de biodiversité, on bride les gens et ça crée des tensions et craintes* », « *l'écologie va tuer le monde agricole* ».

Un **maintien de l'activité en place** et une **reconnaissance de ce qui est fait localement** sont alors suggérés pour préserver la biodiversité.

Si une majorité présente la biodiversité comme étant en bonne santé, les agriculteurs ont conscience d'une **fermeture des milieux et d'un enrichissement nuisible à la biodiversité** associés à une diminution de l'activité agricole. Le maintien de l'agriculture locale apparaît une fois de plus

indispensable au maintien de la biodiversité. Ainsi, un agriculteur notait la prolifération de chênes verts au court du temps et une évolution continue dans ce sens. Il remarquait d'importants changements paysagers, la chênaie prenant le pas sur les milieux ouverts – « *la biodiversité s'en va* ». Ce même agriculteur remarquait cependant une augmentation du nombre de papillons ces dernières années.

Sur l'ensemble des agriculteurs enquêtés, un seul mentionne la **nécessité de développer d'avantages de zones préservées et des mesures de protection de la nature**. Il exprime notamment l'importance de zones de protection contre la suractivité humaine et contre la chasse, à mettre en parallèle avec un **soutien et développement de l'activité agricole locale**. L'élevage est présenté comme favorable à la biodiversité et grandement compatible avec les démarches environnementales de protection de la nature.

D'autres problèmes divers sont mentionnés lors des échanges sur les enjeux de biodiversité :

- Développement de la maladie des châtaigniers liée à un manque de diversité arboricole
- Problèmes d'attaques d'arbres fruitiers par les castors en bords de rivière
- Diminution du nombre d'oiseaux observés – supposé être liée au réchauffement climatique ou aux traitements intensifs des années 70
- Augmentation du nombre de papillons observable
- Problèmes liés aux sangliers, vautours et corbeaux
- Risques liés au retour du loup
- ...

Synthèse des perceptions des enjeux de biodiversité

- Biodiversité non perçue comme un enjeu pour la majorité – bon état localement – activité agricole respectueuse et diversifiée participant au maintien de la biodiversité
- Maintien et développement de l'agriculture locale pour la préservation de la biodiversité
 - Equilibre entre agriculture et biodiversité
 - Fermeture des milieux nuisible à la biodiversité et liée à une diminution de l'activité agricole
- Association faite entre enjeux de biodiversité, démarches environnementales et méfiances/peurs de contraintes supplémentaires
- Association des enjeux de biodiversité à divers problèmes (loup, maladie, évolution faune et flore, sauvagine, etc.)



Figure 58: Vautours fauves (Source: G. Chevalier)

La prise en compte des contraintes et dynamiques agricoles locales d'une part, et des perceptions des agriculteurs d'autre part, nous conduit à une phase de prospection : étudier et échanger avec les agriculteurs sur les perspectives d'avenir de l'activité afin d'avancer ensemble sur des questions de développement local et de maintien de la biodiversité.

Les perspectives du monde agricole local

Une fois de plus, les agriculteurs ont des approches variées de l'avenir sur le territoire : d'une vision enthousiaste témoignant d'une dynamique d'installation et d'un renouveau dans la vallée à une conception plus pessimiste de fermeture du paysage et de réduction de l'activité agricole, différentes attentes reflètent des démarches propres à chacun.

Si la topographie du territoire apparaît comme une contrainte pour certains, elle est perçue comme une richesse pour d'autres. La diversité du territoire (terrasses, pentes, plateaux, bas de vallée, etc.) autorise une **diversification des systèmes de production et de commercialisation** ainsi qu'un fort **potentiel d'installation à développer**. Chacun peut trouver sa place et travailler à son échelle de manière plus ou moins autonome, offrant ainsi des produits locaux de qualité attestant de l'image valorisante de l'Ardèche et créant un échange humain positif pour tous. Le magasin de producteurs ouvert à Saint-Sauveur-de-Montagut atteste de cette dynamique locale et des installations récentes dans la vallée bénéfiques pour tous : producteurs, consommateurs, économie locale.

L'agriculture pratiquée dans la vallée de l'Eyrieux et ses affluents a su évoluer vers des **pratiques raisonnées favorables aux écosystèmes**. L'évolution générale des discours productivistes et des mentalités du « produire plus » vers le « produire mieux » peut se révéler bénéfique pour la vallée qui s'inscrit dans cette dynamique et a les capacités de répondre à une demande pour des **produits locaux de qualité**. Les bonnes relations établies entre de nombreux agriculteurs peuvent se révéler moteur du développement d'activités divers et pour la reconnaissance des rôles multiples de l'agriculture sur le territoire : gestion des paysages, arboriculture créatrice d'emplois, etc.

Afin de tirer le meilleur du potentiel agricole local et dans un but de dynamique territoriale, de nombreuses propositions sont faites par les agriculteurs. Nous présentons ici les pistes d'actions suggérées par le monde agricole lors des entretiens (certaines idées similaires ont été reformulées et regroupées).

Maintien de l'agriculture locale, maintenir le pays cultivé – n'étant pas une piste d'action en soit, ce point est apparu très important dans de nombreux entretiens, reflet d'une préoccupation exprimée par beaucoup quant aux démarches environnementales. Celles-ci sont souvent mal perçues, comme étant restrictives et contraignantes. Les agriculteurs insistent sur l'importance de **reconnaitre ce qui est fait localement**, notamment l'entretien du paysage et son rôle pour la biodiversité, à travers une démarche intégrant l'agriculture comme une solution plutôt qu'un problème aux enjeux environnementaux.



Figure 59: Prairie de fauche à Saint-Maurice-en-Chalencon
(Source: G. Chevalier)

Le système d'aides actuellement en place est fortement critiqué. Une **redistribution des aides** plus adaptée au territoire et aux petites productions et valorisant les rôles multiples de l'agriculture est suggérée. Certains proposent alors un système d'aide différent pour les petites et les grandes exploitations. Cette perspective rejoint de nombreuses mentions faites pour la mise en place de **mesures efficaces et compensatoires adaptées aux enjeux locaux** et pour réconcilier agriculture et environnement :

- **Soutien et promotion des bonnes pratiques** – restauration et entretien des terrasses, parcours et berges (remonter les murs, débroussaillage, écobuage), irrigation au goutte à goutte, plantation de châtaigniers, transformation de landes en prairies, etc.
- **Aides à l'investissement** en équipement – machines de débroussaillages, irrigation, etc.
- Soutien à l'embauche – potentiel de **création d'emplois** pour l'aide à l'**entretien des terrains**
- Aide à l'**accès à la propriété**
- Compensation financière pour le maintien de zones humides
- Sécurisation des vergers en bords de cours d'eau
- Développement du nombre de points d'eau (ex. retenues collinaires) – nécessaire à l'activité agricole et pouvant être bénéfique pour la biodiversité



Figure 60: Mosaïque de paysage (Source: G. Chevalier)

Une meilleure communication et coopération dynamise **la création de groupements d'agriculteurs** et promeut le développement de projets collectifs : bâtiments collectifs aux normes, ateliers de transformation accessibles à tous, mouvements d'employeurs (créateurs d'emplois et de main d'œuvre), groupements pastoraux pour l'entretien des terrains, etc.

Recréer une dynamique locale basée sur l'échange et également porteuse de projets d'installations – « *donner l'envie et les moyens aux jeunes de s'installer* », « *agrandir l'activité et pas seulement les terrains* ».

D'autres pistes d'actions sont également abordées par une minorité. Elles sont présentées car elles ont une importance avérée pour certains agriculteurs rencontrés :

- Un salaire de base égal pour tous en dessous d'un certain nombre d'hectares – solution permettant beaucoup plus de petites exploitations, beaucoup plus de monde en agriculture, plus de possibilités d'installations, repeuplement des campagnes
- Moins de contraintes (problématiques liées aux normes sanitaires, semences, etc.)
- Culture du chanvre dans la vallée – culture écologique adaptée aux reliefs, nécessitant peu d'installation et peu d'eau, entretien des terrasses, valorisation facile car demande/marché (isolation, vêtements, cosmétique, alimentaire, etc.)

L'ensemble de ces pistes d'actions est représentative de la diversité des agriculteurs mais ne se veut pas exhaustive. Certains points mentionnés ont pu être mis de côté car ils n'étaient pas considérés comme liés à l'étude. Nous espérons que ces résultats pourront servir de support à l'élaboration d'un programme d'actions, complété par l'étude sur la biodiversité, le contexte local ainsi que les échanges entre acteurs locaux.

Synthèse des perspectives du monde agricole local

- Reconnaître et maintenir ce qui est fait localement :
 - Intégration aux programmes environnementaux
 - Soutien et promotion des bonnes pratiques
- Revalorisation de l'agriculture locale : communication, sensibilisation, autonomie alimentaire locale...
- Développement de l'activité agricole : soutien à l'embauche, accès à la propriété, création de groupements d'agriculteurs...
- Redistribution des aides – mesures efficaces compensatoires
- Création d'une dynamique locale
- Allègement des normes, contraintes et restrictions
- ...

Agriculture et biodiversité, une dynamique de territoire

En France, la **diversité des paysages a une valeur patrimoniale et identitaire forte et constitue une ressource économique à préserver**. Paysages et biodiversité sont interdépendants à travers les habitats et écosystèmes, et l'agriculture joue un rôle déterminant dans le maintien de leurs dynamiques. La **diversité des systèmes agricoles participe ainsi au maintien de la biodiversité animale et végétale**.

Agriculture et biodiversité sont étroitement liées par des **services mutuels**. Les effets de l'un sur l'autre sont plus ou moins directs et à différentes échelles : des pratiques agricoles à l'échelle de la parcelle à la gestion de l'espace sur un territoire. Concrètement, les éléments non productifs/semi-naturels inclus dans ou jouxtant les parcelles agricoles ont un rôle clé en tant qu'habitat, corridor, ou refuge saisonnier pour de nombreuses espèces (Figure 70). Cette biodiversité apporte à son tour des services à l'agriculture via les services écologiques rendus : pollinisation, réservoir potentiel de parasitoïdes d'un certain nombre de ravageurs, recyclage des éléments nutritifs, etc. (voir chapitre biodiversité).

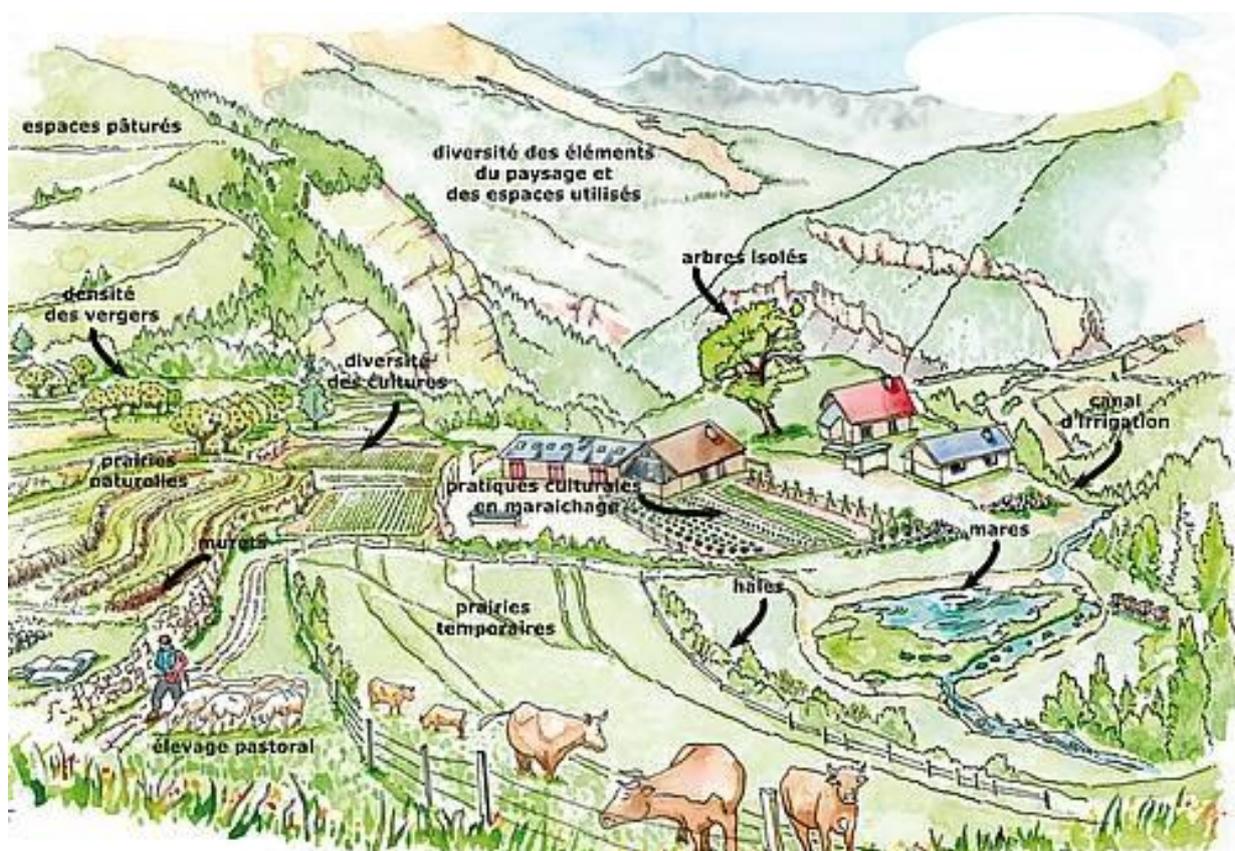


Figure 61 : La biodiversité sur les exploitations (Source : <http://www.ca06.fr/>)

Si l'agriculture participe au maintien des paysages et peut être bénéfique à la biodiversité, son impact sur l'environnement est déterminé par les pratiques et n'apparaît pas toujours positif.

L'intensification des pratiques est souvent à l'origine d'externalités négatives : perte de diversité et d'abondance des habitats semi-naturels, pollution, surexploitation des ressources, etc. Inversement, les effets négatifs de l'intensification sur la biodiversité peuvent être limités par une mosaïque d'habitats (INRA, 2008). Ainsi, il apparaît primordial de soutenir une agriculture qui s'inscrit dans un **développement durable** : maximiser les « services rendus » par une activité écologique et raisonnée, et limiter les impacts négatifs de l'intensification.

Les dynamiques entre biodiversité et pratiques agricoles sont aujourd'hui une préoccupation majeure qui amène à repenser l'activité agricole. Les attentes de la société envers l'agriculture ont évolué intégrant des enjeux sociétaux de développement durable, vers une **multifonctionnalité de l'agriculture**. Ainsi, l'intégration de la biodiversité dans l'agriculture, et de l'agriculture dans la biodiversité requiert une démarche faisant « converger autour de cet objectif plusieurs communautés scientifiques relevant de l'écologie, de l'agronomie, du droit, de l'économie, de la sociologie... » (Le Roux et al. 2008).

L'ensemble du territoire est soumis à l'influence de mutations globales au sein de l'économie, de la demande sociétale, de l'énergie, de l'agriculture et de l'aménagement du territoire. Ces dynamiques impliquent de trouver de nouvelles réponses et de nouveaux modes d'actions en passant par de l'expérimentation et de l'innovation. Le foncier, l'usage agricole du foncier, l'eau, la biodiversité et les espaces naturels sont des éléments constitutifs **d'identités locales**, qu'il faut préserver et mettre en valeur, dans ce contexte de mutations.

L'agriculture et la biodiversité sont deux choses en interaction continue, rythmées par des contextes et dynamiques physiques locales. Autrefois souvent présentés comme en opposition, il semble que l'inscription de l'agriculture dans une dynamique raisonnée démontre le contraire et la nécessité d'une logique intégratrice pour des apports mutuels permettant des économies de la ressource tout en assurant une alimentation saine et de qualité.

Le site B6 est un territoire marqué par sa diversité : diversité agricole, diversité paysagère, biodiversité. Les **interactions entre agriculture et biodiversité** et l'équilibre créé par leurs échanges mutuels sont observables à travers cette richesse locale. Cependant, cet équilibre est fortement altéré et on assiste à une **homogénéisation du paysage** : diminution de l'activité agricole, reboisement, etc. Le maintien d'une dynamique positive est primordiale et apparaît comme un enjeu ayant une large étendue sur le territoire (sociale, culturelle, économique, environnementale).



Figure 62: Pont de Chervil (Source: G. Chevalier)

L'enquête réalisée a permis une meilleure compréhension des pratiques, perceptions et dynamiques qui façonnent l'agriculture du territoire. Appréhender les contraintes et perceptions des agriculteurs d'une part, et les enjeux de biodiversité d'autre part permet d'avoir une vision holistique du système et des **interactions entre agriculture et biodiversité**. Une telle démarche participative est primordiale afin de développer des projets au plus proche des réalités du territoire. Les résultats de l'enquête présentés précédemment sont ici analysés et interprétés dans le contexte local et environnemental afin d'extraire des actions adaptées aux enjeux agriculture et biodiversité. Les outils existants sur le territoire sont étudiés pour la mise en œuvre de projets : politiques publiques, DOCOB du site B6 (Natura 2000), structures associatives, etc.

Soutien d'une dynamique locale

L'avenir de l'agriculture sur le site B6 apparaît assez mitigé : réduction du nombre d'exploitations, difficultés de l'activité, fermeture du paysage, autant de facteurs qui rendent certains agriculteurs pessimistes sur l'avenir.

En parallèle, on observe une dynamique de renouveau : installations, développement de magasins/marchés de producteurs, demande de produits biologiques, programmes de restauration des châtaigneraies, etc. De nombreux outils existent pour soutenir des projets divers et assurer le maintien d'une agriculture paysanne intégratrice de biodiversité. Si les agriculteurs rencontrés ont présenté des idées et projets potentiels à développer, très peu ont mentionné les associations paysannes et/ou politiques publiques mises en place localement. Il semble donc important de **communiquer et échanger sur les outils existants** afin de développer des perspectives d'avenir sur le site B6, et une vision plus optimiste de l'agriculture et de son environnement sur le territoire.

L'étude réalisée permet de définir les points forts ainsi que les enjeux et contraintes de l'agriculture et de la biodiversité dans la vallée de l'Eyrieux et ses affluents. Elle permettra ainsi de **soutenir les activités présentes favorables à la biodiversité, promouvoir leur développement, et travailler sur les enjeux/contraintes du territoire** afin de limiter leurs impacts localement.

Au travers des entretiens, l'accent a été mis sur les **contraintes et enjeux liés à l'activité agricole localement**. Cette approche reflète des craintes du monde agricole vis-à-vis des démarches environnementales perçues, souvent à tort, comme source de contraintes/problèmes. De même, la perception de la biodiversité est apparue majoritairement dans un sens de **l'agriculture rendant service à la biodiversité** et les services rendus par la biodiversité à l'agriculture n'ont été que très peu mentionnés. Ce dernier point peut également refléter des craintes poussant les agriculteurs à appuyer l'importance du maintien de l'activité agricole localement. On peut également supposer un manque de communication et/ou de connaissance général au sujet de la biodiversité, nécessitant des programmes d'actions adaptés.



Figure 63 : Alliaire officinale (*Alliaria petiolata*)
(Source: G. Chevalier)

L'agriculture, par son action sur le paysage, participe à la diversification et au maintien des milieux favorisant ainsi une diversité d'habitats d'espèces. D'autre part, la biodiversité est un atout pour la valorisation des productions agricoles, notamment à travers les services écosystémiques qu'elle assure. L'agriculture du territoire apparaît comme raisonnée et présentant peu de risques pour l'environnement. Les pratiques sont bien souvent intégrées dans une dynamique adaptée au

territoire et présente un équilibre entre nature et culture. On observe cependant une diminution de l'activité agricole : disparition des petites exploitations, augmentation des troupeaux, déprise agricole, etc. Le **maintien d'une activité dynamique à petite échelle et avec des systèmes diversifiés** présente un **enjeu territorial important pour tous** : sécurité alimentaire locale, maintien de la vie sur le territoire, limitation des risques et investissement pour les agriculteurs, etc. L'activité agricole, au travers de ses rôles multiples, participe activement au **maintien de la vie sur le territoire** : création d'emplois, vie locale, production d'une alimentation locale de qualité, entretien du patrimoine, maintien des paysages ouverts, etc. – aspects économique, social, culturel et environnemental. Les nombreux facteurs de disparition de l'activité agricole qui existent sont complexes et variés. Ils nécessitent donc une action collective.



Figure 64: Paysage agricole du bassin versant de l'Eyrieux (Source: G. Chevalier)

L'agriculture et l'élevage peuvent contribuer d'une manière primordiale au **maintien de la biodiversité** sur le site B6 tout en assurant une **activité économique** indispensable au territoire. La diversité des cultures, le lien entre élevage et culture (épandage, autonomie fourragère,...), le maintien des infrastructures agroécologiques (terrasses, prairies, etc.), les pratiques raisonnées sont autant d'éléments qui permettent le **maintien d'habitats d'espèces et de zones refuges** nécessaires à divers groupes d'espèces. De telles pratiques sont alors bénéfiques pour la biodiversité mais aussi pour l'activité agricole, permettant un développement et une résilience des systèmes.

Le changement de certaines pratiques ainsi que l'abandon de systèmes agricoles sont un risque au maintien de la biodiversité locale. On assiste alors à la disparition d'habitats et/ou d'espèces tels que les pelouses maigres de fauche de basse altitude, les bas marais et autres milieux ouverts. Ainsi une **activité agricole étendue et variée** est primordiale et passe par le **maintien d'un plus grand nombre d'exploitations de petite taille**. En effet, un nombre élevé de petits systèmes suppose une diversité de milieux ainsi qu'une meilleure gestion de l'espace.

De nombreuses **perspectives** ont été proposées lors des entretiens avec les agriculteurs. Pour **promouvoir les dynamiques entre agriculture et biodiversité**, certaines idées sont retenues pour construire un **plan de gestion durable des espaces et des activités** et espèces associées. Une **gestion locale** est recommandée pour soutenir la diversité :

- ✓ **Maintien des éléments structurants du paysage** : entretien/remise en état de terrasses, prairies, châtaigneraies, ...

- ✓ **Valoriser les petites et moyennes exploitations** : mise en avant des productions locales par le biais de **circuits courts**,
- ✓ **Soutien financier** : compensations/aides, investissement équipement, main d'œuvre – création d'emplois, groupements d'agriculteurs pour soutenir l'activité agricole locale, gage de biodiversité,
- ✓ Conserver les superficies de surface toujours en herbe ,
- ✓ **Préserver les espaces agricoles** face aux pressions foncières et favoriser l'installation plutôt que l'agrandissement,
- ✓ Favoriser la polyculture et la multi-vocation des espaces,
- ✓ **Information et communication** sur les pratiques alternatives, les services rendus par la biodiversité, ...
- ✓ ...

Synthèse de la dynamique agriculture et biodiversité du site B6

- Avenir de l'agriculture mitigée
- Relations étroites entre agriculture et biodiversité : actions sur le paysage et les milieux, pratiques agricoles, services mutuels...
- Maintien de l'activité agricole locale enjeu pour tous : support de biodiversité, maintien du monde rural, autonomie alimentaire locale...
- De nombreuses perspectives d'actions
 - Soutien et développement des petites unités diversifiées
 - Information, communication, échange, mise en réseau, concertation
 - Maintien des pratiques favorables à la biodiversité
 - ...

Des outils – les dispositifs associatifs

L'Ardèche est un territoire marqué par ses initiatives soutenant les projets locaux et le développement d'une activité agricole durable. Ainsi, on trouve 543 exploitations certifiées Agriculture Biologique en 2012 soit 12,5 % SAU certifiées ou en conversion (source Agence Bio 2012). De nombreux organismes inscrits dans cette dynamique locale soutiennent le développement de projets inscrits dans une démarche durable : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ADEAR), Agri Bio Ardèche (agriculture biologique), Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM), Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale en Rhône-Alpes (INPACT Rhône-Alpes), Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), Agriculture Durable de Moyenne Montagne (ADMM), etc.

L'ensemble de ces organismes accompagnent des groupements de citoyens, d'agriculteurs, ou autres dans leurs **démarches pour un développement durable des territoires**. Le soutien aux projets prend différentes formes : subventions, formations, aides et conseils, etc. Quelques exemples de projets réalisés, présentés dans le tableau ci-après, peuvent être cités afin de servir d'inspiration pour la création de programmes d'actions sur le site B6 (Tableau 3).

| ORGANISMES | Exemples de projets réalisés sur l'ensemble des territoires | Perspectives/projets sur le site B6 |
|------------------|--|---|
| CPIE | Réalisation de multiples chantiers de restauration de milieux naturels sensibles : marais, cours d'eau, pelouses sèches, landes, espaces boisés. (Pas de projet existant en Ardèche) | Maintien des éléments structurants du paysage: entretien/remise en état de terrasses, prairies, pelouses maigres de fauche |
| CIVAM Ardèche | Marchés de paysans, agri-randonnées L'Ardèche de fermes en fermes Liens entre producteurs et restaurateurs en pays VALDAC (approvisionnement bio et local de la restauration traditionnelle) Réalisation d'un film collectif paysan ... | Valoriser les petites et moyennes exploitations – mise en avant des productions locales par le biais de circuits courts Revaloriser l'image de l'agriculture locale et redonner de la proximité avec le grand public : communication, sensibilisation et information |
| Agri Bio Ardèche | Formations/informations : productions et techniques bio, aides bio, autonomie des producteurs, travail en traction animale, mode de commercialisation, approvisionner la restauration collective,... Guide bio « Rencontres-éclair » producteurs – restaurateurs ... | Développement de l'agriculture biologique – limitation de l'utilisation des intrants par des pratiques alternatives Autonomie des producteurs Développement des circuits courts – mise en avant des productions locales de qualité Développement d'activités diversifiées : transformation, coopératives, etc. |
| ADEAR Ardèche | Aide à l'installation par la mise en valeur des ressources des terrains ardéchois : accueil et suivi de porteurs de projets, aide à la recherche de foncier et sensibilisation des élus locaux, mise en lien cédants-porteurs de projets Promotion de l'autonomie et de la biodiversité : semences, biodiversité animale Promotion de l'Agriculture Paysanne : débats, fermes ouvertes, marchés de producteurs | Maintien de l'agriculture locale – aide à l'installation Faciliter l'accès au foncier Autonomie des producteurs Revalorisation de l'agriculture paysanne Mise en place d'ateliers |

| | | |
|--|---|---|
| | Formations paysannes : travail du sol, création de projets collectifs de transformation et de vente en circuits courts, etc. ... | collectifs de transformation et de vente en circuits courts |
|--|---|---|

Tableau 3: Organismes de soutien au développement d'une activité agricole durable

Ces associations locales, à travers un appui technique dynamique, peuvent être un **moteur de renouveau et/ou maintien de l'agriculture dans la vallée de l'Eyrieux et ses affluents**. Si la majorité des projets sont orientés vers le développement de l'agriculture, et non de la biodiversité, l'activité promue est une **agriculture paysanne respectueuse de l'environnement**. Le **développement de petits systèmes agricoles variés et raisonnés préconisé pour le maintien des milieux ouverts** est ainsi favorisé par de tels projets. La préservation de la biodiversité suppose dans ce cas un travail en amont, sur une gestion du territoire et des pratiques agricoles adaptée aux enjeux socioculturels, économiques et environnementaux.

Le développement durable est un enjeu majeur pour tous et de nombreux outils sont développés dans ce but. En parallèle aux outils associatifs présentés ci-dessus, d'autres démarches sont mises en place, notamment la démarche Natura 2000 ainsi que d'autres politiques publiques.

Natura 2000 – une démarche, des outils déclinés localement

Lors des entretiens, une majorité des agriculteurs affirment ne pas connaître, ou très peu, la démarche Natura 2000. Ce manque d'informations est souvent initiateur de craintes liées à la démarche, celle-ci étant perçue comme porteuse de contraintes et/ou incompatible avec certaines pratiques agricoles (notamment l'écobuage). La **diffusion d'information** sur Natura 2000 ainsi qu'une communication avec les acteurs du territoire semble donc incontournable pour éviter toute réticence liée à des a priori sur la démarche, pour la plupart non fondés. Depuis sa prise d'animation du site B6, le SMEC a ainsi développé des outils de communication au territoire et organise des rencontres entre les différents acteurs. Ces initiatives ont permis d'initier une démarche participative qu'il est important de continuer, et dans laquelle chacun est libre de s'exprimer et de s'identifier.

La gestion et conservation d'un site Natura 2000 fait suite à la définition d'objectifs spécifiques au site mis en avant dans le Document d'Objectifs (DOCOB). A travers une participation effective et volontaire des acteurs du site concerné, des solutions et mesures concrètes sont envisagées et mises en œuvre pour atteindre les objectifs. L'application de la démarche Natura 2000 pour le monde agricole se fait tout particulièrement à travers deux types d'outils : **les contrats agricoles (MAEc) et la Charte**.

Le contrat Natura 2000 est une **démarche volontaire** qui permet de s'engager concrètement pour 5 ans dans un programme d'actions en faveur d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire. Les actions à mettre en œuvre sont définies dans le DOCOB et précisées par un cahier des charges. Une compensation financière est apportée en contrepartie du respect de ce dernier (nature et modalités de l'aide sont fonctions de la perte occasionnée par la mise en œuvre de la mesure).

La Charte constitue l'autre volet de la politique contractuelle et volontaire de Natura 2000. A la différence des contrats, elle ne prévoit pas de contrepartie financière mais elle donne droit à une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et permet d'accéder à certaines aides

publiques. La charte contient des engagements généraux valables sur l'ensemble du site ainsi que des engagements différenciés en fonction des habitats et/ou des espèces ciblées.



Figure 65: Piéride du chou (Source: G. Chevalier)

Suite à l'étude réalisée sur le site B6, et en référence à la nouvelle programmation du FEADER 2014-2020, des pistes de contrats, ou **MAEc** (Mesures Agro-Environnementales climatiques), seront proposées et pourront être développées dans le cadre d'un **Projet Agro-Environnemental Climatique** (PAEC)³ dans la vallée de l'Eyrieux et ses affluents. L'ensemble des MAEc mises en place sur un territoire doivent s'inscrire dans un PAEC porté par un opérateur territorial qui assure l'animation des actions et l'accompagnement des agriculteurs dans la démarche. Le zonage est défini localement par les porteurs de projets au regard des enjeux environnementaux : biodiversité, eau et couverts végétaux permanents, etc. L'animation d'un PAEC a pour but d'initier une dynamique collective permettant un niveau d'engagement élevé et un impact sur l'environnement plus fort.

MAEC/PAEC : les grands principes (Source : PNRMA et CA 07)

- Un **Projet Agro-Environnemental et Climatique** porté par un opérateur territorial
- Les PAEC doivent avoir une « **triple dimension** » : agro-environnementale, économique et socio-territoriale
- Les PAEC doivent être le fruit d'un **partenariat** avec l'ensemble des acteurs du territoire et être **cohérents avec le projet de développement local**
- Les PAEC devront mobiliser des **actions et outils complémentaires aux MAEC** : sensibilisation, animation, appuis techniques, formations, investissements, Plan Pastoral Territorial, stratégie foncière...
- Le projet PAEC doit également présenter un **diagnostic agro-environnemental du territoire**, les enjeux/objectifs, un bilan des précédentes MAE, les liens avec la « transition agro-écologique », l'implication des filières, les démarches collectives agricoles, les modalités d'animation, suivi, évaluation et les suites/perspectives des actions...

³ Les PAEC sont des projets mis en place à l'échelle d'un territoire dans le cadre du 2nd pilier de la PAC pour la mise en place de MAEc

Les mesures qui composent le PAEC peuvent être variées avec plusieurs types de MAEc applicables au site B6 :

- Les MAEc « systèmes » qui appréhendent le fonctionnement de l'exploitation agricole dans sa globalité et sont définies à l'échelle nationale : systèmes herbagers et pastoraux, système polyculture-élevage,
- Les MAEc « à enjeux localisés » mises en œuvre à l'échelle parcellaire, et issues d'un ou plusieurs engagements unitaires. Elles peuvent correspondre à un changement de pratique ou au maintien d'une pratique bénéfique et menacée de disparition (ex : Natura 2000, enjeux eau, biodiversité, etc.).

Les contrats mis en place pour la démarche Natura 2000 correspondent à des MAEc « à enjeux localisés ». Les engagements unitaires du site B6 seront à définir dans le cadre du PAEC, au regard des enjeux et travaux de concertation mis en œuvre par l'étude DOCOB du site. En voici quelques uns correspondant à des enjeux ciblés lors de l'étude :

- Maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle (HERBE_07)
- Maintien de l'irrigation gravitaire traditionnelle (IRRIG_03)
- Entretien mécanique de talus enherbés (LINEA_05)
- Entretien des fosses et rigoles de drainage et d'irrigation, des fossés et canaux en marais, et de béalières (LINEA_06)
- Ouverture d'un milieu en déprise (OUVERT01)
- Maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle des rejets ligneux et autres végétaux indésirables (OUVERT02)
- Brûlage ou écobuage dirigé (OUVERT03)
- Mise en place d'un paillage végétal ou biodégradable sur cultures maraîchères (PHYTO_08)
- Absence de traitement herbicide sur l'inter-rang en cultures pérennes (PHYTO_10)
- ...

Politiques publiques

L'agriculture et la biodiversité sont des enjeux majeurs reconnus des politiques publiques. Si de nombreuses critiques ont été relevées par rapport aux systèmes de subventions PAC, il n'a pas été fait mention, ou très peu, d'autres programmes d'aides soutenant des projets et/ou installations agricoles. Il semble important de présenter les initiatives des politiques publiques locales. Celles-ci peuvent être un support utile et efficace dans le but de maintenir et développer l'activité agricole du site B6.

- **Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER) – déclinaison de la politique de la région Rhône-Alpes**

Le PSADER est un vaste projet couvrant l'ensemble du territoire Valence Drôme Ardèche Centre (VALDAC). Ce projet initié en 2006 a permis la réalisation d'un diagnostic détaillé et l'identification de 3 enjeux majeurs :

- Développer des liens entre les secteurs géographiques et économiques,
- Assurer le renouvellement des générations agricoles et rurales,

- Valoriser et développer les rôles de l'agri-ruralité et de l'agriculture sur le maintien et l'amélioration du cadre de vie.

Pour répondre à ces enjeux, le Syndicat mixte de la vallée de l'Eyrieux, de l'Ouvèze et du plateau de Vernoux a défini un programme d'actions opérationnelles. Sur l'ensemble des fiches actions développées, deux d'entre elles semblent particulièrement adaptées aux enjeux du site B6.

Fiche-action n°11 : accompagner les démarches de préservation et de mise en valeur de l'espace et des ressources naturelles.

Objectifs : protéger le foncier agricole, **anticiper la déprise agricole**, accompagner une gestion durable de l'eau (approvisionnement en eau de la filière maraichage), **améliorer la biodiversité des zones agricoles, préserver et mettre en valeur des ressources et des espaces naturels**.

Actions : Impulser une gestion durable du foncier, faciliter le maintien de l'activité agricole sur le territoire par le renouvellement des générations agricoles et anticiper la déprise, préserver et mettre en valeur **la ressource eau, les espaces naturels et la biodiversité** – aides régionales (CDDRA).

Fiche-action n°9 : maintenir et soutenir une agriculture riche, diversifiés et dynamique.

Objectifs : **maintenir une activité agricole forte**, accompagner la réduction de la vulnérabilité des systèmes agricoles face au changement climatique, **promouvoir l'agriculture locale et ses productions**, soutenir l'agriculture comme activité pourvoyeuse d'emploi et améliorer les conditions de travail, accompagner le maintien de l'agriculture par le **soutien à la diversification** au-delà de la production agricole.

Actions : encourager le **développement des circuits courts de proximité**, soutenir les **filières locales** participant à l'image du territoire, participer à l'amélioration des conditions de travail et d'emploi – actions de communication sur l'agriculture, consolider et encourager la diversification.

- **Programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) – déclinaison de la politique européenne**

Dans le cadre de la politique agricole commune, LEADER constitue un outil de développement territorial destiné à financer des projets pilotes à destination des zones rurales. Il permet ainsi de renforcer la cohésion territoriale et contribue au développement durable localement. Les projets soutenus sont divers : activités et emplois, services, patrimoine, etc.

Concrètement, la mise en place nécessite dans un premier temps l'élaboration d'une stratégie et d'un programme d'actions, répondant à un appel à projet régional. Les territoires retenus sont ensuite organisés en Groupe d'Action Locale (GAL) et reçoivent une enveloppe financière destinée à mettre en œuvre le programme d'actions. Un comité de programmation composé d'acteurs publics et privés locaux assurent ensuite la sélection des projets s'inscrivant dans ce programme d'actions.

Exemple : programme LEADER « Vivre et créer dans les Monts d'Ardèche ». Ce projet, porté par le PNRMA pour la période 2008-2013 a permis de soutenir de projets variés :

- Aménagement d'un lieu de transformation et valorisation de produits locaux,
- Etude sur la valorisation des productions agricoles locales par le biais de circuits courts,

- Parcours d'interprétation des terrasses de Désaignes,
- Accompagnement de la structuration d'une filière châtaignes sèches sur le territoire de la cévenne méridionale,
- Diagnostic préalable à la mise en place d'un Plan Pastoral Territorial,
- Création d'un point de vente collectif,
- ...

- **Le programme LIFE – déclinaison de la politique européenne**

LIFE est L'Instrument Financier pour l'Environnement mis en place par la Commission européenne pour financer des projets en faveur de l'environnement. LIFE-Nature est un outil destiné à la mise en œuvre de Natura 2000 à travers des programmes financés pour moitié par l'Europe. Les projets financés peuvent émaner d'acteurs, organismes ou institutions publics ou privés. Les dossiers LIFE sont présentés à la Commission européenne et, s'ils sont acceptés, ils reçoivent une aide financière pour la mise en place de leurs projets.

Exemple : LIFE Nature de « Préservation des landes, tourbières et chauves-souris du plateau de Montselgues », mené conjointement par le CEN Rhône-Alpes, le PNRMA, la Chambre d'Agriculture et la Communauté de Communes des Cévennes vivaroises. Ce projet a permis aux agriculteurs qui le souhaitent de s'engager dans des mesures agro-environnementales afin d'accompagner financièrement leurs actions respectueuses de l'environnement et de la biodiversité. Ainsi, les agriculteurs du territoire ont souhaité s'engager sur une gestion agro-environnementale des landes avec « Ouverture mécanique de landes fermées », « Entretien des landes ouvertes » et « Entretien des landes ouvertes avec plan de gestion pastorale », sur le maintien de la « Qualité écologique des prairies permanentes de fauche », sur la « Préservation des zones humides » et sur l'entretien des béalières.

- **Plan Pastoral Territorial (PPT)**

La région Rhône-Alpes accompagne la mise en œuvre de Plans Pastoraux Territoriaux, véritable outils pour la mise en valeur des espaces pastoraux. C'est un programme sur 5 ans pour la réalisation d'actions portées par les collectivités et les collectifs d'agriculteurs. Il est cofinancé par l'Union Européenne et les Départements.

Le PPT mis en place localement, porté par le PNRMA avec l'appui de la CA 07, a pour ambition de participer à la construction d'une véritable politique pastorale, à la structuration des éleveurs du territoire, grâce à une animation dédiée et à des aménagements et investissements pastoraux : structuration du foncier pastoral, création de groupements pastoraux, soutien aux projets d'ouverture et de réhabilitation de surfaces embroussaillées, maintien de l'ouverture par une gestion pastorale adaptée, aides à l'investissement au matériel, etc.

Ce programme à destination des éleveurs a été mis en place par certains agriculteurs rencontrés et apparaît comme un atout pour le site B6, où l'élevage domine.

- **Plan d'action stratégique pour le développement agricole en Ardèche – déclinaison de la politique départementale**

Le Conseil Général d'Ardèche met en place un plan d'action pour le développement de l'agriculture en Ardèche. Les objectifs et orientations ayant été validés des fiches actions seront mises en place d'ici la fin de l'année.

- **Parc Naturel des Monts d'Ardèche (PNRMA)**

Le PNRMA a pour objectif de protéger le patrimoine naturel et culturel remarquable d'espaces ruraux de qualité. Il est géré par un Syndicat mixte regroupant 145 communes sur les départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire, et recouvre 228 000 ha. La Charte du Parc détermine des orientations et actions de protection, de mise en valeur et de développement pour le territoire. Le PNRMA conduit ses actions en lien étroit avec le territoire et autour de trois vocations définies dans sa Charte :

- un territoire remarquable à préserver ;
- un territoire productif, qui valorise durablement ses ressources ;
- un territoire attractif et solidaire .

Les actions mises en place sont diverses et couvrent différents secteurs : aménagement du territoire, agriculture, forêts, biodiversité, énergie-climat, culture et patrimoine, économie, tourisme, éducation au territoire, maintien et accueil d'actifs. Le Parc est porteur de nombreux projets et démarches territoriales, en accord avec les politiques publiques mises en place localement : programme LEADER, PPT, projet PSADER, plan collectif de reconquête de la châtaigneraie, etc.

- **Communautés de communes**

Les Communautés de communes apparaissent comme des acteurs locaux au plus proche des territoires. Ces structures ont pour mission, entre autre, la gouvernance sur le développement économique et la gestion de l'espace. Elles sont amenées à développer des actions liées à l'agriculture et à la foresterie dans le cadre du développement local. A ce titre, elles sont des partenaires clés pour les années à venir.

- **La Chambre d'Agriculture de l'Ardèche**

Le réseau des Chambres d'agriculture a été créé dans les années 1920 pour être un interlocuteur privilégié des instances publiques et pour représenter les intérêts du monde agricole. Il contribue activement depuis les années 60 au développement agricole en reprenant la mission publique assumée jusque là par l'Etat. Aujourd'hui, cette double mission se déploie dans le champ économique, social et environnemental ainsi qu'à l'échelle locale, nationale et européenne.

Présentes dans chaque département et chaque région, les Chambres d'agriculture sont des établissements publics dirigés par des élus professionnels, représentants des diverses activités du secteur agricole et forestier et "porteurs" d'énergies et de compétences d'un secteur essentiel de l'économie locale, régionale et nationale.

Les activités des Chambres contribuent au dynamisme de chaque département et région dans une logique de développement durable. Ainsi, elles coopèrent en permanence avec les pouvoirs publics, les collectivités locales et territoriales à la réalisation de projets en matière de politique agricole, de

gestion des ressources naturelles et de la forêt, de développement économique, d'environnement, etc.

Les Chambres accompagnent les agriculteurs dans leurs projets d'installation ou de développement en leur apportant une assistance effective sur les aspects techniques, économiques, administratifs et personnels pour leur permettre de réussir dans leur vie professionnelle et personnelle.

La Chambre d'agriculture de l'Ardèche s'est donné pour objectif d'être la référence du développement des agricultures et des territoires ardéchois, portant l'intérêt général du monde agricole dans les projets de développement territoriaux. Elle apparait comme un partenaire important pour la mise en place d'actions pour l'agriculture et la biodiversité.

La Chambre d'agriculture de l'Ardèche, en partenariat avec Agri Bio Ardèche, porte un projet départemental de mise en relation des producteurs et des établissements de restauration collective. La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « D'Ardèche & de saison » a ainsi été créée. Elle propose une organisation départementale de la distribution des produits agricoles et agroalimentaires au service des producteurs ardéchois, des entreprises et des structures de restauration en recherche de produits locaux et de fournisseurs de proximité. Elle permet ainsi de répondre à une demande d'approvisionnement de la restauration hors domicile en produits locaux et de favoriser la consommation des produits ardéchois.

(Sources : chambres-agriculture.fr ; rhone-alpes.synagri.com)

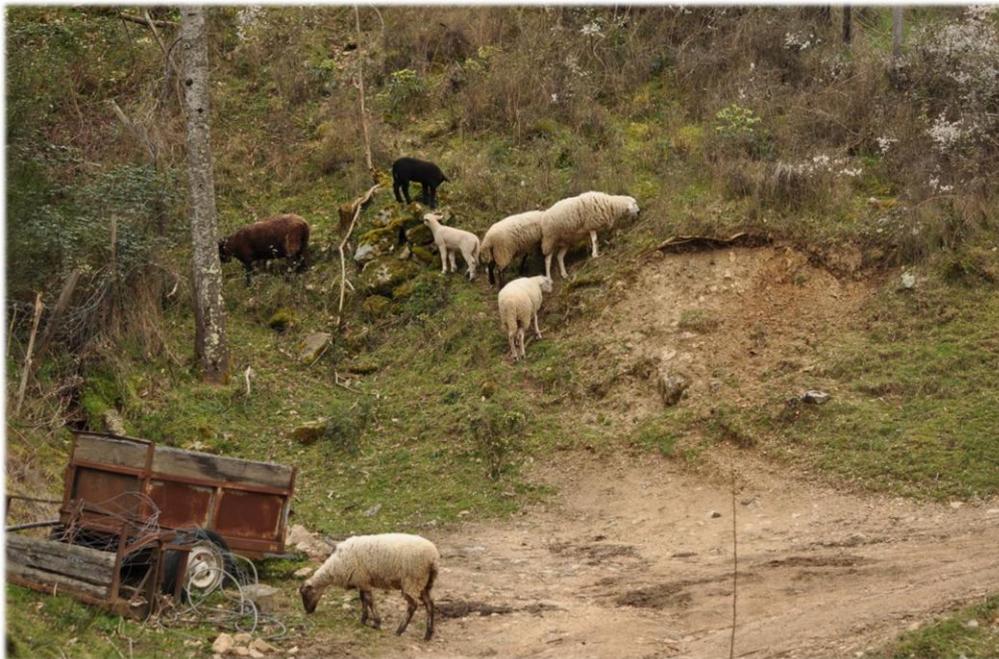


Figure 66: Brebis à Saint-Etienne-de-Serre (Source: G. Chevalier)

Pistes d'actions agriculture et biodiversité à développer

Les actions à mettre en place pour répondre aux enjeux agriculture et biodiversité sur la vallée de l'Eyrieux et ses affluents seront discutées avec les acteurs locaux lors d'une réunion de restitution et au cours de groupes de travail. Des programmes d'actions seront développés, entre autre dans le cadre du DOCOB.

Quelques perspectives d'actions présentées précédemment sont ici reprises et développées au travers des outils et exemples cités. Les pistes présentées ont pour but d'initier des échanges et discussions afin de développer des projets présentés, ou non, au cours de cette étude.

a. Maintien des éléments structurant des paysages et créateurs de mosaïques d'habitats : terrasses, prairies, haies, châtaigneraies, ...

- Restauration, entretien et revalorisation des terrasses de culture

Objectifs : maintien de la diversité des écosystèmes, gestion des ressources naturelles par les populations locales, soutien à l'agriculture sur petite surface, développement durable.

Enjeux : protection des sols contre l'érosion, rétention de l'eau de pluie, petites cultures diversifiées permettant l'autonomie alimentaire locale, mosaïque de paysages, conservation du patrimoine local, maintien des paysages ouverts, attrait touristique,...

Problématiques : manque de main d'œuvre, travail manuel contraignant et laborieux, friche, débouchés économiques des cultures sur terrasses.

Pistes de solutions :

- Organisation de chantiers d'été et/ou formations de construction et d'entretien des murs en pierre sèche – plusieurs intérêts : formation des élèves (technique, paysagère, faunistique et floristique), aide manuelle pour les agriculteurs, sensibilisation au patrimoine culturel,
- Formation/partage d'expériences entre agriculteurs pour les productions agricoles sur terrasses,
- Labellisation des productions sur terrasses : signe de qualité et de maintien du patrimoine,
- Recherche de nouvelles cultures viables (chanvre), de nouveaux marchés ou revalorisation pour les cultures traditionnelles,
- Travaux concernant la gestion de l'eau de pluie et l'irrigation pour soutenir les cultures sur terrasses,
- Valorisation touristique de ces espaces,
- Soutien à la création d'emplois au sein de groupes d'agriculteurs pour un soutien de main d'œuvre,
- ...

Projet similaire mis en place en Grèce par le Mediterranean Centre of Environment et soutenu par le Commission européenne dans le cadre du programme LIFE.

- Entretien des prairies d'intérêt floristique et/ou faunistique

Objectifs : maintien de la diversité des écosystèmes, autonomie fourragère des élevages, gestion durable des prairies.

Enjeux : maintien des paysages ouverts, mosaïque d'habitats, autonomie fourragère, durabilité des systèmes herbagers pastoraux, maintien faune/flore.

Problématiques : abandon des systèmes pastoraux, reboisement, délocalisation des prairies de fauche et abandon des terrains localement.

Pistes de solutions :

- Mise en place d'une Mesure Agro-environnementale climatique (MAEc) systèmes herbagers et/ou pastoraux,
- Mise en place de MAEc « à enjeux localisés » avec des Engagements Unitaires (EU) spécifiques des prairies (EU HERBE),
- ...



Figure 67: Prairie humide (Source: G. Chevalier)

- Reconnaitre le travail paysager des agriculteurs

Objectifs : soutenir l'activité agricole existante et promouvoir son développement, revaloriser l'image de l'agriculture, assurer l'entretien du paysage et les pratiques favorables à la biodiversité, aux corridors et zones refuges.

Enjeux : maintien de l'agriculture et de la biodiversité sur le territoire.

Problématiques : mauvaise image de l'agriculture – manque de reconnaissance, changements de pratiques néfastes à la biodiversité, travail d'entretien laborieux, manque de main d'œuvre.

Pistes de solutions :

- Aide financière à l'équipement,
- Compensations financières pour le maintien des paysages ouverts (écobuage),
- Création de main d'œuvre – soutien à la création d'emplois au sein de groupes d'agriculteurs,
- Communication, information sur les bénéfices mutuels entre agriculture et biodiversité – au sein du monde agricole et auprès des consommateurs,
- Aides à la plantation de châtaigniers, vergers, petits fruits, etc.
- ...

b. Valoriser les petites et moyennes exploitations favorables à la dynamique des milieux et aux enjeux de biodiversité

- Mise en avant des productions locales et durables par le biais de circuits courts

Objectifs : construire un monde rural dynamique et solidaire, assurer une autonomie alimentaire locale et de qualité, assurer la résilience et valoriser les petites productions diversifiées favorables à la dynamique des milieux, rétablir le lien entre producteurs et consommateurs.

Enjeux : accessibilité – alimentation locale et de qualité pour tous, maintien et développement d’une activité agricole à petite échelle et diversifiée (en adéquation avec les enjeux locaux de biodiversité), revalorisation de l’activité agricole locale, maintien d’une mosaïque de paysages.

Problématiques : alimentation locale et bio souvent trop chers, exigences des consommateurs, individualisme.

Pistes de solution :

- Création de magasins de producteurs,
- Mise en place d’AMAP/paniers solidaires,
- Développement des marchés paysans,
- Organisation de rencontres entre producteurs et restaurateurs,
- Mise en place d’un groupement de producteurs pour assurer l’approvisionnement en restauration collective,
- Création d’un atelier de transformation collectif,
- Soutien et accompagnement technique pour la conversion à l’agriculture biologique et/ou la mise en place de pratiques alternatives durables en lien avec les enjeux naturels
- ...

- Préserver les espaces agricoles face aux pressions foncières et favoriser l’installation plutôt que l’agrandissement

Objectifs/Enjeux : maintenir une dynamique d’installation agricole sur le territoire et d’exploitation des terrains à potentiel agricole, maintenir les milieux ouverts voire favoriser la réouverture.

Problématiques : agrandissement des exploitations existantes dans un but d’augmentation des rendements, déprise agricole, urbanisation, blocage foncier, autonomie fourragère.

Pistes de solution :



- Aide à l’installation : accueil et suivi de porteurs de projets, aide à la recherche de foncier,
- Sensibilisation des élus locaux,
- Mise en lien cédants-porteurs de projets,
- Communication auprès des propriétaires pour la location des terrains inexploités,
- Prioriser les installations et limiter l’agrandissement,
- ...

Figure 68: Prairie de fauche à Saint-Pierreville (Source: G. Chevalier)

c. Information et communication pour une meilleure compréhension et intégration des enjeux de biodiversité et de développement durable du territoire

- Mise en réseau pour favoriser l'échange, le soutien technique et la coopération avec le territoire

Objectifs : assurer une démarche participative prenant en compte l'ensemble des acteurs du territoire, développer l'échange et la collaboration entre différents projets et acteurs du territoire (PNRMA, Chambre d'Agriculture, Syndicats Mixtes, structures associatives, groupements d'agriculteurs ou de consommateurs, etc.) pour une cohérence locale et la mise en place d'actions adaptées au plus grand nombre, faire travailler toute la filière à travers une **réflexion territoriale et coopérative**.

Enjeux : communication, échange, participation – création d'une dynamique pour renforcer l'efficacité des actions locales (pour la biodiversité) et développer les pratiques raisonnées.

Problématiques : nombreux projets, nombreux acteurs, territoire étendu et diversifié, différentes attentes et intérêts – incompréhension.

Pistes de solution :

- Mise en place de groupes de travail regroupant les différents acteurs,
- Journées/soirées thématiques d'échanges autour d'un sujet,
- Concertation des acteurs locaux pour la mise en place de projets de territoire,
- Communication sur les programmes mis en place à travers différents moyens (journaux, affiches, radio, internet),
- Organisation de rencontres entre agriculteurs pour échanger sur les pratiques et alternatives à l'agriculture conventionnelle (AB, permaculture, soins homéopathiques, etc.),
- ...

- Eduquer, sensibiliser, responsabiliser

Objectifs : rétablir le lien entre producteurs et consommateurs, partager les responsabilités d'un développement durable du territoire, informer et sensibiliser la population aux enjeux agriculture et biodiversité.

Enjeux : éducation, sensibilisation, responsabilisation, échange.

Problématiques : conflits, incompréhensions, désinformation.

Pistes de solution :

- Journées/soirées thématiques d'échanges autour d'un sujet,
- Communication sur les enjeux agriculture et biodiversité et sur les petits gestes à faire tous les jours (journaux, affiches, radio, internet),
- ...

Conclusion

La vallée de l'Eyrieux et ses affluents est un territoire riche et diversifié marqué par une forte activité agricole et une importante biodiversité à conserver. Cette zone rurale a su évoluer au cours du temps en s'adaptant aux opportunités et aléas rencontrés. La fermeture des paysages observée reflète une diminution de l'activité agricole : des fermes moins nombreuses et de plus grande taille.

La diversité des paysages et la mosaïque d'habitats liée sont le support de nombreuses espèces faunistiques et floristiques. Cette biodiversité est intégrée au patrimoine local et assure de nombreux services aussi bien localement qu'à une plus large échelle.

Les dynamiques entre agriculture et biodiversité, préoccupation majeure de nos jours (Cf. Rapport INRA 2008, Le Roux et al.), sont clairement visibles sur le territoire à travers les bénéfices et échanges mutuels. Préservation de la biodiversité et développement de l'activité agricole apparaissent alors comme des enjeux complémentaires à mettre en synergies.

Divers actions peuvent être mises en place localement profitant à la biodiversité au travers de l'agriculture. Globalement, un retour vers de nombreuses fermes de petite taille et diversifiées apparaît primordial pour répondre aux enjeux socioculturels, environnementaux et économiques : maintien du monde rural, création d'emplois, autonomie alimentaire locale, préservation de la biodiversité, résilience des systèmes agricoles, etc. Un travail collectif et coopératif est nécessaire, prenant en compte les intérêts et enjeux de chacun pour un développement durable du territoire.

Cette redynamisation des campagnes semble prendre forme petit à petit avec un développement des fermes en agriculture biologique et l'installation de jeunes porteurs de projets. Cependant un décalage apparaît avec le système global actuel de productivisme et de mondialisation. Si un retour à de plus petites exploitations diversifiées apparaît pour certain difficile voir impossible, dans le système actuel, une action collective peut favoriser le développement d'un système alternatif plus adapté au territoire.



Figure 69: L'Eyrieux (Source: G. Chevalier)

Ce stage de six mois, réalisé au syndicat Eyrieux Clair, a établi une vision holistique de l'agriculture et de la biodiversité sur le territoire. Les échanges avec les agriculteurs et autres acteurs du territoire d'une part, et l'inscription dans une démarche environnementale d'autre part, ont permis de couvrir les différents enjeux et intérêts de chacun. Cette démarche apporte une meilleure compréhension de la situation globale et un aperçu riche et diversifié de la vallée de l'Eyrieux et ses affluents.

La méthodologie employée est apparue adaptée aux attentes de l'étude. Une approche participative est en effet initiatrice d'une dynamique locale intégrant une majorité des acteurs à la démarche. L'appropriation de celle-ci et le potentiel de participation des différents acteurs sont ainsi renforcés.

Personnellement, les rencontres avec les agriculteurs ont été une expérience enrichissante. J'ai beaucoup appris sur l'agriculture locale, et les divers profils rencontrés m'ont apporté une vision variée de l'activité. J'ai pu ainsi élargir ma compréhension des différents systèmes et leurs raisons d'être. La découverte de ce territoire a renforcé mon intérêt pour l'agriculture et mon envie de travailler à développer des systèmes au plus proche de la biodiversité.

Bibliographie

Ouvrages et études

BÉRAUD-WILLIAMS, S., CROLARD, S., 2000. *L'arbre aux sept vies : les sept fils de Philémon*. Editions La Fontaine De Siloe, Montmélian, France, 167p.

BLANC, J.F., 2001. *Terrasses d'Ardèche. Paysages et patrimoine*, Lumbin, publication à compte d'auteur.

CIBIEN, C., 1998. *La remise en valeur des terrasses de culture cévenoles*. Courrier de l'environnement de l'INRA n°33, avril 1998.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CHATAIGNIERS, 2013. *Diagnostic foncier agricole des Châtaigniers*, Terraterre.

COMMUNAUTE DE COMMUNES EYRIEUX AUX SERRES, 2013. *Diagnostic foncier agricole*.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE L'ARDECHE, 2012. Diagnostic des sensibilités des structures agricoles vis-à-vis de la pression urbaine sur le territoire de l'Ardèche.

GUILLAUMIN, A., DOCKES, A.C., TCHAKERIAN, E., DARIDAN, D., GALLOT, S., HENNION, B., LASNIER, A. ET PERROT, C., 2008. *Demandes de la société et multifonctionnalité de l'agriculture : attitudes et pratiques des agriculteurs*. Courrier de l'Environnement de l'INRA n°56, 45-66.

LE ROUX, X., BARBAULT, R., BAUDRY, J., BUREL, F., DOUSSAN, I., GARNIER, E., HERZOG, F., LAVOREL, S., LIFRAN, R., ROGER-ESTRADE, J., SARTHOU, J.P., TROMMETTER, M. (éditeurs), 2008. *Agriculture et biodiversité: Valoriser les synergies*. Expertise scientifique collective, synthèse du rapport, INRA (France).

Lettre Nature Humaine N°08. *L'agriculture et le changement*. Mai 2012.

PARC NATURAL REGIONAL DES MONTS D'ARDECHE, 2010. Analyse-diagnostic de l'agriculture du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

SMEOV – CDDRA Valence Drôme Ardèche Centre, 2012. *Etudes préalables à la mise en œuvre d'un projet stratégique agricole et développement rural (PSADER)*. Diagnostic Territorial PSADER.

SYNDICAT MIXTE EYRIEUX CLAIR, 2011. *Schéma de cohérence pour la découverte et la valorisation des milieux aquatiques des bassins versants Eyrieux-Emborye-Turzon*.

SYNDICAT MIXTE EYRIEUX CLAIR, 2001. *Etudes hydraulique et géomorphologique bassin de l'Eyrieux*.

Sites Internet

Site internet d'AgriBio Ardèche : www.corabio.org

Site internet du PNR des Monts d'Ardèche : www.parc-monts-ardeche.fr

Site internet de la Direction Départemental des Territoires de l'Ardèche :

www.ardeche.equipement.gouv.fr

Site internet du programme LIFE Plateau de Montselgues : <http://www.life-montselgues.eu/>

Site internet du CIVAM Ardèche <http://civamardeche.org/>

Site internet du Mediterranean Centre of Environment : <http://www.medcenv.org/>

Site internet du site Natura 2000 B6 : <http://vallee-eyrieux-et-affluents.n2000.fr/>

Site internet du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie :

www.developpement-durable.gouv.fr

Site internet du ministère de l'agriculture : <http://agriculture.gouv.fr/>

Site internet de l'union nationale des CPIE : <http://www.cpie.fr/>

Site internet de l'ADEAR Ardèche : <http://www.jeminstallepaysan.org/ardeche>

Site internet du Programme européen Leader « Vivre et créer dans les Monts d'Ardèche » :

<http://www.vivre-monts-ardeche.fr/>

Site internet de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche : [http://rhone-](http://rhone-alpes.synagri.com/portail/Accueil07)

[alpes.synagri.com/portail/Accueil07](http://rhone-alpes.synagri.com/portail/Accueil07)

Site internet des Chambres d'Agriculture : <http://www.chambres-agriculture.fr/accueil/>

Annexes

ANNEXE I : GUIDE D'ENTRETIEN AGRICULTEURS

INFORMATIONS GENERALES (15')

1. Pouvez-vous me parler de vous, votre histoire et comment en êtes-vous arrivés là ?

(Profil de l'agriculteur interrogé : NOM Prénom, âge, activité professionnelle, histoire, formation, appartenance à une association d'agriculteurs, réseau d'information, etc.)

- (Relance sur la formation) Comment avez-vous appris le métier d'agriculteur ?
- (Relance sur les motivations) Qu'est ce qui vous a poussé à faire ce métier ?
- (Relance sur l'historique/l'origine) Comment êtes-vous arrivé sur cette exploitation ?
- (Relance sur l'activité professionnelle) L'activité agricole est-elle votre seule activité ?
- (Relance sur les réseaux) Faites-vous parti d'une association d'agriculteurs et/ou d'un réseau d'informations ?

2. Pouvez-vous me présenter votre exploitation agricole ?

(Taille, situation, profil géomorphologique, zone spécifique, type d'agriculture, nombre d'actifs, etc.)

- Pouvez-vous me parler un peu plus de vos pratiques, me présenter votre itinéraire technique, vos cultures, élevages, l'historique de vos parcelles, etc. (diversification des productions, autonomie,...)
- Vos pratiques s'intègrent-elles dans un système d'agriculture particulier (AB, agriculture raisonnée, etc.) ?
- Que faites-vous sur ces cultures, pour les entretenir ? Labour ? Rotation ?
- Pratiquez-vous l'écobuage ? Est-ce important pour vous ?
- Terrasses ? Irrigation ? Friches ? Importance des subventions ?

EVOLUTION/PERSPECTIVES (15')

3. Pouvez-vous me parler de l'évolution de votre exploitation ces dernières années ? Et plus généralement l'évolution du territoire ?

- Quels changements majeurs ? Pourquoi ?
- Quels freins ou opportunités au changement, à la réalisation de vos projets ? (culturels, économiques, sociaux, techniques)

4. Comment voyez-vous l'avenir pour votre exploitation ? Et plus généralement, pour l'agriculture sur le territoire ?

- Avez-vous des **projets**, envies, besoins ? Avez-vous pensé à faire des changements ?
- Quels sont les enjeux majeurs (aujourd'hui et à venir) ?
- Quels sont les opportunités et/ou freins au changement ? Comment se manifestent-ils ?

5. Quelle place/rôle a selon vous l'agriculture sur le territoire ?

6. Selon vous, comment est perçue l'agriculture sur le territoire, et aussi plus généralement ?

- Quelle image des agriculteurs ?
- Quelles relations entre agriculture et société ? Et au sein du monde agricole ?

PERCEPTION AGRICULTURE ET BIODIVERSITE (30')

7. On entend beaucoup parler de développement durable, comment définiriez-vous une agriculture durable ? Qu'est ce que ça représente pour vous ?

8. Et si je vous parle de biodiversité ? Qu'est ce que cela représente pour vous ?

- Quelles sont les relations/échanges entre agriculture et biodiversité (positifs et négatifs) (opportunités et menaces des interactions entre milieu et activités agricoles) ?
- Quelles sont les fonctions de l'environnement utiles à l'agriculture ?
- Et les fonctions de l'agriculture utiles à l'environnement/à la biodiversité ?
- Est-ce que vous percevez la notion de biodiversité comme une contrainte ou un atout ? Pourquoi ?

9. Selon vous, la biodiversité est-elle menacée ? Observez-vous sur votre exploitation des changements ?

10. Pouvez-vous me parler de pratiques qui, selon vous, favorisent la biodiversité ?

- Que pensez-vous de la mise en œuvre de ces pratiques ?
- Qu'est ce qui pousse les agriculteurs à utiliser de telles pratiques ?
- Ou quels sont les freins majeurs au changement vers de telles pratiques ?
- Etes-vous ou avez-vous été engagé dans des démarches agro-environnementales (MAE, CTE, etc.) ou de certifications environnementales? Des démarches qualité des produits agricoles ?

11. Que pensez-vous de la mise en place d'actions pour répondre à vos enjeux agricoles et favoriser le renforcement de la biodiversité au sein de votre exploitation ?

- Développement de pratiques innovantes (agroforesterie, agro écologie, nouveaux produits, coopération, etc.)

PERCEPTION NATURA 2000 (10')

12. Pouvez-vous me dire ce que vous savez sur Natura 2000 et comment vous percevez cette démarche ?

- Est-ce pour vous une démarche qui s'inscrit dans le développement durable du territoire et/ou de l'agriculture ?

13. Seriez-vous prêt à vous investir dans une démarche participative et collaborative proposée par la démarche Natura 2000 ?

14. Avez-vous des attentes, besoins, projets, commentaires, ou autres à nous faire passer ?

ANNEXE II : ANALYSE NATURALIA DES COMMUNES PRESELECTIONNEES

| Commune | Habitat | Mammifères | Reptiles/Amphibiens | Oiseaux | Invertébrés | Niveau d'enjeu |
|---------------------------|--|---|---|---|---|----------------|
| Zone des Boutières | | | | | | |
| Saint-Etienne-de-Serre | <p><u>Végétations dominantes et facteurs structurants :</u></p> <p>Commune incluse en intégralité au sein de l'étage de végétation collinéen. Les espaces forestiers dominant assez largement mais sont surtout symbolisés par des sylvofaciès de substitution (châtaigneraies, plantations de résineux) aux forêts collinéennes à Chêne sessile. Les fonds de vallon sont occupés à l'inverse par des boisements rivulaires spontanés, structurés par le Frêne commun et l'Aulne glutineux. Le pâturage et la déforestation associée, sont les vecteurs des vastes surfaces de landes (notamment à Genêt purgatif, à Genêt balais, à Fougère aigle), des fourrés divers de recolonisation et des prairies sèches secondaires. Quelques rares prairies de fauche subsistent encore à proximité des habitations. Les enjeux attraités aux végétations sont au regard de ces éléments assez réduits, localisés notamment au piton basaltique de La Fare (à proximité de Le Chier) qui héberge plusieurs groupements communautaires.</p> <p><u>Habitats forestiers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies charmaies sub-atlantiques et médioeuropéennes du <i>Carpinion betuli</i> ; - 91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>). <p><u>Habitats humides :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 6410 - Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou | Castor, Loutre, Petit rhinolophe contacté sur ce secteur. | Lézard ocellé 6 espèces d'amphibiens dont le Sonneur à ventre jaune 9 espèces de reptiles | Vautour fauve, Cincle plongeur, Fauvette pitchou, Circaète-jean-le-Blanc, Pic noir. | Dectique des brandes, Criquet de l'Aigoual, Azuré des orpins, Azuré du serpolet Ecrevisse à pieds blancs | Fort |

| Commune | Habitat | Mammifères | Reptiles/Amphibiens | Oiseaux | Invertébrés | Niveau d'enjeu |
|-------------|---|----------------|---|--|--|----------------|
| | <p>argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>).</p> <p><u>Habitats agropastoraux</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4030 - Landes sèches européennes ; - 6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) ; - 6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i>, <i>Sanguisorba officinalis</i>). <p><u>Habitats rocheux</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique. <p><u>Espèces floristiques</u> : <i>Achillea tomentosa</i>, <i>Carduus vivariensis</i>, <i>Centaurea pectinata</i>, <i>Dianthus graniticus</i>, <i>Festuca arvernensis</i>, <i>Gagea bohemica</i> (potentielle), <i>Leucanthemum monspeliense</i>, <i>Reseda jacquini</i>, <i>Sempervivum tectorum subsp. arvernense</i>, <i>Senecio adonidifolius</i>.</p> | | | | | |
| Issamoulenc | <p><u>Végétations dominantes et facteurs structurants</u> :</p> <p>Situation bioclimatique et profil de végétation analogues à la commune précédente, atteint toutefois l'étage montagnard inférieur à proximité du Col des quatre Vios (1 100 m), au Serre du Pin et au Rocher du Fayard (environ 950 m pour les deux sommets). La surface en prairie pâturée est particulièrement importante à l'ouest de la D58, les hêtraies prennent le relais des chênaies sessiles à l'étage collinéen supérieur et au montagnard.</p> | Castor, Loutre | 5 espèces d'amphibiens 4 espèces de reptiles | Bruant ortolan, Fauvette pitchou, Busard cendré, Alouette lulu, Vautour fauve, Pie-grièche écorcheur | Dectique des brandes, Criquet de l'Aigoual (Non prospecté) Ecrevisse à pieds blancs | Fort |

| Commune | Habitat | Mammifères | Reptiles/Amphibiens | Oiseaux | Invertébrés | Niveau d'enjeu |
|---------------------|---|---|--|--|--|----------------|
| | <p><u>Habitats forestiers</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies charmaies sub-atlantiques et médioeuropéennes du <i>Carpinion betuli</i> ; - 91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>) ; - 9120 - Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>). <p><u>Habitats agropastoraux</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4030 - Landes sèches européennes ; - 5120 - Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i> ; - 6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i>, <i>Sanguisorba officinalis</i>). <p><u>Habitats rocheux</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique. <p><u>Espèces floristiques</u> : <i>Centaurea pectinata</i>, <i>Dianthus graniticus</i>, <i>Festuca arvernensis</i>, <i>Reseda jacquini</i>, <i>Sempervivum tectorum subsp. arvernense</i>, <i>Senecio adonidifolius</i>.</p> | | | | | |
| Saint-Julien-du-Gua | <p><u>Végétations dominantes et facteurs structurants</u> :</p> <p>Situation bioclimatique et profil de végétation analogues à la commune précédente. Les hêtraies atteignent localement un degré de maturité intéressant. Au nord-ouest et au sud-ouest les surfaces</p> | Barbastelle d'Europe, Oreillard gris (la Pervenche) | 6 espèces de reptiles 3 espèces d'amphibien | Bruant ortolan, Fauvette pitchou, Alouette lulu, Pie-grièche | Dectique des brandes, Criquet de l'Aigoual, Hermite, cortège | Fort |

| Commune | Habitat | Mammifères | Reptiles/Amphibiens | Oiseaux | Invertébrés | Niveau d'enjeu |
|---------|--|------------------|---------------------|--|---|----------------|
| | <p>pâturées sont particulièrement importantes, alors que les prairies de fauche sont très bien représentées aux abords d'Intres et au bourg de Saint-Julien-du-Gua. Le site atteint sur son extrémité ouest une altitude atteignant près de 1 300 m, avec des végétations clairement montagnardes (nardaies).</p> <p><u>Habitats forestiers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies charmaies sub-atlantiques et méditerranéennes du <i>Carpinion betuli</i> ; - 91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>) ; - 9120 - Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>). <p><u>Habitats humides :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i> ; - 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin. <p><u>Habitats agropastoraux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 4030 - Landes sèches européennes ; - 5120 - Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i> ; - 6230 - Formations herbues à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats silicieux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) ; - 6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i>, <i>Sanguisorba officinalis</i>) ; | Loutre et Castor | | <p>écorcheur, Bondrée apivore, Vautour fauve, Milan royal.</p> | <p>saproxylique important</p> <p>Ecrevisse à pieds blancs</p> | |

| Commune | Habitat | Mammifères | Reptiles/Amphibiens | Oiseaux | Invertébrés | Niveau d'enjeu |
|--------------------------------|--|--|---|---|--|-------------------|
| | <p>- 6520 - Prairies de fauche de montagne.</p> <p><u>Habitats rocheux</u> :</p> <p>- 8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</p> <p><u>Espèces floristiques</u> : <i>Festuca arvernensis</i>, <i>Senecio adonidifolius</i>, <i>Illecebrum verticillatum</i>.</p> | | | | | |
| Zone amont de l'Eyrieux | | | | | | |
| Saint-Michel-de-Chabrilanoux | <p><u>Végétations dominantes et facteurs structurants</u> :</p> <p>Ces deux communes sont à la charnière entre les étages de végétations supraméditerranéen et collinéen, la teinte méditerranéenne est nettement plus marquée au sein des coteaux thermophiles d'orientation sud et sud-ouest surplombant l'Eyrieux. Les forêts sont dominantes mais globalement dégradées, avec une part significative de châtaigneraies et de plantations de résineux. Les chênaies sessiliflores prennent le relais des boisements de chênes verts et pubescents à l'étage collinéen. Les prairies de fauches sont généralement mêlées aux pâtures, dans les cas où elles n'assurent pas les deux fonctions. L'Eyrieux affiche un écosystème rivulaire typique des rivières cévenoles, au sein d'une vallée étroite.</p> | <p>Petit et Grand rhinolophe (mines), Pipistrelle de Khul Loutre et Castor</p> | <p>7 espèces d'amphibien (Triton palmé, Grenouille agile, Alyte accoucheur) 9 espèces de reptiles</p> | <p>Circaète-jean-le-Blanc, Cincle plongeur, Milan noir, Vautour fauve, Bondrée apivore, Hirondelle de rochers</p> | <p>Azuré des orpins, Cordulie bronzée, Cordulie à corps fin</p> | Assez fort |
| Saint-Maurice-en-Chalencon | <p><u>Habitats forestiers</u> :</p> <p>- 91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>) ; - 9260 - Forêts de <i>Castanea sativa</i>.</p> | <p>Castor et Loutre</p> | <p>10 reptiles dont le Lézard ocellé 6 amphibiens dont le Sonneur à ventre Jaune</p> | <p>Circaète-jean-le-Blanc, Hirondelle de rochers, Bondrée apivore, Milan noir, Cincle plongeur</p> | <p>Azuré des orpins, Cordulie à corps fin, Cordulie splendide, Cordulie bronzée,</p> | Assez fort |

| Commune | Habitat | Mammifères | Reptiles/Amphibiens | Oiseaux | Invertébrés | Niveau d'enjeu |
|---------|--|------------|---------------------|---------|-------------|----------------|
| | <p><u>Habitats humides :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i> ; - 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l'<i>Hydrocharition</i> ; - 3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion aquatilis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i> ; - 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin ; - 8280 - Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>. <p><u>Habitats agropastoraux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) ; - 6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i>, <i>Sanguisorba officinalis</i>) ; <p><u>Habitats rocheux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique <p><u>Espèces floristiques :</u> <i>Centaurea pectinata</i>, <i>Dianthus graniticus</i>, <i>Festuca arvernensis</i>, <i>Leucanthemum monspeliense</i>, <i>Reseda jacquini</i>, <i>Sempervivum tectorum subsp. arvernense</i>, <i>Senecio adonidifolius</i>.</p> | | | | | |

| Commune | Habitat | Mammifères | Reptiles/Amphibiens | Oiseaux | Invertébrés | Niveau d'enjeu |
|-------------------------------|--|--|--|--|---|-------------------|
| Zone aval de l'Eyrieux | | | | | | |
| Beauchastel | <p><u>Végétations dominantes et facteurs structurants :</u></p> <p>Non loin du cours du Rhône, le système alluvial de l'Eyrieux s'exprime pleinement pour former une vaste plaine. Sur les coteaux, l'étage de végétation mésoméditerranéen (hors site N2000) affiche ces derniers retranchements septentrionaux mais globalement il laisse place au supraméditerranéen. Les plaines sont très largement exploitées (cultures annuelles, vergers) se substituant alors aux boisements rivulaires originels.</p> <p><u>Habitats forestiers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 92A0 - Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> ; - 9260 - Forêts de <i>Castanea sativa</i> ; - 9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i> (hors site). <p><u>Habitats humides :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l'<i>Hydrocharition</i> ; - 3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion aquatilis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i> ; - 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin. | <p>La partie sud Est est intéressante pour la Chiroptérofaune (territoires de chasse).</p> <p>Loutre et Castor</p> | <p>7 reptiles</p> <p>3 amphibiens</p> | <p>Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu, Martinet à ventre blanc, Grand corbeau, Circaète-jean-le-blanc, Fauvette pitchou, Engoulevent d'Europe.</p> | <p>Coléoptères ripicoles, Petit Mars changeant, Grand Capricorne</p> <p>Agrion de Mercure</p> | Modéré |
| Saint-Laurent-du-Pape | <p><u>Habitats humides :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l'<i>Hydrocharition</i> ; - 3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion aquatilis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i> ; - 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin. | <p>Colonie de Pipistrelle sp.</p> <p>Espèce de l'Annexe II en chasse dans les vergers.</p> | <p>Présence du Lézard ocellé</p> <p>5 amphibiens</p> <p>7 reptiles</p> | <p>Milan noir, Héron cendré, Pic épeichette</p> | <p>Coléoptères ripicoles (<i>Omophron limbatum</i>)</p> <p>Agrion de Mercure</p> | Assez fort |

| Commune | Habitat | Mammifères | Reptiles/Amphibiens | Oiseaux | Invertébrés | Niveau d'enjeu |
|----------------------------|--|---|---|---|---|--------------------------|
| | <ul style="list-style-type: none"> - 8280 - Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i> <p><u>Habitats agropastoraux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 5210 - Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp. - 6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) ; - 6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i>, <i>Sanguisorba officinalis</i>) ; <p><u>Habitats rocheux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique ; - 8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>. <p><u>Espèces floristiques :</u> <i>Carduus vivariensis</i>, <i>Centaurea pectinata</i>, <i>Dianthus graniticus</i>, <i>Festuca arvernensis</i>, <i>Reseda jacquini</i>, <i>Senecio adonidifolius</i>.</p> | | | | | |
| Saint-Fortunat-sur-Eyrieux | <p><u>Végétations dominantes et facteurs structurants :</u></p> <p>La zone d'étude se limite aux cours de l'Eyrieux, en continuité amont aux deux communes s précédentes et s'étend au bassin versant du ruisseau du Charnut. Ce dernier, s'il est sur sa partie basse caractérisé par l'étage de végétation supraméditerranéen, le collinéen prend le relais sur les limites nord. Se mêle ici des chênaies vertes supraméditerranéennes et de châtaigneraies de substitution, le plus</p> | <p>Colonie de Pipistrelle sp et gîte de Petit rhinolophe avec activité de chasse.</p> | <p>6 reptiles</p> <p>5 amphibiens dont l'Alyte accoucheur</p> | <p>CinCLE plongeur, Hironde de rochers.</p> | <p>Coléoptères ripicoles, Cordulie à corps fin, Agrion de Mercure</p> | <p>Assez fort</p> |

| Commune | Habitat | Mammifères | Reptiles/Amphibiens | Oiseaux | Invertébrés | Niveau d'enjeu |
|---------|---|------------------|---------------------|---------|-------------|----------------|
| | <p>souvent à l'abandon.</p> <p><u>Habitats forestiers</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>) ; - 9260 - Forêts de <i>Castanea sativa</i>. <p><u>Habitats humides</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion aquatilis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i> ; - 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin. - 8280 - Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i> <p><u>Habitats agropastoraux</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5210 - Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp. - 6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>). <p><u>Habitats rocheux</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique. <p><u>Espèces floristiques</u> : <i>Carduus vivariensis</i>, <i>Centaurea pectinata</i>, <i>Dianthus graniticus</i>, <i>Festuca arvernensis</i>, <i>Hypericum androsaemum</i>, <i>Pulmonaria longifolia</i>, <i>Reseda jacquini</i>, <i>Senecio adonidifolius</i>.</p> | Loutre et Castor | | | | |

ANNEXE III : DETAIL DES ENJEUX AGRICOLES – ECHANTILLONNAGE

3 zonages agroécologiques avec des **enjeux biodiversité** spécifiques:

1. *Partie sommitale : élevage ovin et bovin avec parcours de landes (prairie maigre de fauche proche des systèmes naturels pelouse)*

Enjeux biodiversité

- Perte de milieux ouverts tels que **pelouses sommitales d'altitude** au dépend des landes/broussailles, voire perte de plantes à fleurs, pollinisateurs, flore d'intérêt (ex. orchidées). Appauvrissement de la biodiversité (mosaïque d'habitats), de la flore et de la faune (insectes, reptiles, etc.)
- Présence de **zones humides** (proximité plateau de Vernoux + petites « poches » Boutières) : amphibiens, batraciens, libellules, sauterelles/criquets, insectes, avifaune oiseaux insectivores ; zones dégagées/mosaïques d'habitats (chasse pour les chiroptères) ; enjeux floristiques fortement dépendant de l'activité agricole (intrants et chargement/pâturage) ; flore fragile ; fonctionnalités intégratrices : potentiel d'épuration, et zone tampon (approvisionnement des courts d'eau notamment en période d'étiage – importance de la qualité de l'eau)

Potentialité de l'agriculture pour la biodiversité

- Elevage pour le **maintien des paysages ouverts** (remplacement des anciens grands troupeaux d'herbivores)
- Rôle de **préservation des zones humides** (bon état écologique).

2. *Pentes : systèmes variés comprenant châtaigneraie/élevage (caprin/ovin)/maraîchage/vergers sur terrasses*

Enjeux biodiversité

- **Fermeture** de milieux en lien avec une forte déprise et la recherche de surfaces plus facilement exploitables (beaucoup/trop de milieux boisés – abandon des terrasses) : perte de **mosaïque d'habitats** dont dépendent notamment avifaune (en lisière) et Chiroptères - **chaîne trophique**
- Conservation de **peuplements forestiers sénescents** (châtaigneraies) : habitats d'espèces liés au bois mort et cavernicole : Chiroptères et coléoptères saproxyliques
- **Enjeu eau/milieu aquatique** – pompages, seuils, bâtiments d'élevage à proximité cours d'eau (pollution diffuse, perte d'habitats aquatiques, connectivité), écrevisse à pieds blancs, odonates, avifaune

Potentialité de l'agriculture pour la biodiversité

- **Réouverture de milieux fermés** (terrasses et autres parcelles)
- Maintien de la **mosaïques d'habitats** (en fonction des pratiques ; optique d'autonomie alimentaire ?)
- Maintien de la ressource en **eau** (quantité et qualité – habitats aquatiques).

3. Bas de pentes et bords des cours d'eau (plaine alluviale et terrasses alluviales) : élevage, maraîchage, vergers

Enjeux biodiversité

- Conservation des **cordons rivulaires** – corridor végétal en bord de cours d'eau (déplacement espèces, écotone, zone d'échange très riche et importante, zone tampon pollution des cours d'eau, habitats pour espèces variées)
- Perte d'habitats et fragilisation des berges – risque de **déstructuration des berges** et matières en suspension si pratiques d'élevages non adaptées en bord de cours d'eau (pression de pâturage)
- Déclin de la biodiversité et de la **pollinisation** lié aux traitements phyto (vergers fleuris)
- **Enjeu eau, milieu aquatique et zones humides** – pompage, barrage des Collanges, forte consommation d'eau (maraîchage et fruitiers), potentiel des terrasses pour la gestion de l'eau
- Maintien d'habitats spécifiques aux **canaux d'irrigation** des terrasses (béalières) – milieux fragiles à prendre en compte.

Potentialité de l'agriculture pour la biodiversité

- **Ouverture de milieux** et maintien d'une **mosaïque d'habitats** (élevage en bord de cours d'eau)
- Maintien et/ou développement de **prairies de fauche** : espèces et pratiques favorables aux insectes, pollinisateurs, nidification, etc.).
- **Pratiques agricoles durables** favorables à l'**apiculture** et autres insectes pollinisateurs (vergers **fleuris**) : traitements adaptés, variétés locales, etc.
- Préservation, maintien et entretien des **cordons rivulaires et des berges**

PRESELECTION DES COMMUNES – Choix de communes représentatives des grands ensembles topographiques et agroécologiques, et intégrant les différents systèmes de cultures existants

- **Zone des Boutières : Saint-Etienne-de-Serres, Issamoulenc, Saint-Julien-du-Gua**
- **Zone amont de l'Eyrieux : Saint-Michel-de-Chabrilanoux, Saint-Maurice-en-Chalencon**
- **Zone aval de l'Eyrieux : Beauchastel (plus petit), Saint-Fortunat (peu de parcelles PAC), Saint-Laurent-du-Pape**

| <u>Zone des Boutières</u> | | |
|----------------------------------|---|---------------------------------|
| Saint-Etienne-de-Serres | Polyculture et polyélevage, <u>20 exploitations</u> . + <u>Dynamique d'installation</u> de jeunes agriculteurs, fort potentiel agricole, présence des 3 étages et diversité des cultures, plus d'1/4 de la surface totale en SAU, présence de pelouses, de pâturages naturels et de zones humides, enjeu de reconquête de châtaigneraies | Contact clé : Mathieu ARNAUD |

| | | |
|-------------------------------------|---|--|
| | – Peu représentatif des Boutières (dynamique spécifique) | |
| Issamoulenc | <p>Polyculture et polyélevage, 12 exploitations</p> <p>+ Présence des 3 étages et diversité des cultures, projet de ferme communale, enjeux de reconquête de châtaigneraies et de redynamisation face à l'enfrichement, secteurs possibles de reconquête agricole, <u>système traditionnel représentatif des Boutières</u>, possibilité d'entretien avec quelques acteurs représentatifs de l'ensemble.</p> | <p>Contacts clé :</p> <p>Philippe CRESTON Jean-François VIALLE</p> |
| Saint-Julien-du-Gua | <p>Polyculture et polyélevage, 14 exploitations</p> <p>+ Présence des 3 étages et diversité des cultures, fort enjeu de production agricole (montant aides PAC et nombre de jeunes chefs d'exploitation élevé), enjeux de reconquête de châtaigneraies et de redynamisation face à l'enfrichement, zones à surfaces sous-exploitées par les agriculteurs retraités.</p> <p>– Pas de secteur possible de reconquête agricole, surfaces à risques (manque de repreneur), blocage foncier</p> | <p>Contact clé :</p> <p>Jean-Marc GIRAUD</p> |
| Zone amont de l'Eyrieux | | |
| Saint-Michel-de-Chabrilanoux | <p><u>Cultures fruitières et permanentes</u>, 11 exploitations.</p> <p>+ Secteurs à potentiel irrigable, exemple de <u>réorientation d'OTEX</u>, un jeune récemment installé, fort enjeu irrigation¹, présence de maraîchage, enjeu de reconquête de châtaigneraies, terres agricoles qualitatives à préserver.</p> <p>– Peu d'exploitations, morcellement parcellaire, vieillissement de la population agricole/nombreux départs en retraite mais peu de transmissions (déclassement des terres et blocage foncier)</p> | <p>Contact clé :</p> <p>Nicolas BECKER et Silvia RIBEIRO</p> |
| Saint-Maurice-en-Chalencon | <p>Polyculture et polyélevage, 11 exploitations.</p> <p>+ Secteurs à potentiel irrigable, plus d'1/4 de la surface totale en SAU, 5 exploitants > 50 ans, fort enjeu irrigation¹, enjeu de reconquête de châtaigneraies, terres agricoles qualitatives à préserver, maraîchage.</p> <p>– Peu d'exploitations, morcellement parcellaire, vieillissement de la population agricole/nombreux départs en retraite mais</p> | <p>Contact clé :</p> <p>Murielle VILLARD</p> |

| | | |
|-----------------------------------|---|-----------------------------------|
| | peu de transmissions (déclassement des terres et blocage foncier), pas d'installations sur 10 dernières années. | |
| Zone aval de l'Eyrieux | | |
| Beauchastel | <p>Polyculture et polyélevage, 4 exploitations.</p> <p>+ Diversité des cultures, enjeu de pression urbaine, terres agricoles à fort potentiel économique (vergers et terres arables).</p> <p>– Peu d'exploitations, peu représentatif (à la limite du territoire et influence du Rhône)</p> | Contact clé : |
| Saint-Fortunat-sur-Eyrieux | <p>Maraîchage, 8 exploitations.</p> <p>+ Diversité des cultures, fort enjeu irrigation¹, enjeu de reconquête de châtaigneraies, terres agricoles qualitatives à préserver, terres agricoles à fort potentiel économique (vergers).</p> <p>– Peu de parcelles déclarées PAC</p> | Contact clé : Claire MERLAND |
| Saint-Laurent-du-Pape | <p>Polyculture et polyélevage, <u>15 exploitations</u>.</p> <p>+ Diversité des cultures, terres agricoles qualitatives à préserver, terres agricoles à fort potentiel économique (vergers)</p> <p>– Peu de surface sur le site B6</p> | Contact clé : Jean-Paul LAPRAT |

¹Fort enjeu d'irrigation : plus la surface de terre irrigable est faible, plus il est important de la protéger (*Diagfoncier DDT*)

(Données : RGA 2010, *Diagfoncier DDT 2012*, *Diagnostic PSADER 2012*, *Diagagri CdC Eyrieuxserres 2013*, *Diagri CdC Châtaigniers 2013*)

ANNEXE IV : LISTE DES AGRICULTEURS ENQUETES

| Nom | Commune | Production |
|---|--|--|
| ARNAUD Mathieu | Saint-Etienne-de-Serre | Elevage bovin (viande), pommes de terre, châtaignes, bois |
| BECKER Nicolas et RIBEIRO Silvia | Saint-Michel-de-Chabrilanoux | Elevage ovin, bovin, porcin (viande), maraîchage (AB) |
| BESSON Charly | Issamoulenc | Elevage ovin et bovin (viande), petits fruits, bois |
| BOLOMEY Régis | Saint-Etienne-de-Serre | Elevage bovin (viande), chevaux |
| BONNEFOY Sébastien | Saint-Etienne-de-Serre | Elevage ovin (viande), châtaignes, petits fruits |
| BOUILLET Maxime | Issamoulenc | Cueillette de plantes sauvages |
| CAYRAT Mathieu | Saint-Etienne-de-Serre | Anciennement plantes aromatiques |
| CHERPE Julien | Saint-Julien-Labrousse | Elevage bovin (viande), maraîchage, châtaignes (AB) |
| CREMILLIEUX Roland | Saint-Laurent-du-Pape | Elevage ovin (viande), caprin (lait), cueillette de plantes sauvages |
| CRESTON Philippe | Issamoulenc | Elevage ovin (viande), châtaignes |
| DEJOURS Alain | Saint-Michel-de-Chabrilanoux | Arboriculture |
| DELUZET Matias | Saint-Michel-de-Chabrilanoux | Maraîchage (AB) |
| DEWEZ Medhi | Silhac (anciennement Saint-Michel-de-Chabrilanoux) | Céréales, pommes de terre, châtaignes (AB) |
| DUMOUSSEAU Nicolas, Solange et Jean-Guy | Saint-Etienne-de-Serre | Elevage bovin (viande et lait), châtaignes, céréales |
| EL BEZZAZZI Marianne | Issamoulenc | Elevage ovin (viande) |
| ESPINAS Sophie et Denis | Saint-Etienne-de-Serre | Elevage bovin (viande), maraîchage, arboriculture, châtaignes (AB) |
| GROLL Franck | Saint-Laurent-du-Pape | Elevage ovin (viande) |
| IMBERT Eric | Saint-Laurent-du-Pape | Arboriculture |
| LAFAURIE Line et Guy | Saint-Michel-de-Chabrilanoux | Elevage ovin, châtaigne |
| LAPRAT Jean-Paul | Saint-Laurent-du-Pape | Arboriculture (AB) |
| LHEURE Stéphane | Saint-Laurent-du-Pape | Petits fruits |
| MAISONNEUVE Louis | Saint-Laurent-du-Pape | Maraîchage et cueillette (AB) |
| MOINS André | Chalencon | Elevage ovin et bovin (viande), oignons, pommes de terre, œufs, châtaignes |
| MOUNIER Philippe | Saint-Laurent-du-Pape | Maraîchage et revente |
| REY Patrick | Saint-Etienne-de-Serre | Arboriculture, châtaignes |
| ROUVEYROL Jacques et Grégory | Saint-Etienne-de-Serre | Elevage ovin (viande), pommes de terre, châtaignes |
| VIALLE Jean-François | Issamoulenc | Elevage ovin (viande), châtaignes |
| VIALLE Sylvie | Issamoulenc | Elevage ovin (viande), châtaignes |
| VORON Alcine et MAGNANI Lou | Saint-Etienne-de-Serre | Elevage ovin (lait et viande), châtaignes (AB) |